

Mali – Mètre

**Enquête d'opinion
« Que pensent les Maliens ? »**

**N° 7
21 - 30 décembre 2015**

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, 2015

Responsable : Jan Henrik Fahlbusch, Représentant Résident

Comité de rédaction : Ibrahima Cissé, Abdourhamane Dicko, Countel Kanne, Jan Henrik Fahlbusch

Friedrich-Ebert-Stiftung

Badalabougou Est

BP. 428 Bamako - Mali

Tél. : +223-20 22 44 24 • Fax +223-20 22 91 13

Email : info@fes-mali.org

Site web : www.fes-mali.org

PRÉFACE

Initié par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) en 2012, «Mali-Mètre» est un instrument d'analyse socio-politique qui a pour but, non seulement, de saisir les perceptions et les opinions politiques des Maliennes et des Maliens, mais aussi de les porter à la connaissance du public. Les enquêtes d'opinion sont un outil important dans une démocratie. Elles permettent d'interroger et comprendre les représentations, besoins et attentes des citoyennes et des citoyens. Elles constituent un indicateur essentiel pour la consolidation de la démocratie participative et représentative et, dans la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques et de coopération.

C'est le sens que donne la FES à Mali-Mètre comme fenêtre d'opportunité pour une résolution durable et effective des défis du Mali à travers une collecte de la perception des population et sa mise à disposition des décideurs politiques, des acteurs de la société civile et de la communauté internationale pour un meilleur ciblage des interventions.

Mali-Mètre est réalisé en moyenne deux fois dans l'année et porte sur des sujets d'actualité. Il est une image instantanée de la perception des populations sur lesdits sujets. Il a déjà été réalisé à six reprises, sans compter une édition spéciale consacrée à Gao, Kidal et Ménaka.

La présente édition a été réalisée du 21 au 30 décembre 2015, un peu plus de six mois après la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et un mois après l'attaque terroriste qui a frappé l'Hôtel Radisson blu de Bamako. En plus des questions généralement abordées dans les précédents numéros telles que la confiance dans les institutions de la république, la corruption, ou encore la présence de forces étrangères sur le territoire malien, Mali-Mètre 7 s'attarde sur la perception que se font les Maliennes et les Maliens quant à la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, aux prochaines échéances électorales et la sécurisation du pays.

En réalisant le « Mali-Mètre » la FES espère apporter sa modeste contribution à la sortie de crise dans un contexte profondément marqué par des défis persistants en matière socio-économique et institutionnel ainsi que par la dégradation de la situation sécuritaire du pays.

Comme les éditions précédentes, ce sondage a été réalisé avec l'exigence de représentativité à travers toutes les régions du Mali malgré les défis y afférents.

Au nom de la Friedrich-Ebert-Stiftung et l'équipe de son bureau de Bamako, nous vous souhaitons une bonne et passionnante lecture.

Abdourhamane Dicko
Jan Henrik Fahlbusch
Katja Müller

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : OBJECTIFS ET CADRE METHODOLOGIQUE	13
1. Contexte et justification	13
2. Objectifs de l'étude	13
3. Bref aperçu de la méthodologie de Mali Mètre VII	14
DEUXIÈME PARTIE : LES RÉSULTATS	15
2.1. Défis majeurs du Mali	15
2.2. Confiance dans les institutions	16
2.2.1. Appréciation de la gestion du pays par le président de la République	16
2.2.2. Appréciation de la gestion du pays par le Gouvernement	18
2.2.3. Appréciation de la gestion du pays par les députés	20
2.2.4. Appréciation des priorités du Gouvernement	22
2.3. De la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation	24
2.3.1. Connaissance du contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger	24
2.3.2. Les principaux points retenus de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger	25
2.3.3. Les principales sources d'information sur le contenu de l'accord de paix d'Alger	25
2.3.4. Appréciation de l'importance de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger pour l'avenir du Mali	27
2.3.5. Appréciation du démarrage de la mise en œuvre de l'Accord	27
2.3.6. Appréciation de l'impact des attaques terroristes sur le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger	29
2.4. Des élections régionales et communales à venir	30
2.4.1. Intentions de vote aux prochaines élections communales/régionales	30
2.4.2. Raisons de l'intention de ne pas voter aux prochaines élections communales/régionales	31
2.4.3. Appréciation de l'impact de la régionalisation sur l'avenir du pays	32
2.5. De la sécurisation du pays	33
2.5.1. Appréciation de la situation de sécurité	33
2.5.2. Appréciation du sentiment de peur des attentats terroristes	35
2.5.3. Appréciation de la confiance pour la sécurisation des localités par les acteurs	35
2.5.4. Appréciation de la confiance aux FAMAs pour la sécurisation des localités	36
2.5.5. Connaissance des missions de la MINUSMA	38

2.5.6.	Opinion sur le soutien de la MINUSMA à la sortie de crise du Mali	38
2.5.7.	Reproches faits à la MINUSMA pour son soutien au Mali de sortie de crise	40
2.5.8.	Opinion sur ce que doit faire la MINUSMA pour gagner la confiance des populations	41
2.5.9.	Des contacts avec le personnel militaire ou civil de la MINUSMA	41
2.5.10.	Connaissance des missions des forces françaises au Mali	43
2.5.11.	Appréciation de l'intervention militaire française pour lutter contre le terrorisme	44
2.5.12.	Connaissance de la formation des forces armées du Mali par l'EUTM	45
2.5.13.	Appréciation de la formation des forces armées maliennes par l'EUTM	46
2.5.14.	Appréciation de la durée de présence des troupes de l'ONU	47
2.5.15.	Appréciation de la durée de présence de BARKHANE au Mali	48
2.6.	De la Commission Vérité, Justice et Réconciliation	49
2.6.1.	Connaissance de la Commission Vérité, Justice et réconciliation	49
2.6.2.	Appréciation de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation	51
2.6.3.	Appréciation de la réconciliation entre les populations	52
2.6.4.	Appréciation des conditions pour la réconciliation des populations	53
2.7.	De la Justice et de la bonne gouvernance	54
2.7.1.	Appréciation de la Justice	54
2.7.2.	Appréciation des raisons du manque de confiance en la Justice	55
2.7.3.	Appréciation de la fréquence de l'impunité	56
2.7.4.	Affectation par l'impunité	57
2.7.5.	Appréciation de l'importance de la corruption au Mali	58
2.7.6.	Affectation par la corruption	59
2.7.7.	Appréciation des principales causes de la corruption au Mali	61
2.7.8.	Appréciation des domaines les plus concernés par la corruption	62
2.7.9.	Appréciation des solutions pour lutter contre la corruption	64
2.8.	De la situation socioéconomique générale du pays	64
2.8.1.	Appréciation de la situation générale de l'économie du pays	64
2.8.2.	Appréciation de la situation économique de cette année comparée à l'année dernière	65
2.8.3.	Souhaits pour le Mali à l'horizon 2020	67
2.8.4.	Opinion sur la réforme de l'Etat ou/et la Gouvernance au Mali après la crise	67
ANNEXE 1 :	TERMES DE REFERENCE DE SONDAGE D'OPINION MALI METRE VII	69
ANNEXE 2 :	METHODOLOGIE	72
ANNEXE 3 :	CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE L'ECHANTILLON	76

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Répartition des défis majeurs du Mali selon l'opinion des enquêté (e) s	15
Graphique 2 :	Appréciation de la gestion du pays par le président de la République selon l'âge	16
Graphique 3 :	Appréciation de la gestion du pays par le président de la République selon les localités	17
Graphique 4 :	Appréciation de la gestion du pays par le Président de la République selon le niveau d'instruction	17
Graphique 5 :	Appréciation de la gestion du pays par le Gouvernement selon le sexe	18
Graphique 6 :	Appréciation de la gestion du pays par le Gouvernement selon les localités	18
Graphique 7 :	Appréciation de la gestion du pays par le Gouvernement selon le niveau d'instruction	19
Graphique 8 :	Appréciation de la gestion du pays par le Gouvernement selon l'âge	19
Graphique 9 :	Appréciation de la gestion du pays par les députés selon le sexe.	20
Graphique 10 :	Appréciation de la gestion du pays par les députés selon le niveau d'instruction	21
Graphique 11 :	Répartition des enquêté(e)s par sexe selon les priorités du Gouvernement	22
Graphique 12 :	Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon les priorités du Gouvernement	23
Graphique 13 :	Répartition de la population enquêtée par sexe selon sa connaissance ou non du contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger	24
Graphique 14 :	Répartition de la population enquêtée par localité selon la connaissance ou non du contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger	24
Graphique 15 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils connaissent ou non le contenu de l'Accord et leur niveau d'instruction	25
Graphique 16 :	Répartition des enquêté(e)s par sexe selon les principales sources d'information sur le contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger	26
Graphique 17 :	Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de l'importance de la mise en œuvre de l'Accord pour l'avenir du Mali	27
Graphique 18 :	Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation du démarrage de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger	28
Graphique 19 :	Appréciation des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation du démarrage de la mise en œuvre de l'Accord	28
Graphique 20 :	Appréciation des enquêté(e)s du démarrage de la mise en œuvre de l'Accord selon le niveau d'instruction	29
Graphique 21 :	Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de l'impact des attaques terroristes sur le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger	29
Graphique 22 :	Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur intention de voter aux prochaines élections communales/régionales	30
Graphique 23 :	Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur intention de voter aux prochaines élections communales/régionales	30
Graphique 24 :	Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon leur intention de voter aux prochaines élections communales/régionales	31
Graphique 25 :	Répartition des enquêté(e)s par sexe selon les raisons avancées par ceux qui n'ont pas l'intention de voter aux prochaines élections communales/régionales	31
Graphique 26 :	Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de l'impact de la régionalisation sur l'avenir du pays	32
Graphique 27 :	Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation de l'impact de la régionalisation sur l'avenir du pays	33
Graphique 28 :	Répartition des populations enquêté(e)s par sexe selon leur sentiment de sécurité	33
Graphique 29 :	Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur sentiment de sécurité	34
Graphique 30 :	Répartition des populations enquêté(e)s par niveau d'instruction selon le sentiment de sécurité	34

Graphique 31 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon son sentiment de peur des attentats terroristes	35
Graphique 32 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon sa confiance aux acteurs pour la sécurité de leur localité	36
Graphique 33 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur confiance aux FAMAs pour la sécurisation des localités	37
Graphique 34 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon la confiance aux FAMAs pour la sécurisation de leur localité	37
Graphique 35 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon sa connaissance des missions de la MINUSMA	38
Graphique 36 : Répartition des populations enquêtées par sexe selon leur appréciation du soutien de la MINUSMA à la sortie de crise du Mali	39
Graphique 37 : Répartition des populations enquêtées par localité selon leur appréciation du soutien de la MINUSMA à la sortie de crise du Mali	39
Graphique 38 : Répartition des populations enquêtées par niveau d'instruction selon leur opinion sur le soutien de la MINUSMA au Mali pour sa sortie de crise	40
Graphique 39 : Répartition des enquêté (e)s par sexe sur les reproches faits à la MINUSMA sur son soutien au Mali à la sortie de crise	40
Graphique 40 : Répartition des enquêté (e)s par sexe selon ses propositions sur ce que doit faire la MINUSMA pour gagner la confiance des populations	41
Graphique 41 : Répartition des enquêté (e) par sexe selon leur contact avec le personnel militaire ou civil de la MINUSMA	42
Graphique 42 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon qu'ils aient ou non été en contact avec le personnel civil ou militaire de la MINUSMA	42
Graphique 43 : Répartition des enquêté(e)s par âge selon qu'ils aient ou non été en contact avec le personnel civil ou militaire de la MINUSMA	43
Graphique 44 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur connaissance des missions des forces françaises au Mali	43
Graphique 45 : Répartition des populations enquêtées par sexe selon leur appréciation de l'intervention militaire française pour lutter contre le terrorisme	44
Graphique 46 : Répartition des populations enquêtées par localité selon leur appréciation de l'intervention militaire française pour lutter contre le terrorisme	45
Graphique 47 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur connaissance de la formation des forces armées du Mali à Koulikoro par l'Union Européenne à travers l'EUTM	45
Graphique 48 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon leur connaissance de la formation des forces armées du Mali à Koulikoro par l'Union Européenne à travers l'EUTM	46
Graphique 49 : Répartition de la population enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la formation des forces armées maliennes par l'EUTM	46
Graphique 50 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la durée de présence des troupes de l'ONU	47
Graphique 51 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation de la durée de présence des troupes de l'ONU	48
Graphique 52 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la durée de présence de BARKHANE au Mali	48
Graphique 53 : Répartition des enquêté(e)s par localités selon leur appréciation de la durée de présence des forces françaises BARKHANE au Mali	49
Graphique 54 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur Connaissance de la Commission Vérité, Justice et réconciliation	49
Graphique 55 : Répartition de la population enquêté(e)s par localité selon sa Connaissance de la Commission Vérité, Justice et réconciliation	50
Graphique 56 : Répartition de la population enquêtée par niveau d'instruction selon sa connaissance de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation	50
Graphique 57 : Répartition de la population enquêtée par âge selon sa connaissance de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation	51

Graphique 58 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la CVJR	51
Graphique 59 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon leur appréciation de la CVJR	52
Graphique 60 : Répartition des enquêté(e)s par âge selon leur appréciation de la CVJR	52
Graphique 61 : Répartition des populations enquêtées par localité selon leur appréciation de la nécessité d'une réconciliation entre les populations	53
Graphique 62 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation des conditions pour la réconciliation des populations	53
Graphique 63 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la Justice.	54
Graphique 64 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation de la Justice	55
Graphique 65 : Répartition des enquêté(e)s selon les raisons pour lesquelles la population ne fait pas confiance en la Justice	55
Graphique 66 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon son appréciation de la fréquence de l'impunité	56
Graphique 67 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon leur appréciation de la fréquence de l'impunité au Mali	56
Graphique 68 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon les cas vécus d'impunité	57
Graphique 69 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de l'importance de la corruption	58
Graphique 70 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon son appréciation de l'importance de la corruption	59
Graphique 71 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur affectation personnelle par la corruption au cours des 12 derniers mois	59
Graphique 72 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur affectation personnelle par la corruption	60
Graphique 74 : Répartition des enquêté(e)s par âge selon leur affectation personnelle par la corruption	60
Graphique 75 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon leur affectation personnelle par la corruption	61
Graphique 76 : Répartition de la population enquêtée selon son appréciation des causes de la corruption	61
Graphique 77 : Répartition de la population enquêtée par niveau d'instruction selon son appréciation des causes de la corruption	62
Graphique 78 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation des domaines les plus concernés par la corruption	63
Graphique 79 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et les domaines les plus concernés par la corruption	63
Graphique 80 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation des solutions pour lutter contre la corruption	64
Graphique 81 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la situation générale de l'économie du pays	65
Graphique 82 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon son appréciation de la situation générale de l'économie du pays	65
Graphique 83 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon sa comparaison de la situation économique de cette année à celle de l'année dernière	66
Graphique 84 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon sa comparaison de la situation économique de cette année à celle de l'année dernière	66
Graphique 85 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon sa comparaison de la situation économique de cette année à celle de l'année dernière	67
Graphique 86 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur souhait pour le Mali d'ici 2020	67
Graphique 87 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la nécessité de reformer l'Etat et/ou la gouvernance après la crise	68

RESUME

L'édition de Mali-Mètre VII, dans la suite des éditions précédentes, a pour objectif de recueillir l'opinion des Maliennes et des Maliens sur les thèmes d'actualité suivants : les défis majeurs pour le Mali ; la confiance dans les institutions en rapport avec la gestion du pays ; les priorités du Gouvernement ; la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger ; les perspectives d'élections communales et régionales ; la sécurisation du pays ; les FAMAs ; la MINUSMA ; BARKHANE ; le processus de réconciliation ; la Justice et la bonne gouvernance ; etc.

L'enquête a été réalisée du 21 au 30 décembre 2015 sur un échantillon de 1 870 personnes, âgées de 18 ans et plus et réparties dans l'ensemble des capitales régionales, y compris Kidal et le District de Bamako.

La méthode des quotas a été utilisée sur la base des critères suivants : localité, sexe, âge et niveau d'instruction.

Les principaux résultats sont ainsi résumés :

Les défis majeurs du Mali

L'insécurité demeure aujourd'hui la préoccupation majeure pour 72% des enquêté(e)s. Elle est suivie de la pauvreté et du chômage avec respectivement 48,3% et 45,2% des citoyen(ne)s.

La confiance dans les institutions

Du président de la République dans la gestion du pays : La majorité des enquêté(e)s (58,4%) est soit peu satisfaite (25,0%) ou pas satisfaite (33,4%) des actes posés par le président de la République dans la gestion du pays, contre 36,6% de satisfait (23,3%) à très satisfait (13,3%) et 3,3% sans opinion, sans différence significative selon le sexe.

Des actions du Gouvernement dans la gestion du pays : Les résultats indiquent que les actions entreprises par le Gouvernement ne sont pas bien appréciées par la grande majorité des citoyen(ne)s : deux tiers des enquêté(e)s (64%) ne sont pas satisfaits (38%) ou un peu satisfaits (26%) de ses actions, contre moins d'un tiers (29%) de satisfait à très satisfait sans différence significative selon le sexe.

Des actions des députés dans la gestion du pays : Les deux tiers des enquêté(e)s (66%) ne sont pas (43%) ou un peu (23%) satisfaits des actions des députés dans la gestion du pays, avec une proportion plus élevée d'hommes moins satisfaits (71%) que de femmes (63%).

Les priorités du Gouvernement : En cohérence avec les défis, les enquêté(e)s ont cité « la lutte contre l'insécurité » comme devant être la première priorité du Gouvernement (80%), suivies de « la lutte contre le chômage » (58%) et « la lutte contre la pauvreté » (55%), avec une incidence significative du sexe pour « la lutte contre la pauvreté » (64% de femmes contre 44% des hommes).

La mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger

De la connaissance du contenu de l'Accord : La grande majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s (81,8%) déclare ne pas connaître le contenu de l'Accord, avec une incidence élevée selon le niveau d'instruction (52% et 72% des niveaux supérieur et secondaire, contre 83% et 88% des niveaux primaire et sans niveau) et le sexe (87% des femmes contre 77% des hommes).

Principaux points du contenu de l'Accord retenus par les enquêté(e)s : Pour ceux qui ont déclaré connaître son contenu, les points retenus de l'Accord sont par ordre de fréquence : « la régionalisation » ; « la garantie de la paix et la réconciliation nationale » ; « l'intégrité territoriale du Mali » ; « l'insertion des groupes armés dans l'administration et l'armée » et « le cantonnement des groupes armés ».

Les sources d'information sur le contenu de l'Accord : « La télévision » (66%) et « la radio » (56%) constituent les principales sources d'information des populations sur le contenu de l'Accord. D'autres sources citées par

¹Le « grin » est un groupe informel de rencontre d'amis, de voisins et ou de parents où l'on prend le thé, pratique des jeux de société (cartes, dames, etc.) et discute de la marche du monde, de tout et de rien.

moins de 20% des enquêté(e)s comprennent « les membres du Gouvernement » et « les causeries de grin¹ ». A Kidal en particulier, les sources d'information sur l'Accord sont : « la MINUSMA » (75%) ; « les groupes armés » (50%) ; « la télévision » (50%) et « les organisations de la société civile » (25%).

De l'importance de la mise en œuvre de l'Accord pour l'avenir du Mali : Au niveau national, plus de la moitié (57,2%) de la population interrogée pense que la mise en œuvre de l'Accord est très importante ou importante pour l'avenir du Mali, contre 24% qui la jugent peu ou pas importante et 18,9% qui sont sans opinion. La proportion de citoyen(ne)s qui estiment que la mise en œuvre de l'Accord est très importante ou importante est plus élevée dans les villes au nord du pays, notamment Tombouctou, Gao et Kidal que dans les autres localités. Du démarrage de la mise en œuvre de l'Accord : Les opinions sont presque partagées sur le démarrage de la mise en œuvre de l'Accord. Environ, le tiers des enquêté(e)s (32,0%) déclare que le processus n'a pas encore débuté, contre 25% qui affirment le contraire et près de 43% (42,7%) qui déclarent ne rien savoir. Les populations des localités du nord sont les plus nombreuses à soutenir que le processus a effectivement démarré, avec des proportions de 49% à Tombouctou, 45% à Kidal et 44% à Gao.

De l'impact des attaques terroristes sur le processus de mise en œuvre de l'Accord : Environ la moitié (49,5%) des enquêté(e)s pense que les attaques terroristes ont un impact sur le processus de mise en œuvre de l'accord de paix, contre 28% qui sont d'un avis contraire et 22,4% qui sont sans opinion. Les hommes (52%) partagent plus ce point de vue que les femmes (47%). Les citoyen(ne)s des localités de Koulikoro, Ségou et Sikasso avec plus de 60% des enquêté(e)s sont les plus nombreux à partager cette opinion que les citoyen(ne)s de Tombouctou, Gao, Mopti, Bamako et Kidal.

Les élections régionales et communales à venir

De l'intention de voter aux prochaines élections communales/régionales : Plus des trois quarts (76,6%) des enquêté (e)s déclarent avoir l'intention de voter aux prochaines élections communales ou régionales contre un cinquième (20%) qui est d'un avis contraire, sans différence significative selon le sexe. Les citoyen(ne)s des localités de Tombouctou (87,6%) et Mopti (82,7%) sont les plus nombreux à exprimer cette intention tandis que ceux de Kidal et Bamako sont les moins nombreux avec respectivement 66% et 70%.

Des raisons de ne pas voter aux prochaines élections communales et régionales : Le cinquième des citoyen(ne)s qui n'ont pas l'intention de voter aux prochaines élections communales et régionales à venir citent comme principales raisons : « l'incapacité des dirigeants à apporter des changements » (33%) ; « ne pas disposer de carte d'électeur » (19%) et « le manque de crédibilité des candidat(e)s » (17%).

De l'impact de la régionalisation sur l'avenir du pays : Moins de la moitié (44,3%) des enquêté(e)s estiment que la régionalisation aura un impact positif sur l'avenir du pays contre le tiers qui pense plutôt le contraire ; un enquêté sur dix croit qu'elle n'induirait aucun changement et un peu plus, (13%) n'en sait rien. Dans l'ensemble, les hommes sont plus optimistes (50%) que les femmes (39%) même si la proportion des femmes sans opinion (16,4%) est presque le double de la proportion des hommes (8,5%). Par localités, les enquêté(e)s les plus optimistes quant à la régionalisation sont ceux de Tombouctou (84,3%), Gao (63,2%), Kayes (56,3%) et Mopti (50,2%) tandis que les moins optimistes sont ceux de Kidal (36,8%), Sikasso (29,4%) et Bamako (28,5%).

La sécurisation du pays

De la situation sécuritaire : La grande majorité des citoyen(ne)s (81,7%) ne s'estiment pas du tout (44,9%) ou pas assez en sécurité (36,8%) contre 17% qui pensent le contraire, sans différence significative selon le sexe. Avec respectivement 69,4%, 60,5%, 50,6%, la plupart des habitants des villes de Sikasso, Bamako, Tombouctou ne se sentent pas du tout en sécurité. Cette psychose est plus faible dans les villes de Koulikoro, Mopti et Gao où respectivement 33,3%, 30,2% et 27,9% se sentent suffisamment en sécurité.

De la peur des attentats terroristes : La grande majorité de la population (71%) a très peur des attentats terroristes avec une proportion plus élevée chez les femmes (79%) que chez les hommes (62%). La proportion de ceux qui déclarent ne pas avoir peur est inférieure à 10% (8,9%) contre environ 20% qui considèrent qu'ils ont « un peu » ou « moyennement » peur. Cette peur des attentats terroristes est surtout exprimée à Sikasso, Mopti, Ségou et Kayes avec plus de 80% des citoyen(ne)s qui se sentent menacés. En revanche, c'est à Koulikoro et Kidal que cette peur est moins exprimée avec seulement 24% et 18% des enquêté(e)s.

De la confiance dans les acteurs pour la sécurisation des localités : De façon générale, les populations enquêtées font d'abord plus confiance aux forces armées (51,2%), puis à la gendarmerie (41,5%) et à la garde nationale (31,6%) pour sécuriser leur localité, sans différence significative selon le sexe. Les autres acteurs comme la MINUSMA (9%), les groupes armés (7,1%), les imams et marabouts (5,2%), les chefs de village, quartier ou fraction (5,1%) recueillent moins d'opinions favorables. Un cinquième (20%) des enquêté(e)s déclare « s'en remettre » à Dieu. Par localités, ce sont les populations de Kayes, Koulikoro, Tombouctou et Bamako qui font le plus confiance aux FAMAs pour la sécurisation de leur localité, tandis que Kidal désigne majoritairement (65%) « les groupes armés », suivis des « chefs de fraction » (41,2%), des « imams et marabouts » (39,7%). A Gao, plus d'un tiers des enquêté(e)s (33,8%) fait aussi confiance aux groupes armés.

De la confiance aux FAMAs pour la sécurisation de leurs localités : Les forces armées et de sécurité du Mali inspirent la confiance à plus de 75% des enquêté(e)s, 41,6% ont très confiance et 33,7% ont confiance en elles pour assurer la sécurité de leur localité. Ce sentiment est largement partagé dans toutes les villes enquêtées, à l'exception de Kidal où plus de la moitié de la population (54,4%) ne fait pas (25%) ou peu (29,4%) confiance aux FAMAS contre 31% sans opinion.

De la connaissance des missions de la MINUSMA : Pour la grande majorité des enquêté(e)s (70,7%), la mission de la MINUSMA est « la sécurisation, la stabilisation et la protection des civils. » Les autres missions comme « l'appui au dialogue politique et à la réconciliation nationale » (22,4%) ; « l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays » (15,6%) ; « l'appui à la reconstruction du secteur de la sécurité malien » (14,7%) et « l'appui à l'aide humanitaire » (11,7%) sont moins connues.

Du soutien de la MINUSMA à la sortie de crise du Mali : Pour 53,7% des populations enquêtées, la MINUSMA soutient suffisamment (16,4%) ou moyennement (37,3%) le Mali contre 31,8% qui affirment le contraire. 14,6% sont sans opinion. Les populations de Kidal (39,4%) et Koulikoro (31,2%) sont celles qui estiment le plus que la MINUSMA soutient suffisamment le Mali contre celles de Mopti (7,8%), Gao (8,8%), Kayes (9,5%) et de Bamako (9,7%) qui affirment le contraire.

Des reproches faits à la MINUSMA dans son soutien au Mali : les Maliennes et les Maliens trouvent que la MINUSMA ne protège pas les populations contre les violences des groupes armés et les terroristes (51,8%). Les autres reproches sont « être complice des groupes armés » (39,1%) ; « un mandat pas suffisamment connu » (27,7%), « contribuer à la cherté de la vie » (23,8%) ou « répondre très lentement aux défis de la stabilisation du pays » (20,1%).

De ce que doit faire la MINUSMA pour gagner la confiance des populations : Afin de gagner la confiance des populations, les enquêté(e)s proposent à la MINUSMA de « combattre les groupes armés et les terroristes » (58,9%) ; d' « aider l'armée pour cette mission » (50,2%) et « protéger les populations » (43,8%).

De la fréquence des contacts avec le personnel militaire ou civil de la MINUSMA : Dans leur grande majorité, (87,8%), les citoyen(ne)s n'ont pas été en contact avec le personnel militaire ou civil de la MINUSMA. Les populations enquêtées des capitales régionales du nord sont celles qui ont eu plus de contacts avec le personnel de la MINUSMA avec 50,7% à Gao, 53,7% à Kidal et 35% à Tombouctou. Dans les autres capitales régionales, la proportion de citoyen(ne)s ayant été en contact avec le personnel de la MINUSMA varie entre 2% et 15%.

De la connaissance des missions des forces françaises au Mali : Pour les populations enquêtées, les missions des forces françaises au Mali à travers BARKHANE consistent à « lutter contre les groupes terroristes » (61%) ; « lutter contre les groupes jihadistes » (40%) ; « protéger les civils » (33%) et « les intérêts de la France » (21%), sans différence significative selon le sexe, le niveau d'instruction et l'âge.

De l'appréciation de l'intervention militaire française pour lutter contre le terrorisme : Près de 60% des enquêté(e)s ont déclaré avoir un peu confiance (25,6%) ou pas confiance (33,6%) en l'intervention française pour lutter contre le terrorisme au Mali, contre 35% qui font confiance à cette intervention. Par localités enquêtées, les citoyen(ne)s de Mopti, Sikasso et Bamako sont les plus nombreux à ne pas avoir confiance en l'intervention française contre le terrorisme avec respectivement (78,4%), (71,1%) et (62,4%), et les plus nombreux à faire confiance sont ceux de Tombouctou (69,7%) et Kidal (52,9%).

De la connaissance de la formation des forces armées du Mali par l'EUTM : Plus de la moitié (53,9%) des enquêté(e)s est au courant que l'Union Européenne, à travers l'EUTM, forme les forces armées du Mali à Koulikoro. Par localités, les citoyen(ne)s de Koulikoro (87,4%) sont les plus informés de cette formation.

Ils sont suivis des citoyen(ne)s de Kayes (61%), Tombouctou (54,5%), Sikasso (51,3%) et Ségou (51,2%). Les populations de Kidal (8,8%), Mopti (35,3%) et Gao (38,2%) sont les moins informées.

De l'appréciation de la formation des forces armées maliennes par l'EUTM : La grande majorité des enquêté(e)s (82,2%) apprécie favorablement cette formation des forces armées du Mali par l'EUTM. Cette appréciation est partagée dans toutes les localités enquêtées, à l'exception de Kidal où 83% de la minorité informée de cette formation n'apprécient pas du tout ladite formation.

De l'appréciation de la durée de présence des troupes de l'ONU au Mali : Près du tiers (31,8%) des maliens pense que la durée de présence des troupes de l'ONU doit être de moins d'un an, tandis que presque le quart (24,6%) est favorable à une durée allant de un à trois ans, et un peu plus du dixième (12,3%) pour une période de quatre à cinq ans. Les hommes sont plus favorables que les femmes à une durée plus courte (38,4% contre 25,6% pour les femmes). Par régions, les citoyen(ne)s de Mopti (51,6%), Sikasso (36,5%), Bamako (35,5%) et Kayes (30,9%) sont les plus favorables à une courte durée de présence des forces de l'ONU au Mali.

De l'appréciation de la durée de présence de BARKHANE au Mali : Plus de 30% des enquêté(e)s (30,3%) pensent que la durée de présence des troupes des forces françaises au Mali ne doit pas excéder un an. Environ le cinquième (21,3%) situe cette durée entre un à trois ans, 16,2% la souhaitent entre quatre et cinq ans et 18% sont sans opinion. Par localités, la grande majorité des enquêté(e)s de Tombouctou et Kidal, avec respectivement 58% et 61,8%, sont en faveur d'une présence plus longue des forces françaises, au-delà de 4 ans. C'est à Gao (6%), Bamako (21%), Mopti (27%), Koulikoro (29%) et Sikasso (30%) que la proportion de la population favorable à une longue présence est plus faible.

La Commission Vérité, Justice et Réconciliation

De la connaissance de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation : Dans l'ensemble, un peu plus d'une personne sur trois (36,5%) a affirmé être au courant de la constitution de la CVJR. Cette proportion est plus élevée à Gao (64%), Mopti (49%), Tombouctou (46%), Koulikoro (43%) et dans le District de Bamako (45%). Elle est plus faible dans les autres villes comme Kidal (29%), Kayes (23%), Sikasso (25%) et Ségou (27%).

De l'appréciation de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation : La grande majorité (85,5%) des enquêté(e)s qui ont déclaré connaître la CVJR considère qu'elle est importante (52% la jugent d'une très grande importance) contre environ une personne sur dix (10,7%) qui ne lui reconnaît aucune importance. La CVJR suscite particulièrement de l'espoir dans les villes du Nord où la quasi-totalité des habitant(e)s la juge très importante : 100% à Kidal ; 97,6% à Gao ; 95,1% à Tombouctou et 98,5% à Mopti. Elle est aussi jugée importante par la grande majorité des citoyen(ne)s des villes de Kayes (89,2%), Koulikoro (74,6%), Sikasso (90,9%) et Ségou (83,1%) et Bamako (72,2%).

De l'appréciation de la réconciliation entre les populations : La très grande majorité (91,2%) des personnes enquêtées pense que la réconciliation est nécessaire entre les populations, à l'exception de Kidal où « seulement » 57,4% partagent cet avis contre 42,3% qui pensent le contraire.

Des conditions pour la réconciliation des populations : La condition la plus fréquemment citée par la majorité des enquêté(e)s est l'organisation de rencontres inter et intra-communautaires (68,2%), suivie de loin par les autres conditions comme : « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (37,3%) ; « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (29,5%) ; « dédommager les victimes des rébellions » (23,3%) et, « identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les groupes armés » (21,2%).

La Justice et la bonne gouvernance

De l'appréciation de la Justice : Environ un quart (25,7%) des personnes enquêtées a confiance contre presque la moitié (46,4%) qui n'a pas confiance en l'institution judiciaire au Mali. Pus d'un cinquième (21,1%) a un peu confiance et 6,2% sont sans opinions. Le manque de confiance est plus élevé à Mopti (73,3%) et à Bamako (62,3%). En général, la proportion de la population qui partage cette appréciation de la Justice augmente avec le niveau d'instruction.

Des raisons du manque de confiance en la Justice : Deux raisons principales ont été citées par les enquêté(e)s : « être corrompue », par 79,1% et « être au service des riches » par 67,3%. Les autres raisons moins fréquemment signalées sont « le manque d'efficacité et d'indépendance par rapport au pouvoir » pour les habitants de Ségou et Tombouctou, tandis que son « instrumentalisation » par le pouvoir a été particulièrement dénoncée à Mopti.

De l'appréciation de la fréquence de l'impunité : Plus de deux enquêté(e)s sur trois (68%) pensent que l'impunité est très fréquente (51%) à fréquente (17%), avec une proportion plus élevée chez les hommes (73,9% contre 63,2% chez les femmes). L'impunité est jugée fréquente particulièrement dans les localités de Mopti (80,3%), Bamako (80,3%) et Tombouctou (79,6%).

De l'affectation par l'impunité : Plus de la moitié des enquêté(e)s (56%) a déclaré avoir été affectée par l'impunité au cours des 12 derniers mois, soit personnellement (11,3%), ou à travers un proche (17%), quelqu'un qu'ils connaissent (19%) ou qu'ils ne connaissent pas personnellement (17%). Cette affectation par l'impunité a été surtout signalée à Kidal (90%), Tombouctou (84%), Kayes (73%) et Koulikoro (67%).

De l'importance de la corruption au Mali : Plus de 84% des enquêté(e)s estiment que la corruption est très élevée (57,1%) ou élevée (27,1%), contre un peu plus de 10% (10,6%) qui pensent qu'elle est faible ou très faible et 5% sont sans opinion. Les plus forts taux ont été enregistrés à Kayes, Mopti (92%) et à Gao (91%) et le plus faible à Kidal (48%).

De l'affectation par la corruption : Plus d'un enquêté sur trois (36,7%) a été personnellement affecté par le phénomène de la corruption au cours des 12 derniers mois : les hommes (43,8%) plus que les femmes (29,8%). Les populations de Gao (47%), Kidal (44,7%), Ségou (42,4%) et Mopti (41,1%) plus que les autres, les populations de Tombouctou (18,7%) beaucoup moins.

Des principales causes de la corruption au Mali : Les principales causes de la corruption sont de l'avis des populations, « la pauvreté des populations » (58,1%), « le mauvais exemple des dirigeants » (49,8%) et « le bas niveau des salaires et revenus » (43,9%). A ces causes s'ajoutent d'autres moins fréquemment citées comme « l'avidité » (37,8%), « l'impunité » (33,9%), « l'ignorance des populations de leurs droits et devoirs » et « les relations sociales » (19,8%).

Des domaines les plus concernés par la corruption : « La justice » (63,7%), « la police » (56,7%), « la douane » (43,7%), « la mairie » (37,7%), « la santé » (33,3%) et « la gendarmerie » (28,3%) sont les domaines les plus concernés par la corruption. Cette perception est variable selon les localités des enquêté(e)s et le niveau d'instruction pour certains domaines.

Des solutions pour lutter contre la corruption : Les principales solutions proposées de lutte contre la corruption sont de « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (68,0%), « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des Collectivité Territoriales » (38,8%) et « inciter les responsables à donner l'exemple » (37,0%).

La situation socioéconomique générale du pays

De la situation générale de l'économie du pays : Pour près de la moitié (46,8%) des citoyen(ne)s, la situation générale du pays s'est détériorée contre le quart (25,7%) qui estime qu'elle est en voie d'amélioration, 18% la jugent stagnante et près de 10% (9,4%) sont sans opinion. La détérioration est surtout manifeste à Sikasso (65,8%), Ségou (61,6%), Tombouctou (60,7%) et Bamako (57,4%), tandis que l'amélioration est observée à Gao (54,4%). Enfin, l'avis des citoyen(ne)s de Kidal est partagé entre détérioration (28%), stagnation (29%), amélioration (13%) et sans opinion (29%).

De la situation économique de cette année comparée à l'année dernière : Par comparaison avec l'année dernière, la situation économique personnelle des enquêté(e)s s'est détériorée pour 41%, n'a pas changé pour 30%, ou bien s'est améliorée pour 27%, sans incidence significative selon le sexe. Dans l'ensemble, cette appréciation est en corrélation avec l'appréciation de la situation générale d'économie du pays.

PREMIERE PARTIE : OBJECTIFS ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE

1. Contexte et justification

La Friedrich Ebert Stiftung- Mali a initié Mali-Mètre depuis 2012 comme un instrument de collecte et de présentation des données relatives à l'opinion des citoyen(ne)s sur le contexte sociopolitique national. Cet instrument qui traite de différents sujets, mais surtout de sujets dominant l'actualité, a pour but de servir de baromètre pour l'orientation des décisions et actions des acteurs politiques, des partenaires au développement du Mali, des chercheurs et des experts. La première édition qui remonte à novembre 2012 a démarré dans la capitale, Bamako. Depuis, elle s'est étendue sur Mopti et plus tard sur toutes les capitales régionales, exceptée Kidal où la situation sécuritaire n'a jusque-là pas permis d'y conduire des enquêtes. Aussi, une édition spéciale a été dédiée à Gao, Kidal et Ménaka en début d'année 2015.

A raison de deux éditions par an, Mali-Mètre permet d'aborder diverses questions dominant non seulement l'actualité, mais aussi, les institutions en place, les priorités des Maliens et des Maliennes en termes de reconstruction du pays après la crise, le rôle des élus, des partis politiques, des médias et de la société civile dans la gestion de la crise, etc. Pour l'essentiel, ces questions puisent toujours dans le quotidien des citoyen(ne)s, permettant ainsi d'établir un pont entre les perceptions, préoccupations et attentes des populations, des décideurs et des partenaires techniques et financiers.

Les commentaires des résultats de Mali-Mètre dans les médias, l'intérêt de plus en plus grand des décideurs maliens et des partenaires techniques et financiers pour les données collectées par Mali-Mètre sont autant d'indicateurs en faveur du sondage d'opinion.

La présente édition, dans la même logique que les éditions précédentes, intègre des questions en rapport avec l'actualité. Elle aborde particulièrement des questions portant sur, (1) **la mise en œuvre de l'Accord** pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, en termes de défis et d'attentes pour les populations, (2) **la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR)** dont la composition vient d'être rendue publique et qui doit susciter de l'espoir chez les citoyen(ne)s, (3) **le report des élections communales et régionales** et leurs impacts attendus sur le renforcement de la démocratie, (4) la gouvernance et les **réformes institutionnelles** envisagées dans le cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, (5) **l'insécurité persistante**, malgré la présence des forces militaires étrangères, (6) l'appui aux forces armées et de sécurité du Mali et la signature de l'Accord de paix .

Par ailleurs, les éditions précédentes, en particulier l'édition spéciale, ont fourni des indications suscitant réflexions et interpellations, notamment en ce qui concerne : l'importance des autorités ou légitimités traditionnelles dans la sécurisation des localités ; la confiance relative des populations dans les forces de sécurité ; la nécessité de combattre les injustices et les inégalités sociales et de privilégier la justice dans le processus de réconciliation. Ces résultats sont autant d'indicateurs pour l'orientation des actions de l'Etat, des collectivités territoriales et des partenaires du Mali, pour la restauration de la paix et la réconciliation des autorités publiques avec les populations locales.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif de la présente édition de Mali-Mètre s'inscrit dans le cadre des objectifs des numéros précédents qu'il prolonge, complète et actualise. Plus spécifiquement, les citoyen(ne)s ont été interrogés sur les points suivants :

- Défis majeurs pour le Mali ;
- Appréciation de la gestion du président des préoccupations des Maliens ;
- Appréciation de la gestion du Gouvernement des préoccupations des Maliens ;
- Mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et le développement ;
- Report des élections communales et régionales ;
- Sécurisation du Mali ;
- Vérité et Réconciliation ;
- Justice et bonne gouvernance ;
- Appréciation de la situation socioéconomique du pays.

3. Bref aperçu de la méthodologie de Mali Mètre VII

La méthodologie de Mali Mètre VII est sommairement présentée dans le tableau ci-dessous. Le développement se trouve dans l'annexe 1 du présent rapport.

Période d'enquête	Du 21 au 30 décembre 2015
Echantillon	1 870 individus répartis dans les 8 capitales régionales et le District de Bamako, proportionnellement à la taille de la population de chaque région.
Méthode d'échantillonnage	La taille de l'échantillon dans chaque localité est déterminée par la méthode des proportions. La méthode des quotas a été appliquée avec pour caractéristiques retenues des populations : la localité, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction.
Caractéristiques de l'échantillon enquêté	Par sexe - Hommes : 908 - Femmes : 962 Par tranche d'âge - 18-24 ans : 562 - 25-35 ans : 540 - 36-55 ans : 521 - 56 ans et plus : 241 Selon le niveau d'instruction - Aucun : 891 - Primaire : 576 - Secondaire : 305 - Supérieur : 98
Pondération	Le poids de la population enquêtée à Kidal a été surévalué dans l'échantillon final compte tenu de sa taille trop petite dans l'échantillon initial (9 individus)

Le rapport est structuré en neuf chapitres. Le premier est relatif à l'opinion des citoyen(ne)s sur les Défis majeurs du Mali ; le second traite de la confiance dans les Institutions de la République ; le troisième aborde les priorités du Gouvernement ; le quatrième est relatif à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et le développement ; le cinquième traite de la perspective des élections à venir ; le sixième aborde la question de la sécurisation du pays ; le septième porte sur la Commission Vérité, Justice et Réconciliation ; le huitième traite de la Justice et la bonne gouvernance ; le dernier est relatif à l'appréciation de la situation socioéconomique du pays.

DEUXIÈME PARTIE : LES RÉSULTATS

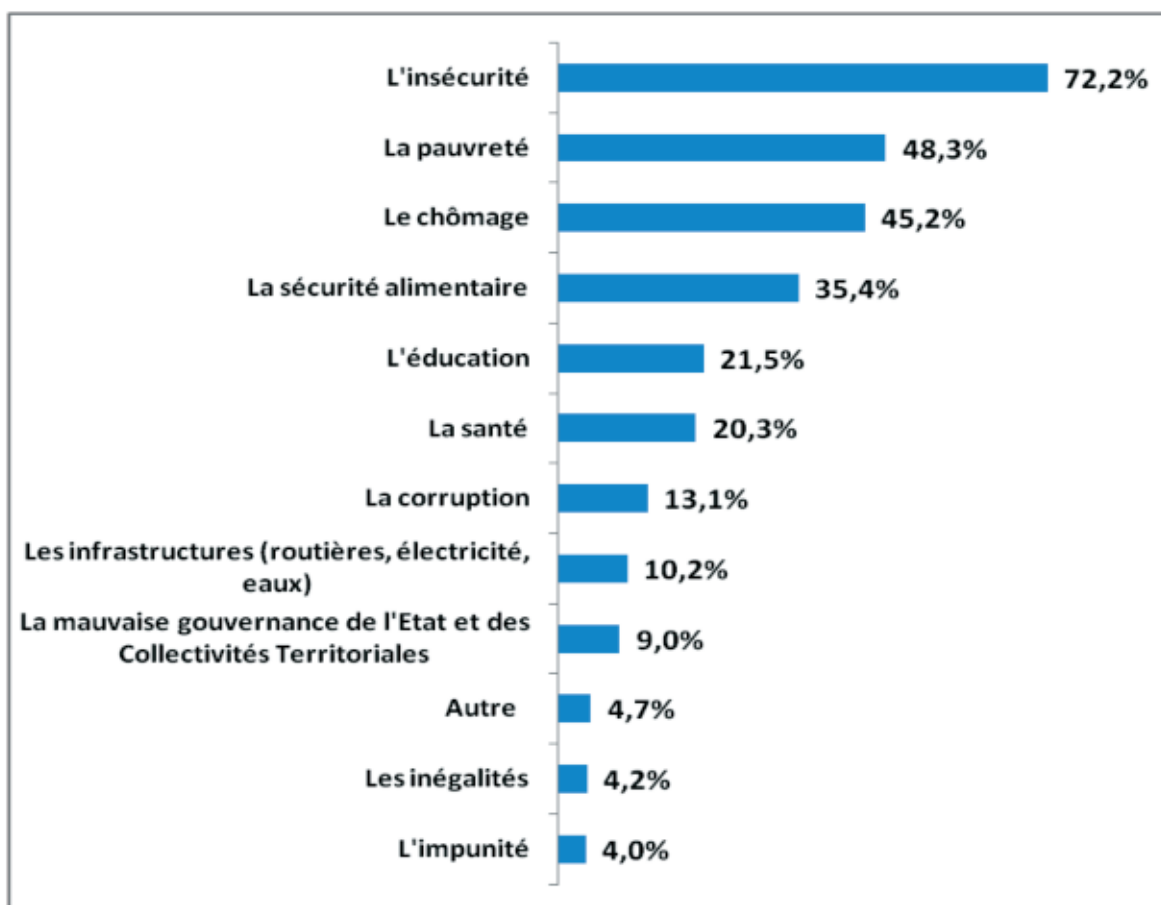
2.1. Défis majeurs du Mali

Les défis majeurs du moment, comme indiqué dans le graphique 1, les plus cités par les enquêté(e)s sont : « l'insécurité », « la pauvreté » et « le chômage », de l'avis respectivement de 72%, 48,3% et 45,2% des citoyen(ne)s. Les autres défis cités concernent « la sécurité alimentaire », « l'éducation », « la santé », « la corruption », « les infrastructures », etc.

Selon le sexe, « la pauvreté » est plus fréquemment citée par les femmes (57,5%) que par les hommes (38,5%), tandis que c'est l'inverse pour « le chômage » cité par légèrement plus de la moitié des hommes (51%) contre 40% des femmes.

Par localité, à l'exception de Kidal, « l'insécurité » est le défi majeur le plus fréquemment cité dans toutes les villes enquêtées. Cette fréquence est particulièrement élevée dans les villes de Gao (88,2%) et Tombouctou (83,1%), suivies de Mopti (82,4%) et du District de Bamako (78,7%). Il convient de noter que le premier défi majeur cité à Kidal est « le chômage » (63,2%), juste avant « l'insécurité » (60,3%) et « la santé » (44,6%). « Le chômage » constitue le deuxième défi majeur soulevé par les citoyen(ne)s des villes de Bamako et Kayes avec respectivement 57% et 53%.

Graphique 1 : Répartition des défis majeurs du Mali selon l'opinion des enquêté(e)s



Dans les villes de Tombouctou, Ségou, Sikasso, Koulikoro et Mopti, « la pauvreté » est le défi majeur cité en deuxième position avec respectivement 80%, 56%, 56%, 48% et 45%.

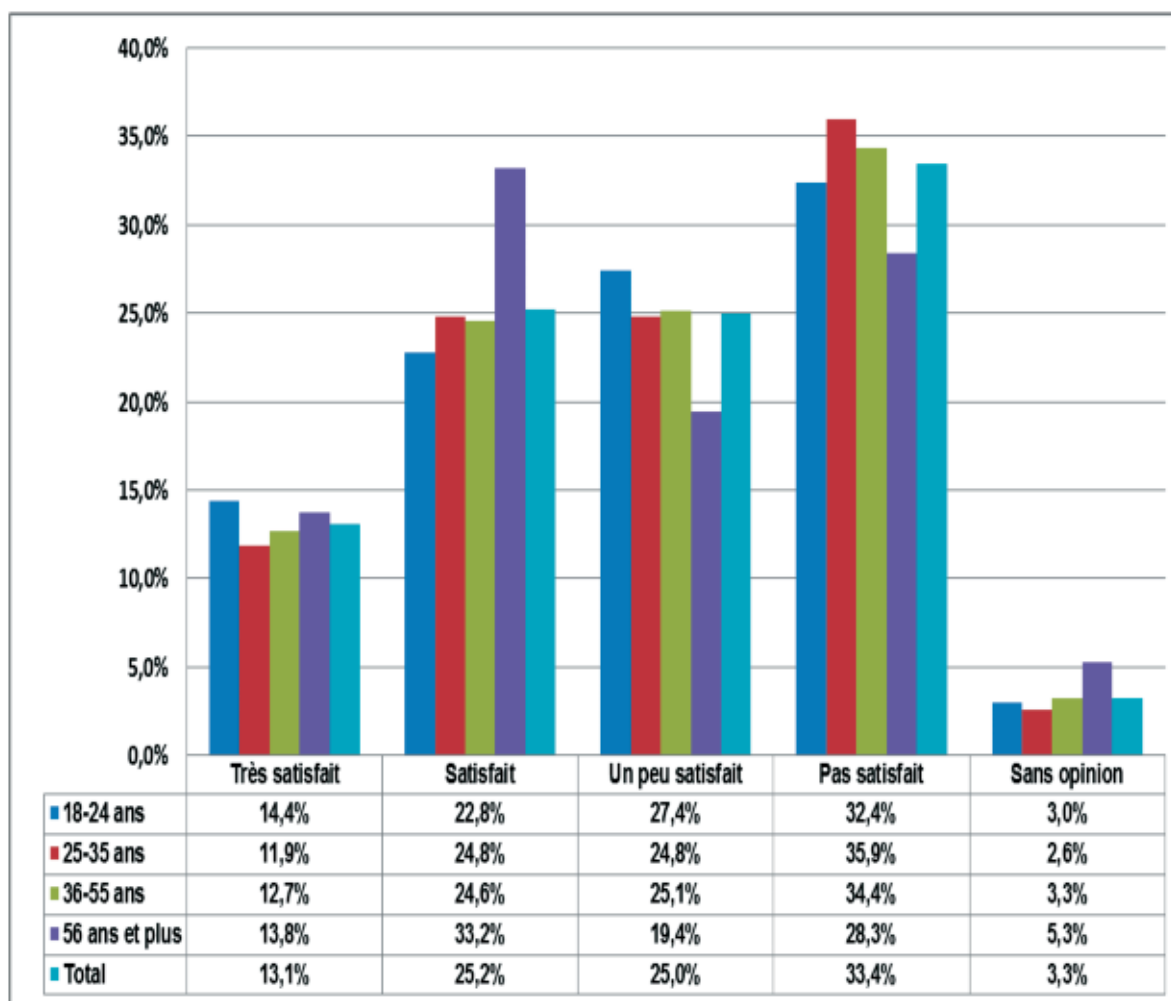
« L'insécurité » demeure le premier défi majeur à relever selon les enquêtés, indépendamment du niveau d'instruction et de l'âge.

2.2. Confiance dans les institutions

2.2.1. Appréciation de la gestion du pays par le président de la République

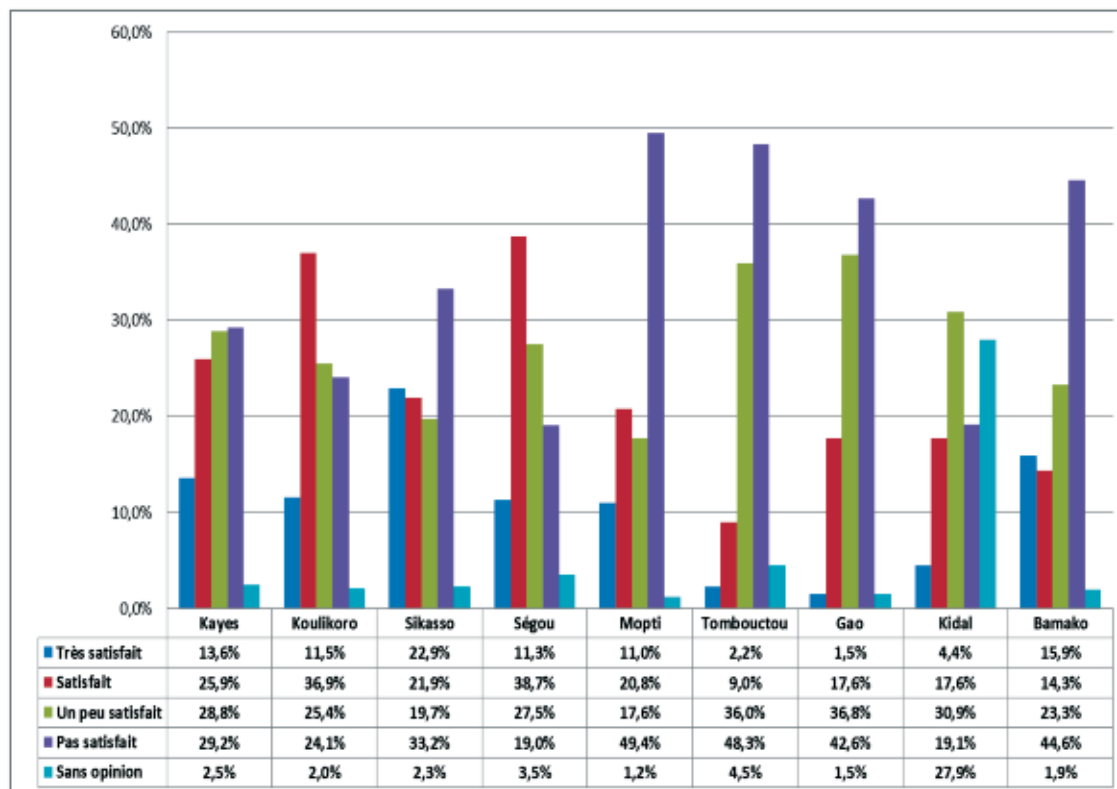
Comme l'on peut le constater dans le graphique 2, la majorité des enquêtés (58.4%) déclare être peu satisfaite (25,0%) ou pas satisfaite (33,4%) par la gestion du pays par le président de la République. Seulement un peu plus du tiers (36,6%) de la population estime être satisfait, avec 23.3% juste satisfait et 13.3% très satisfait.

Graphique 2 : Appréciation de la gestion du pays par le président de la République selon l'âge



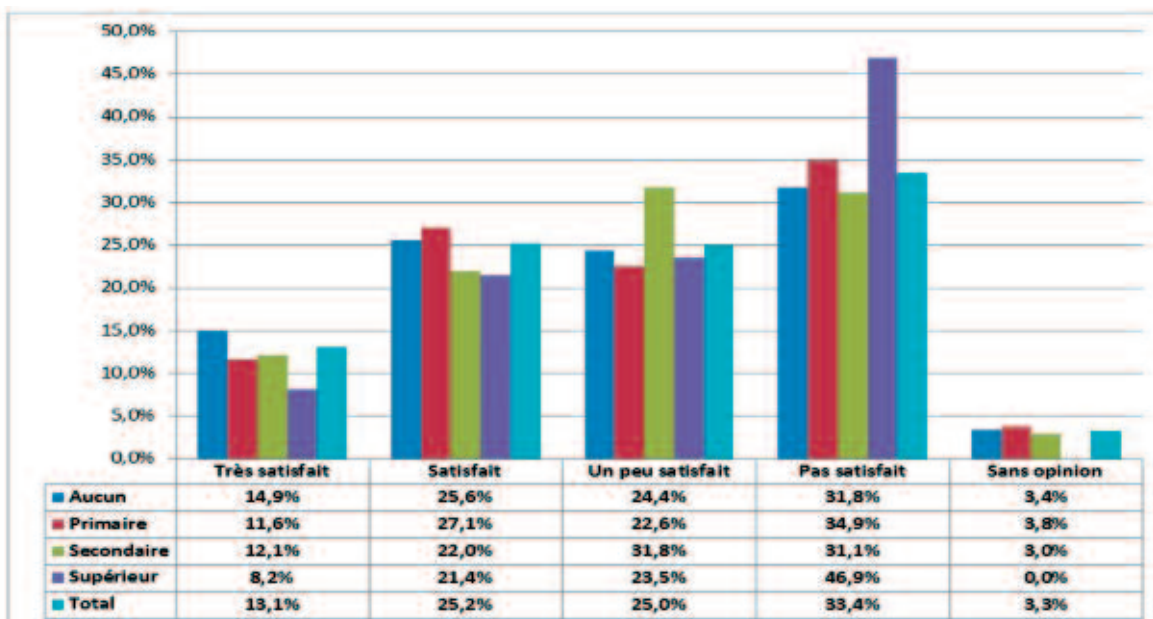
Selon les localités (graphique 3), les citoyen(ne)s de Tombouctou (84%) et de Gao (79%) sont les plus nombreux à être peu ou pas satisfaits des actions du président de la République. Ils sont suivis de ceux de Bamako (67,8%), Mopti (67,1%), Kayes (58%), Sikasso (52,9%) et Kidal (50%). Il est à noter que la proportion des sans opinion est particulièrement élevée à Kidal ; elle est de 27,9% contre une moyenne nationale de 3,3%. Les citoyen(ne)s des régions de Ségou et de Koulikoro sont relativement les plus nombreux à apprécier les actions du président, avec respectivement 50% et 48% de très satisfait à satisfait.

Graphique 3 : Appréciation de la gestion du pays par le président de la République selon les localités



Plus le niveau d'instruction est élevé, plus l'insatisfaction des citoyen(ne)s est grande (graphique 4). En effet, la proportion des enquêté(e)s non satisfaits (un peu satisfait ou pas satisfait) du niveau supérieur est de 70% contre 63% pour le secondaire, 58% pour le primaire et 56% pour les sans niveau.

Graphique 4 : Appréciation de la gestion du pays par le Président de la République selon le niveau d'instruction

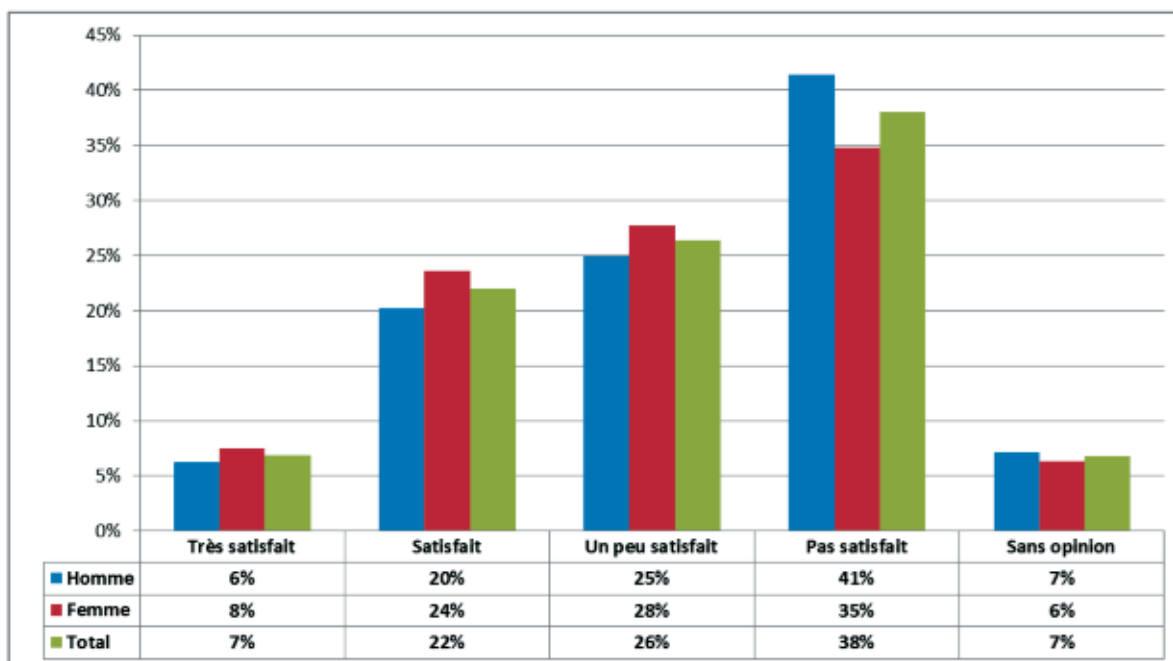


Par contre, le niveau de satisfaction des enquêté(e)s varie très peu selon l'âge (graphique 5), bien que l'on constate que la classe d'âge des 56 ans et plus concentre plus de citoyen(ne)s satisfaits à très satisfaits (48%) que les autres classes (38%).

2.2.2. Appréciation de la gestion du pays par le Gouvernement

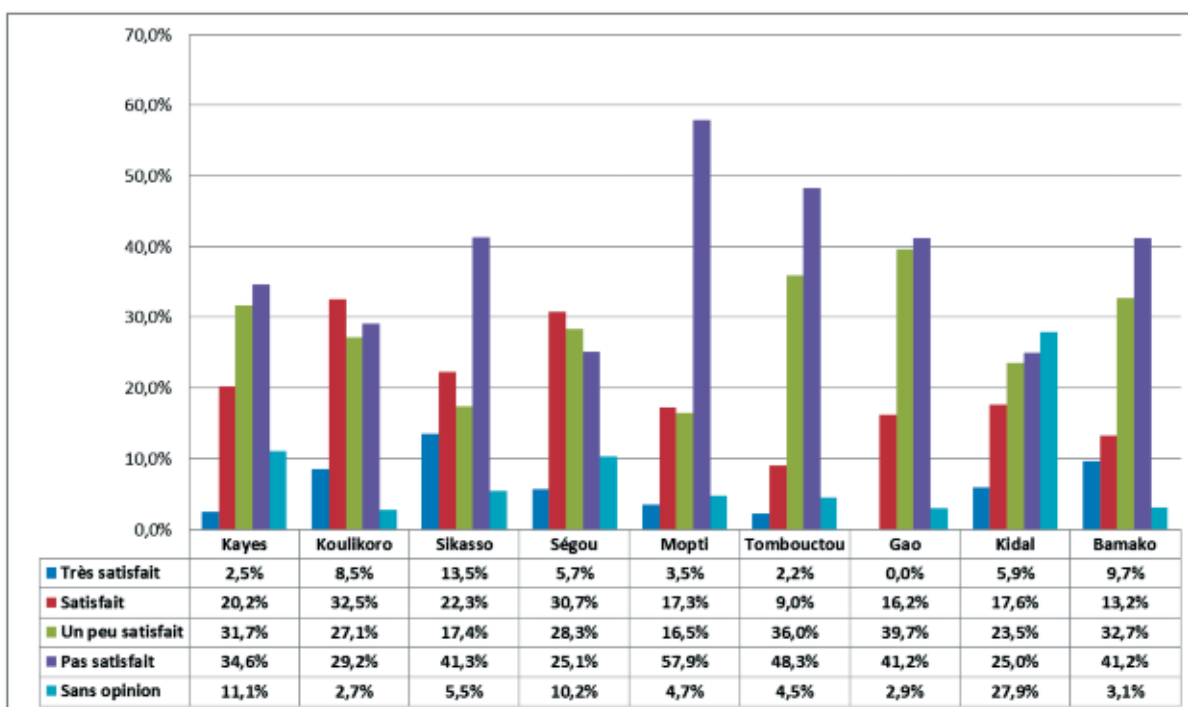
Les actions entreprises par le Gouvernement dans la gestion du pays ne sont pas bien appréciées par la plupart des citoyen(ne)s interrogés (64%) : 38% déclarent ne pas être satisfaits (38%) et 26% sont peu satisfaits, sans différence significative selon le sexe comme indiqué dans le graphique 6.

Graphique 5 : Appréciation de la gestion du pays par le Gouvernement selon le sexe



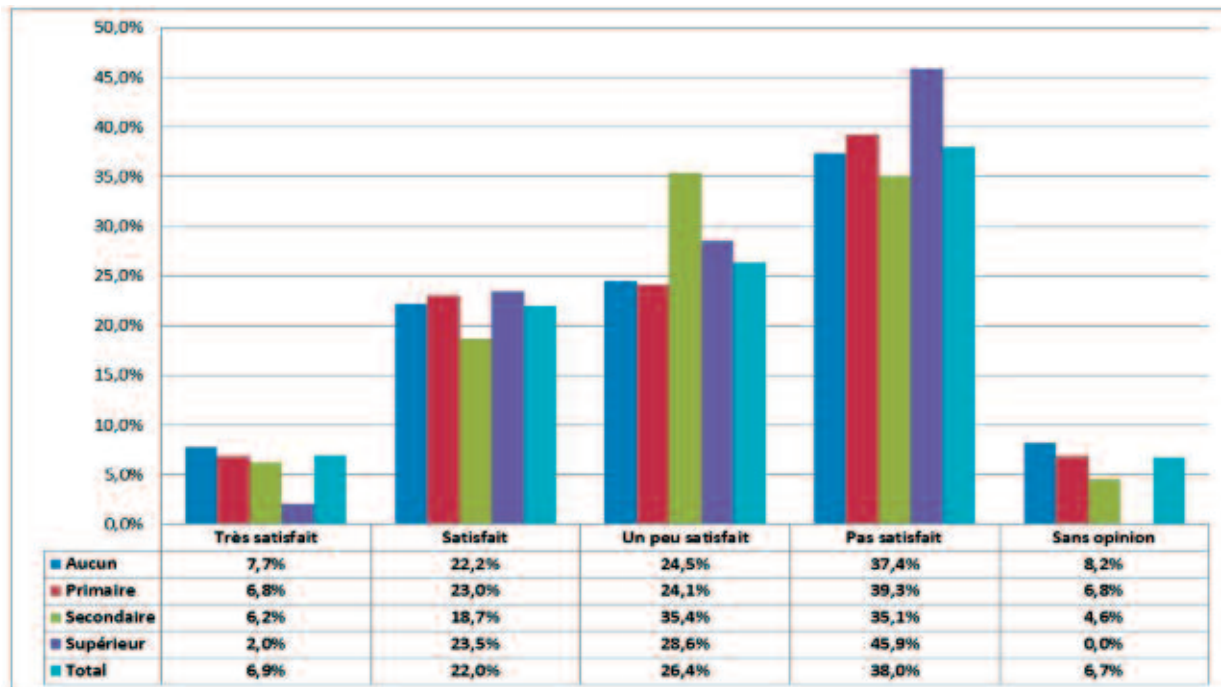
Selon les villes (graphique 7), ce sont les citoyen(ne)s de Tombouctou (84,3%) et Gao (80,9%) qui sont les moins satisfaits (pas satisfaits ou un peu satisfaits). Ils sont suivis de ceux de Mopti (74,4%), Bamako (73,9%), Kayes (66,3%), Sikasso (58,7%), Koulikoro (56,3%) et Ségou (53,4%). A Kidal, 48,5% des citoyen(ne)s sont insatisfaits contre 23,5% de satisfaits et 27,9% de sans opinion.

Graphique 6 : Appréciation de la gestion du pays par le Gouvernement selon les localités



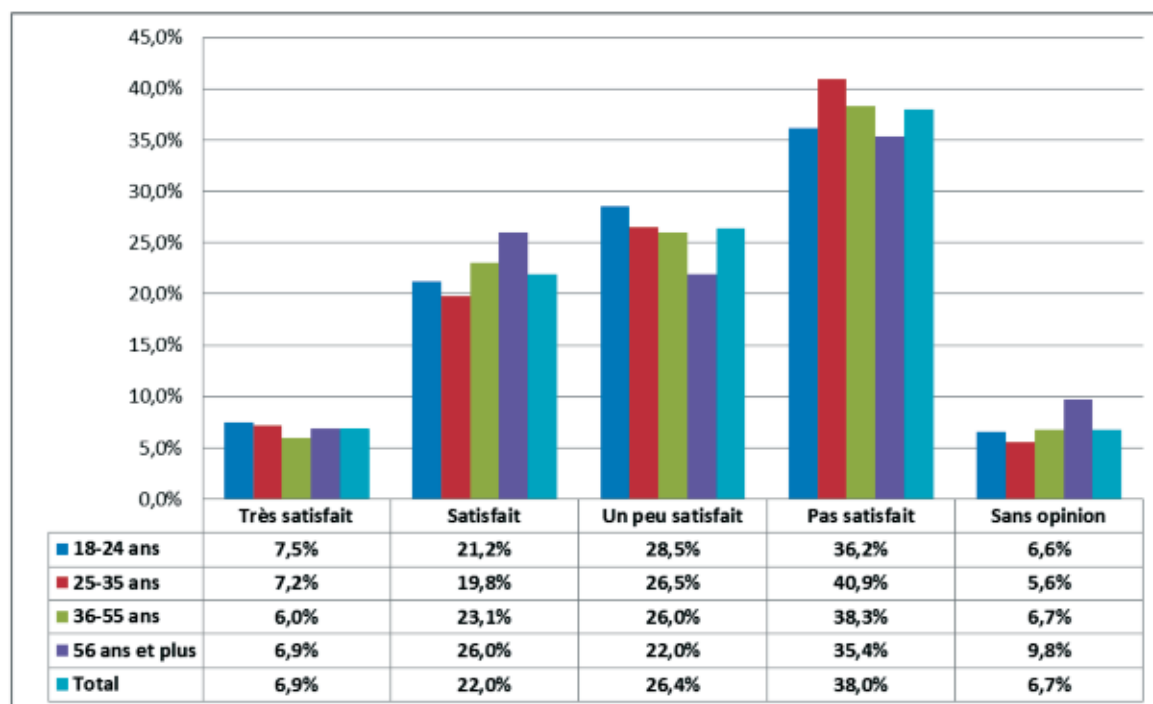
A l'instar de l'opinion sur les actions du président de la République, plus le niveau d'instruction des enquêtés est élevé, moins la satisfaction est grande (graphique 8). La proportion des citoyen(ne)s non satisfaits des actions du Gouvernement est de 75% pour le niveau supérieur contre 62% pour le primaire et 63% pour le secondaire et 62% pour les sans niveau.

Graphique 7 : Appréciation de la gestion du pays par le Gouvernement selon le niveau d'instruction



Selon l'âge, la classe des 56 ans et plus est la plus satisfaite (57%) des actions du Gouvernement dans la gestion du pays à la différence des autres tranches d'âge qui totalisent entre 36% et 35% de satisfaits comme indiqué au graphique 9.

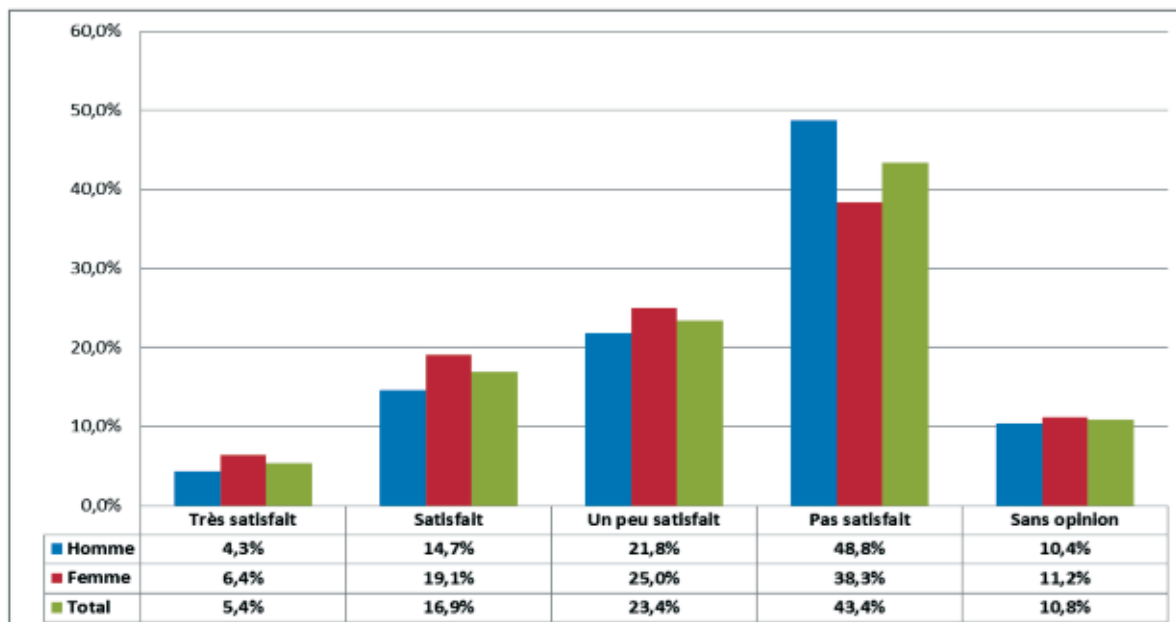
Graphique 8 : Appréciation de la gestion du pays par le Gouvernement selon l'âge



2.2.3. Appréciation de la gestion du pays par les députés

Les citoyen(ne)s , majoritairement ne sont pas satisfaits (43%) ou un peu satisfaits (23%) des actions des députés dans la gestion du pays. Selon le sexe, les hommes sont moins satisfaits (71%) que les femmes (63%) comme indiqué au graphique 10. Il est à noter que la proportion des sans opinion avec 11%, est relativement élevée.

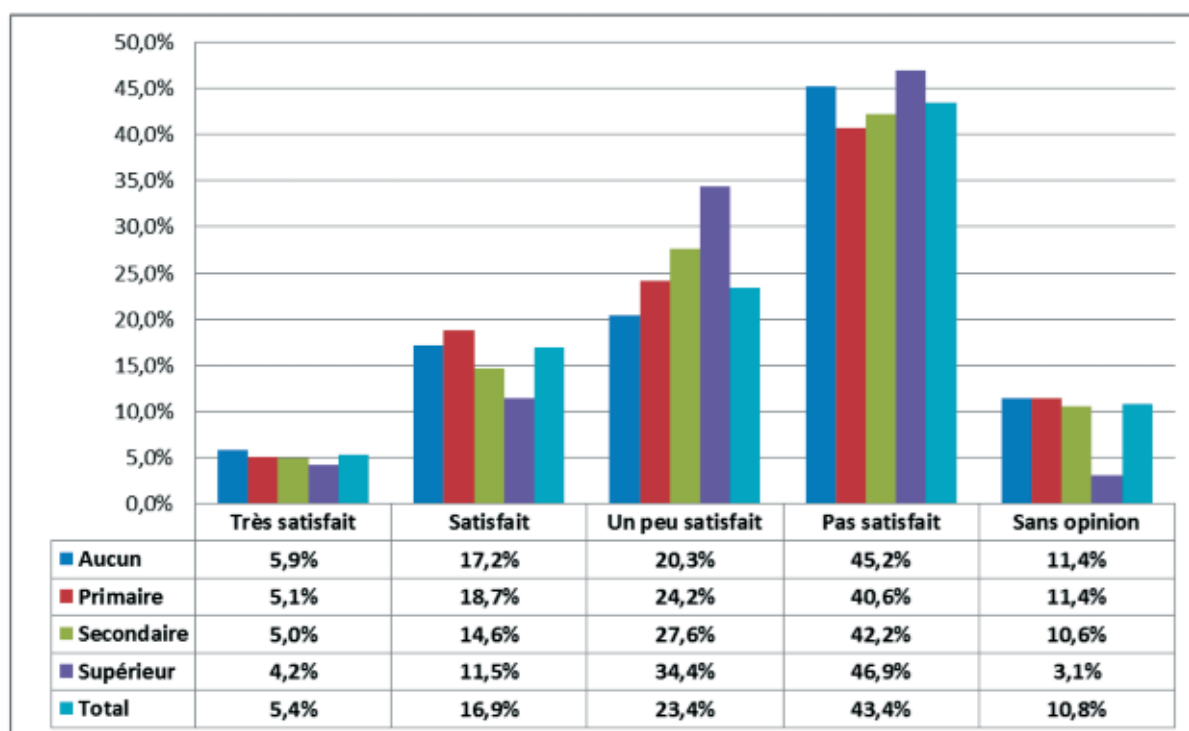
Graphique 9 : Appréciation de la gestion du pays par les députés selon le sexe.



Selon les localités, les citoyen(ne)s non satisfaits des actions des députés dans la gestion du pays se comptent surtout parmi les habitants des villes de Mopti (87,9%), Gao (85,3%), Tombouctou (77,5%) et Kayes (74,0%). Un peu plus des deux tiers des citoyen(ne)s de Bamako (67,6%) et de Sikasso (69,1%) sont aussi « un peu » ou « pas satisfaits ». L'opinion des citoyen(ne)s de Koulikoro et Ségou (52,5%) est plutôt partagée, avec respectivement 49,6% et 52,2% qui ont confiance et plus de 12% qui sont sans opinion. Les habitants de Kidal sont aussi loin d'être satisfaits : près de la moitié d'entre eux (48,5%) ne sont pas ou peu satisfaits, contre 19,1% de satisfaits et 32,4% de sans opinion contre une moyenne nationale de 11%.

Le niveau d'instruction semble avoir une incidence sur l'appréciation des actions des députés. En effet, les citoyen(ne)s de niveau secondaire ou supérieur sont moins satisfaits des actions entreprises par les députés : 81% du niveau supérieur et 70% du niveau secondaire déclarent être « un peu » ou pas satisfaits contre environ 65% du niveau primaire ou sans niveau qui sont de cet avis (graphique 11).

Graphique 10 : Appréciation de la gestion du pays par les députés selon le niveau d'instruction

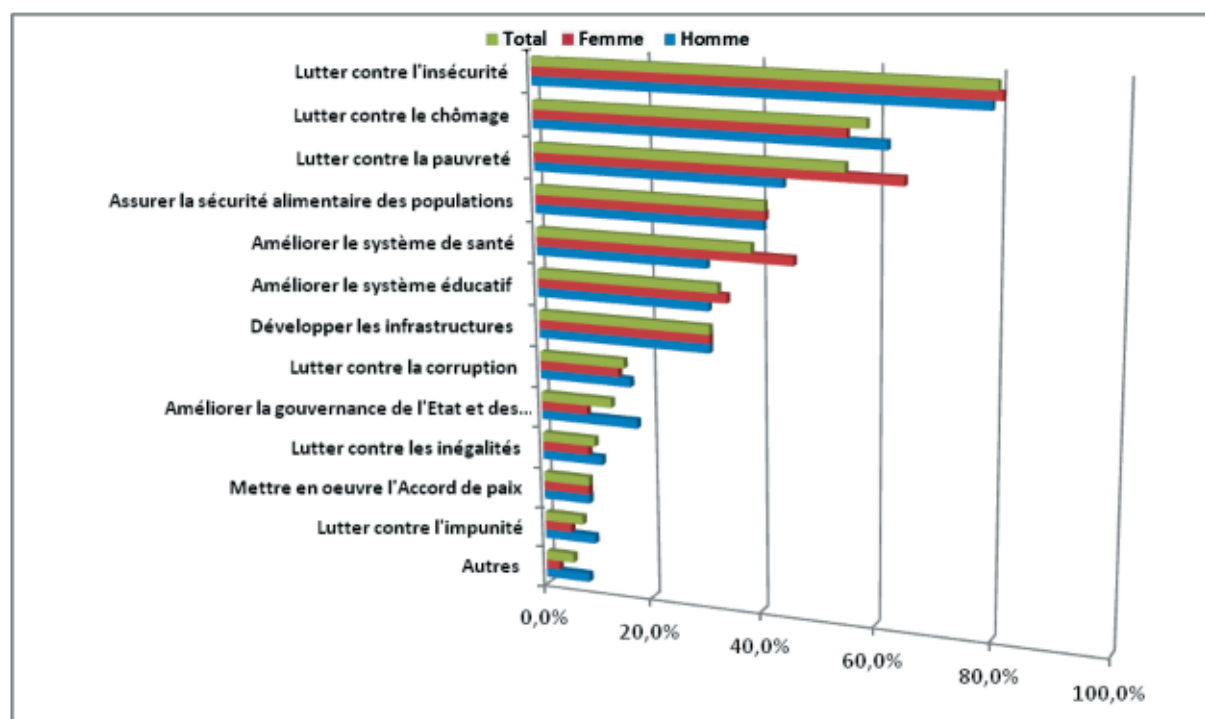


Par contre, l'incidence de l'âge est peu significative sur l'appréciation des citoyen(ne)s par rapport aux actions des députés dans la gestion du pays.

2.2.4. Appréciation des priorités du Gouvernement

Dans l'ensemble, les priorités sont en cohérence avec les défis cités plus haut et doivent porter sur la lutte contre l'insécurité (80%), suivie de la lutte contre le chômage (58%) et la lutte contre la pauvreté (55%). L'incidence du sexe semble surtout significative pour la lutte contre la pauvreté (64% de femmes contre 44% des hommes) comme indiqué dans le graphique 12. « Assurer la sécurité alimentaire des populations » (41%) ; « améliorer le système de santé » (38,6%) et « améliorer le système éducatif » (32,6%) ont été également évoqués comme priorités du Gouvernement.

Graphique 11 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon les priorités du Gouvernement



Au niveau de toutes les localités enquêtées, « la lutte contre l'insécurité » a été nettement citée comme priorité gouvernementale, mais particulièrement dans les localités de Koulikoro (89,2%), Tombouctou (89%), Mopti (85,5%) et Gao (81%). « La lutte contre l'insécurité » est également prioritaire dans les régions de Kidal (75%), Ségou (74%), Sikasso (73%) et de Kayes (72%).

« La lutte contre le chômage » en tant que priorité du Gouvernement est surtout évoquée dans les villes de Tombouctou (83%), le District de Bamako (69%), Ségou et Kidal (67,6%), Kayes et Koulikoro (63%). « Améliorer le système éducatif (écoles, université) » est la priorité à prendre en compte par le Gouvernement pour moins de la moitié des citoyen(ne)s de Kidal (42,6%), Bamako (42,2%) et Mopti (42%). Les enquêté (e)s des villes de Koulikoro, Kidal et Kayes, avec respectivement 56,5%, 51,5% et 36,3%, jugent « améliorer le système de santé » comme une autre priorité pour le Gouvernement. « Améliorer la gouvernance de l'Etat et des collectivités territoriales » est principalement évoquée par une forte minorité d'enquêté(e)s à Kidal (38,2%). Une majorité d'enquêté (e)s à Gao (62%) et Tombouctou (53%) estime que « assurer la sécurité alimentaire des populations » doit être une priorité gouvernementale. Ils sont 45,3% à Kayes à le penser aussi. Les habitants de Tombouctou (87,6%), Koulikoro (63%), Ségou (61%) et Sikasso (59,4%) pensent que « la lutte contre la pauvreté » doit être une mesure prioritaire pour le Gouvernement.

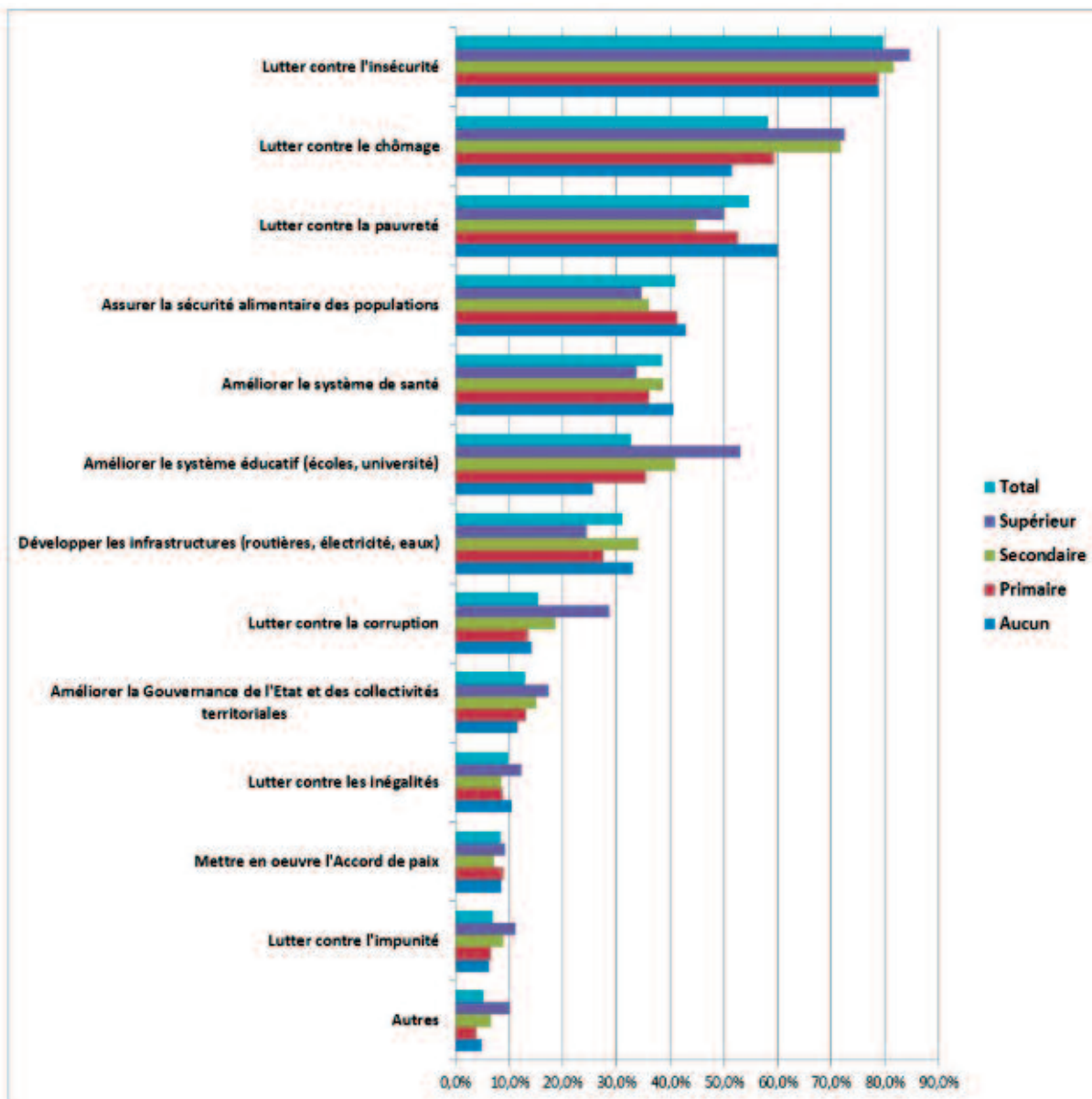
Les citoyen(ne)s de Gao (62%) et de Tombouctou (53%) estiment dans leur majorité que « le développement des infrastructures (routières, d'électricité et d'eau) » doit être prioritaire.

« La mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger » figure aussi parmi les priorités définies par les citoyen(ne)s enquêtés, surtout au nord et principalement à Kidal, Tombouctou et Gao, avec respectivement 50%, 35% et 21%.

« La lutte contre la corruption » est mentionnée comme priorité par une minorité significative d'enquêt(e)s du District de Bamako (23%), de Mopti (21%) et de Koulikoro (20,3%).

L'incidence du niveau d'instruction sur les modalités de réponses est particulièrement significative pour la plupart des priorités. En effet, la proportion des citoyen(ne)s qui mentionnent des priorités comme : « la lutte contre le chômage » ; « améliorer le système éducatif » ; « améliorer la gouvernance de l'Etat et des collectivités » ; « la lutte contre la corruption » ; « la lutte contre l'insécurité » augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. L'inverse est constaté pour d'autres priorités telles que : « assurer la sécurité alimentaire des populations » et « développer les infrastructures » comme indiqué dans le graphique 13.

Graphique 12 : Répartition des enquêt(e)s par niveau d'instruction selon les priorités du Gouvernement



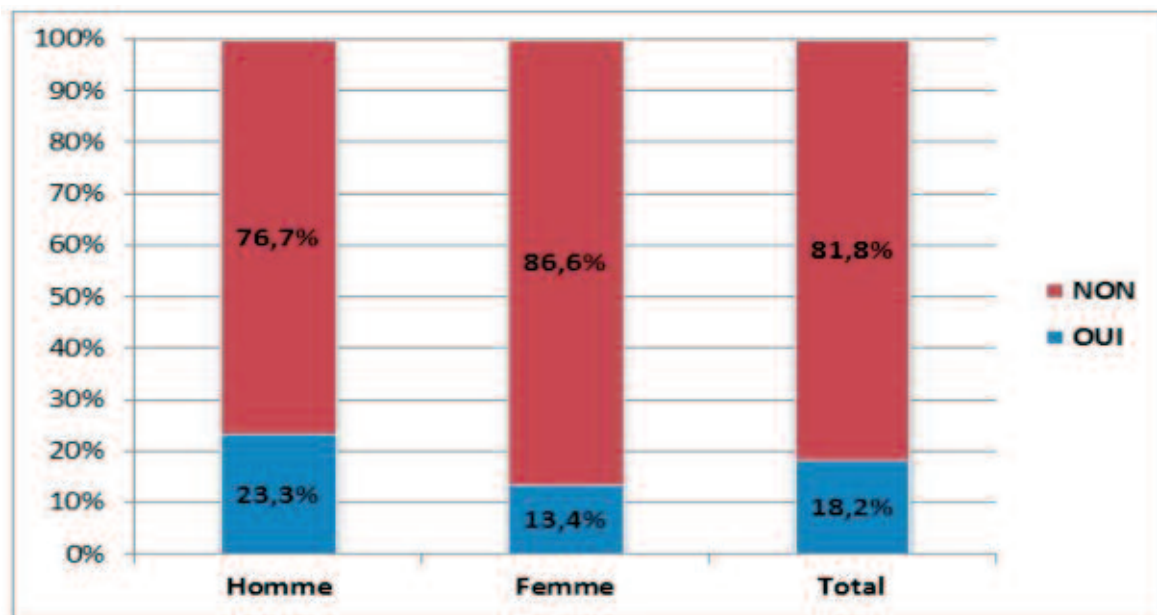
L'incidence de la classe d'âge est faible. Cependant, « la lutte contre l'insécurité » est l'une des priorités qui a recueilli une forte proportion des répondants (78 à 81%), quelle que soit la tranche d'âge.

2.3. De la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation

2.3.1. Connaissance du contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger

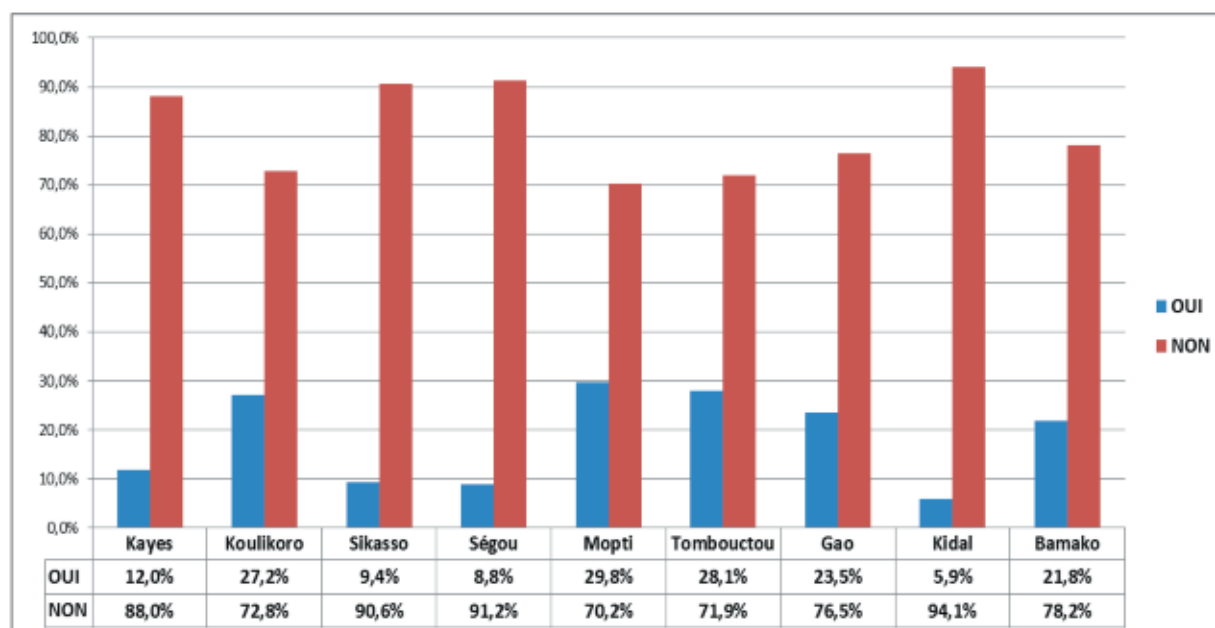
La grande majorité des citoyen(ne)s enquêtés (81,8%) a déclaré ignorer le contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Les femmes (87%) sont plus nombreuses que les hommes (77%) à ne pas connaître le contenu de cet accord (cf. graphique 14).

Graphique 13 : Répartition de la population enquêtée par sexe selon sa connaissance ou non du contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger



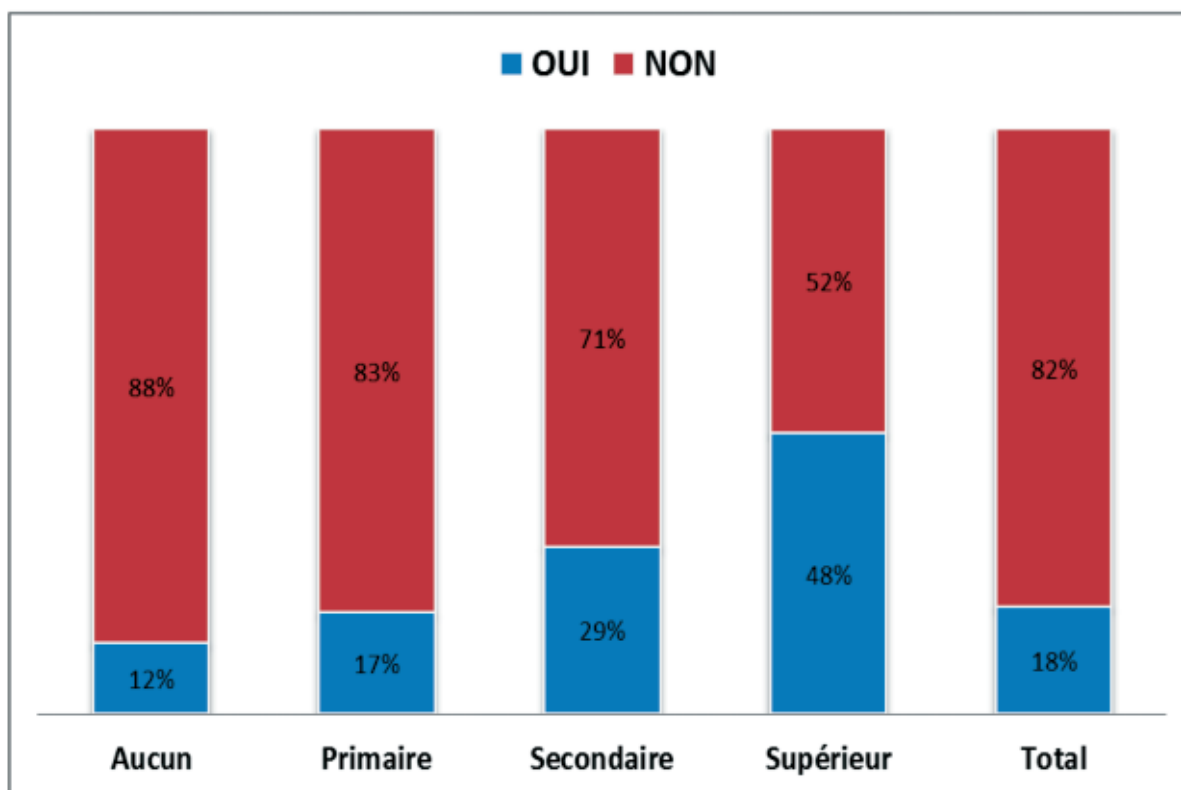
Selon les localités, le contenu de l'Accord est méconnu par plus de 90% des enquêté(e)s de Kidal (94%), Ségou (91,2%) et Sikasso (90,6%) et par une grande majorité à Kayes (88%), Bamako (78,2%), Gao (76,5%), Koulikoro (73%), Tombouctou (72%) et Mopti (70%) comme indiqué au graphique 15.

Graphique 14 : Répartition de la population enquêtée par localité selon la connaissance ou non du contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger



L'incidence du niveau d'instruction indique que la proportion de ceux qui déclarent connaître le contenu de l'Accord augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente comme présenté dans le graphique 16.

Graphique 15 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils connaissent ou non le contenu de l'Accord et leur niveau d'instruction



2.3.2. Les principaux points retenus de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger

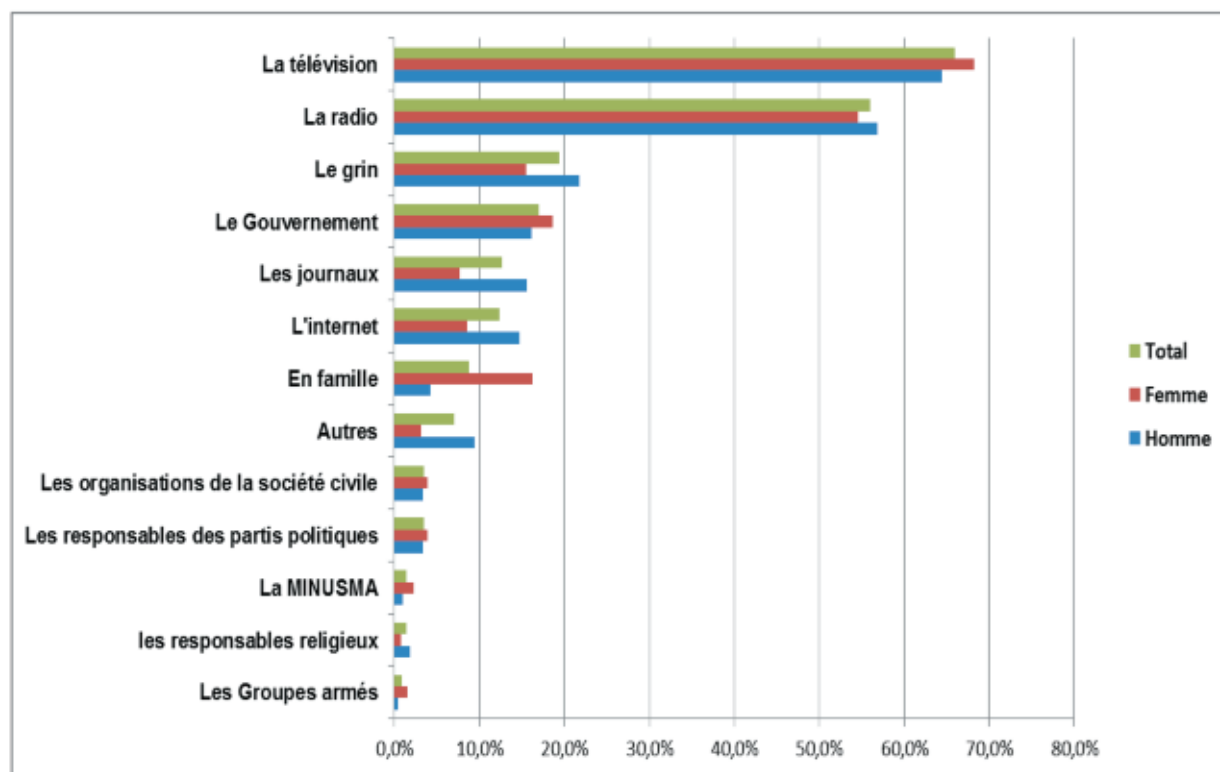
Les quelques points du contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, retenus par les enquêté(e)s portent sur :

- La régionalisation ;
- La garantie de la paix et la réconciliation nationale ;
- L'intégrité territoriale (Mali "un et indivisible") ;
- L'insertion des groupes armés dans l'administration et l'armée ;
- Le cantonnement des groupes armés.

2.3.3. Les principales sources d'information sur le contenu de l'accord de paix d'Alger

Pour les citoyen(ne)s ayant déclaré connaître le contenu de l'Accord, leurs principales sources d'information sont : la télévision (66%) et la radio (56%), sans différence significative entre les hommes et les femmes (graphique 17).

Graphique 16 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon les principales sources d'information sur le contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger



Les autres sources citées par une minorité d'enquêté(e)s, moins de 20%, sont les membres du Gouvernement et les causeries de grin. Enfin, les journaux, Internet et les causeries en famille ont aussi été évoqués par une petite minorité de citoyen(ne)s (environ 10%).

Selon les localités, la télévision est citée comme première source d'information à Kayes (72%), Koulikoro (76%), Ségou (64%) et Mopti (72%), tandis que la radio occupe cette position à Sikasso (51,7%), Tombouctou (80,0%), Gao (43,8%) et Bamako (74%). La ville de Gao se particularise par la diversité des sources d'information : en plus de la radio et de la télévision sont cités les membres du Gouvernement (25%), les causeries de grin (31,3%), la famille, Internet et les organisations de la société (18,8%). A Kidal en particulier, pour la moitié des enquêté(e)s qui ont déclaré être au courant du contenu de l'Accord, leurs sources d'informations sont la MINUSMA (75%), les groupes armés (50%), la télévision (50%) et les organisations de la société civile (25%).

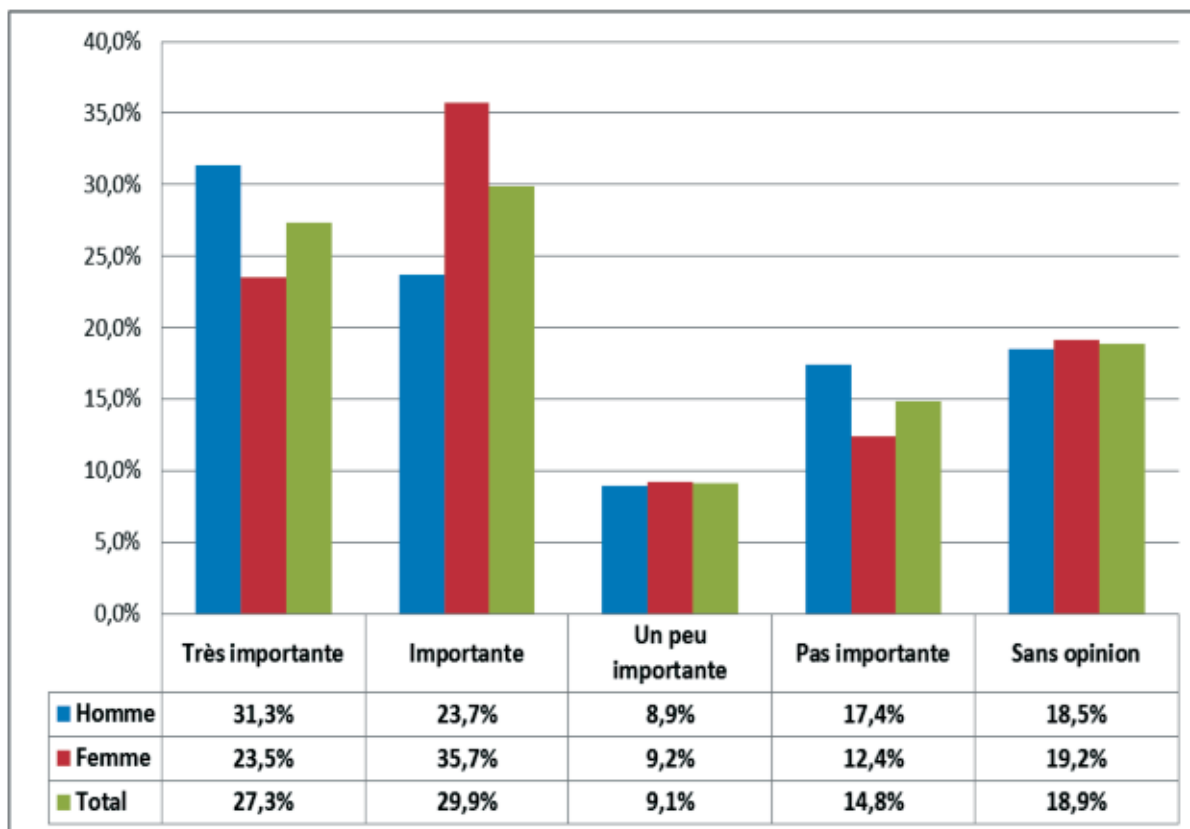
L'incidence du niveau d'instruction sur les sources d'information est faible à l'exception des journaux et de l'internet qui constituent une source d'information plus importante au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Par ailleurs, les répondants ayant un niveau d'études supérieur et ceux non scolarisés (23,4%) ont été informés sur l'Accord par le Gouvernement.

Toutes les tranches d'âge ont mentionné la télévision et la radio comme étant leurs principales sources d'information sur l'Accord de paix et de réconciliation. Toutefois, la radio semble être le canal d'information le plus approprié pour les personnes de plus de 56 ans. En effet, environ 78% d'entre elles déclarent avoir été informées par ce média alors que cela a été le cas pour seulement 57% des personnes âgées de moins de 25 ans. Les jeunes sont plus nombreux à mentionner l'internet comme source d'information : 30% des jeunes âgés de 18 à 24 ans (16,9%) et 25 à 35 ans (13,1%) sont informés sur le contenu d'accord de paix d'Alger à travers l'internet contre une moyenne nationale de 12,4% et 20% pour les tranches d'âge 36-55 ans (9,0%) et 56 ans et plus (11,1%).

2.3.4. Appréciation de l'importance de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger pour l'avenir du Mali

Au niveau national, plus de la moitié (57,2%) de la population interrogée pense que la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation est très importante ou importante pour l'avenir du Mali ; 24% la jugent peu ou pas importante et 18,9% sont sans opinion (graphique 18).

Graphique 17 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de l'importance de la mise en œuvre de l'Accord pour l'avenir du Mali



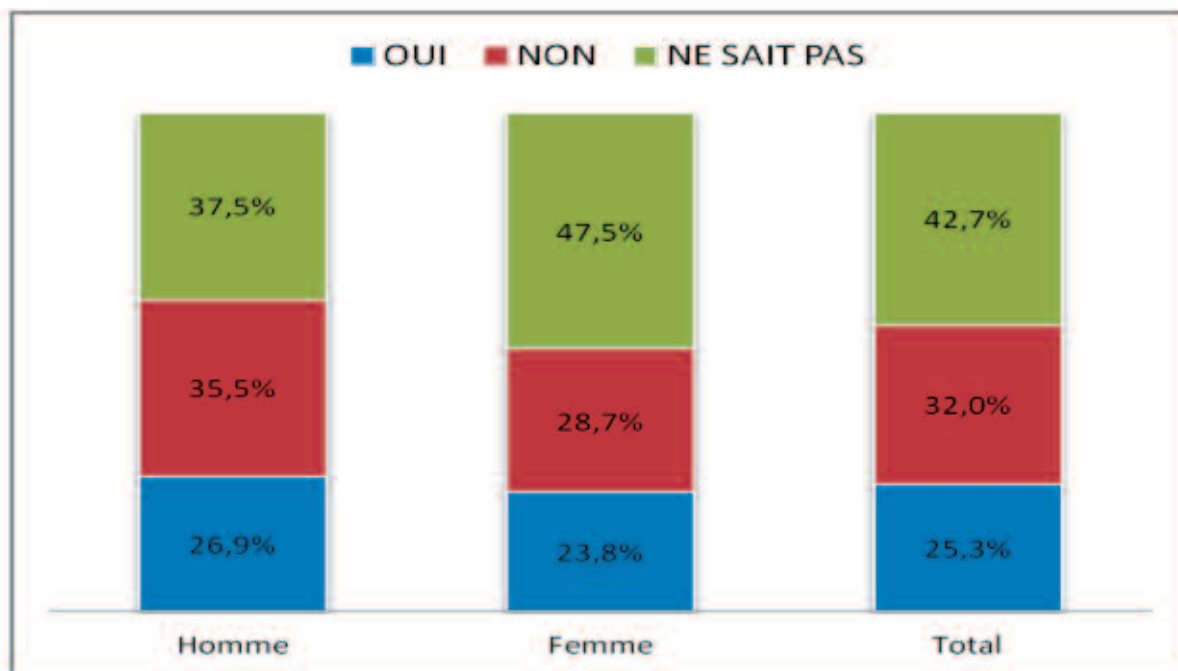
Par localités, la proportion des citoyen(ne)s trouvant la mise en œuvre de l'Accord très importante ou importante est plus élevée dans les villes du nord du pays, notamment à Tombouctou (96,6%), Gao (92,5%) et Kidal (75,8%). Elle est plus faible à Sikasso (44,3%), Koulikoro (45,7%), Mopti (50,6%), Bamako (53,7%), Kayes (59,3%) et Ségou (65,4%). A noter que celle des sans opinion est particulièrement élevée à Sikasso (28,8 %), Koulikoro (24,1%), Kayes (22,2%) et Mopti (20,8%). On ne remarque pas assez de différence significative tant au niveau de l'instruction que de l'âge des enquêté(e)s.

2.3.5. Appréciation du démarrage de la mise en œuvre de l'Accord

Quant à l'appréciation du démarrage effectif de la mise en œuvre de l'Accord, les opinions des personnes interrogées sont partagées. Près du tiers (32,0%) des enquêté(e)s déclare que le processus de mise en œuvre de l'Accord n'a pas débuté, contre 25% qui affirment le contraire et 42,7% qui indiquent ne rien savoir.

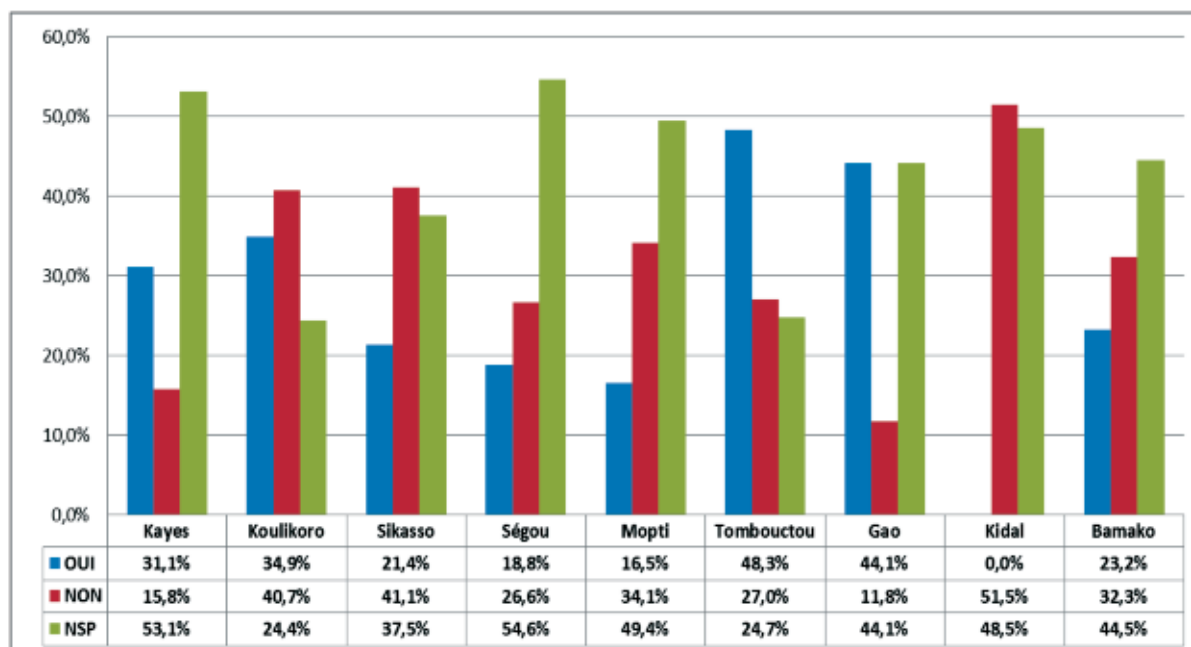
Cette dernière opinion est plus élevée chez les femmes que les hommes (graphique 19).

Graphique 18 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation du démarrage de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger



Par localités, un peu plus de la moitié des enquêté (e) s à Kayes (53,1%) et Ségou (54,6%) ignorent si le processus de mise en œuvre de l'Accord a démarré contre une proportion légèrement plus faible à Mopti (49,4%), Gao (44,1%), Kidal (48,5%) et Bamako (44,5%) (Graphique 20).

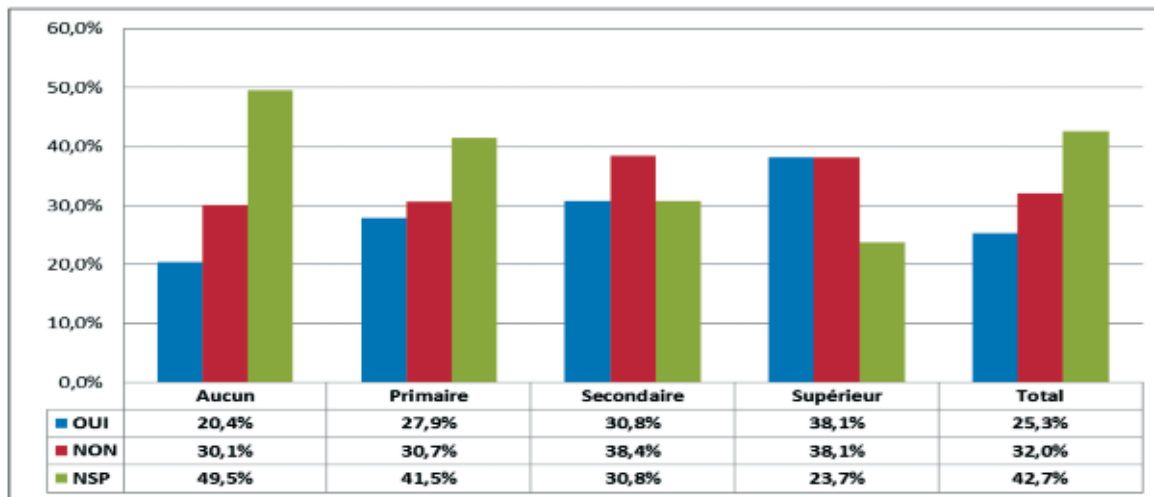
Graphique 19 : Appréciation des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation du démarrage de la mise en œuvre de l'Accord



Les citoyen(ne)s des localités du nord, à l'exception de Kidal, sont les plus nombreux à affirmer que le processus de la mise en œuvre de l'Accord a commencé, avec des proportions de 49% et 44% respectivement à Tombouctou et Gao.

Selon le niveau d'instruction, le démarrage du processus de mise en œuvre de l'Accord est affirmé à plus de 30% par les personnes de niveau d'instruction secondaire ou supérieur. Les personnes non scolarisées ou du primaire, dans leur grande majorité, déclarent n'en rien savoir (graphique 21).

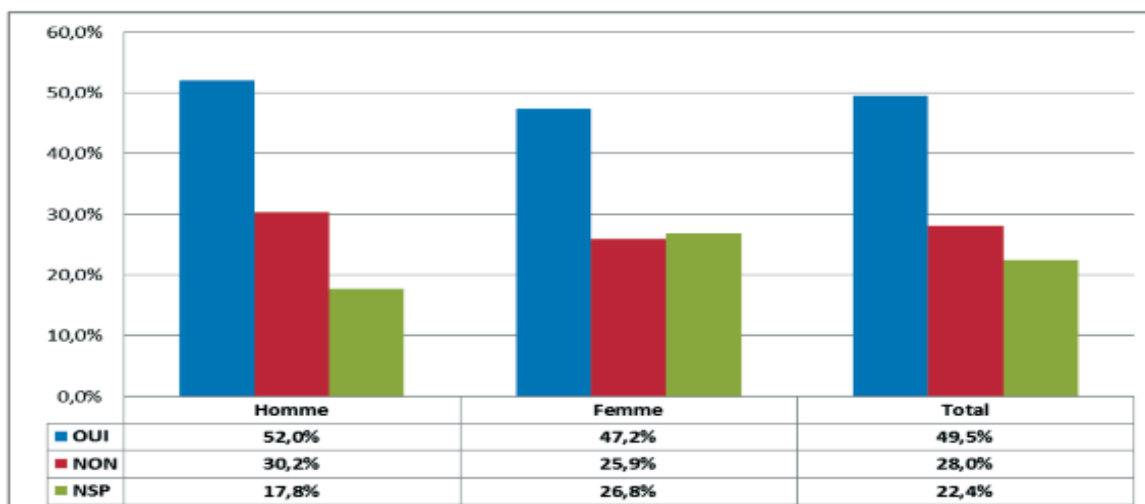
Graphique 20 : Appréciation des enquêté(e)s du démarrage de la mise en œuvre de l'Accord selon le niveau d'instruction



2.3.6. Appréciation de l'impact des attaques terroristes sur le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger

Environ la moitié des enquêté(e)s (49,5%) pense que les attaques terroristes ont un impact sur le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, tandis qu'ils sont 28% à penser le contraire. On note que 22,4% des personnes interrogées n'ont pas d'avis sur la question (graphique 22). Les hommes (52%) partagent plus ce point de vue que les femmes (47%).

Graphique 21 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de l'impact des attaques terroristes sur le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger



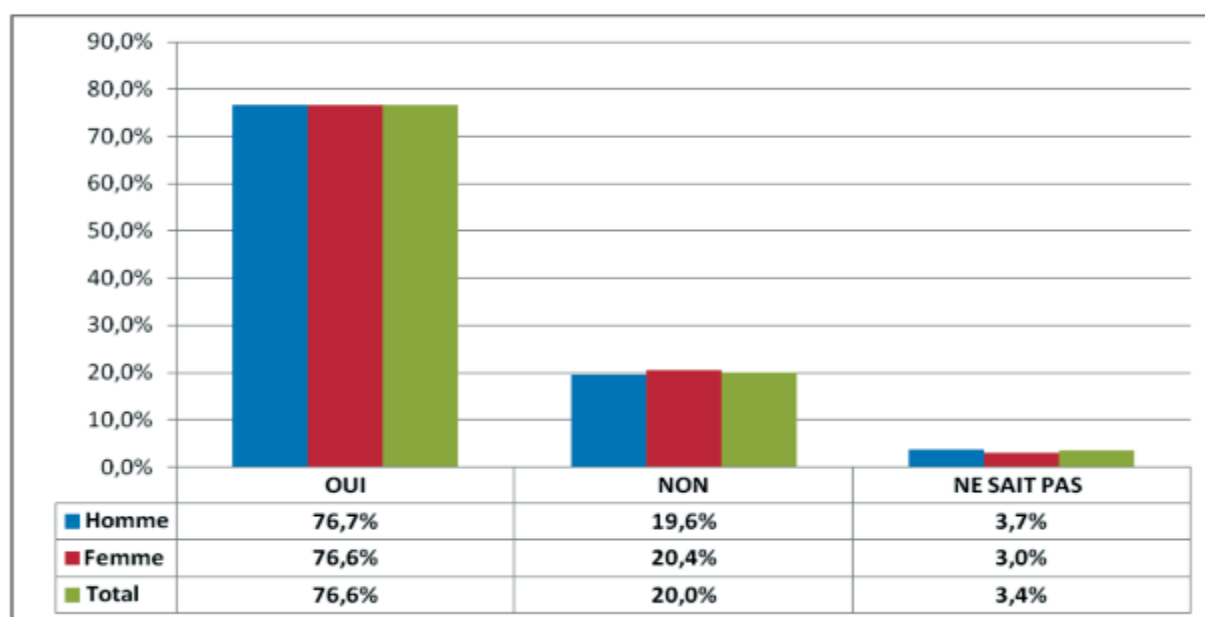
Plus de 60% des citoyen(ne)s enquêtés à Koulikoro (68%), Ségou (61%) et Sikasso (62%), et 58% de ceux de Tombouctou sont de cet avis. La moitié des enquêtés de Gao et 40% de ceux de Mopti pensent que les attaques terroristes ont un impact sur le processus de mise en œuvre de l'accord de paix. Les populations enquêtées de Bamako et de Kayes sont relativement les moins nombreuses qui partagent ce point de vue avec respectivement 44% et 38%. La proportion des sans opinion est particulièrement élevée à Kidal avec 59%. Le niveau d'instruction et l'âge n'ont qu'une faible incidence sur l'appréciation de l'impact des attaques terroristes sur le processus de mise en œuvre de l'Accord.

2.4. Des élections régionales et communales à venir

2.4.1. Intentions de vote aux prochaines élections communales/régionales

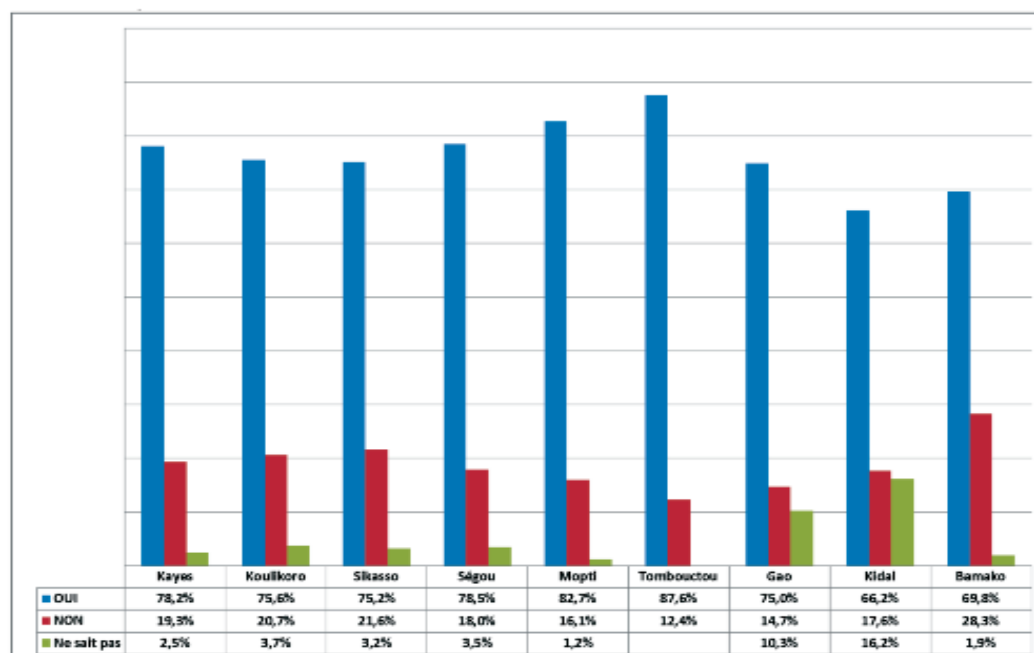
Plus des trois quarts (76,6%) des enquêtés déclarent avoir l'intention de voter aux prochaines élections communales ou régionales, alors que seulement 20% sont d'un avis contraire, sans différence significative selon le sexe comme indiqué dans le graphique 23.

Graphique 22 : Répartition des enquêtés(e)s selon leur intention de voter aux prochaines élections communales/régionales



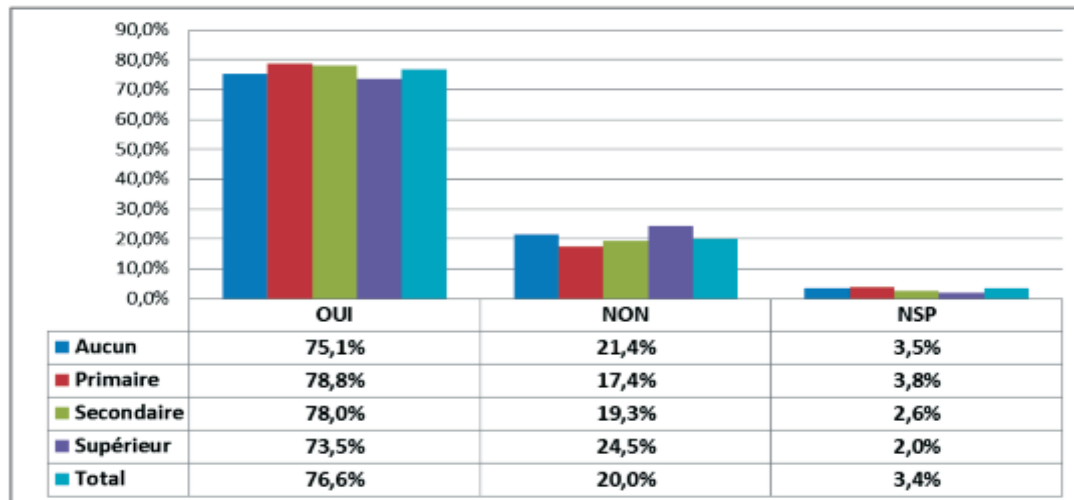
Par localités enquêtées, la proportion des intentions de voter aux prochaines élections communales et régionales est plus élevée à Tombouctou (87,6%) et Mopti (82,7%), que dans les autres villes : environ 78% à Kayes et Ségo, 75% à Sikasso et Gao comme montré dans le graphique 24. A Kidal et Bamako, les habitants ont moins l'intention de voter lors des prochaines élections, avec respectivement 66% et 70%.

Graphique 23 : Répartition des enquêtés(e)s par sexe selon leur intention de voter aux prochaines élections communales/régionales



Le niveau d'instruction ne semble pas beaucoup influencer les enquêté(e)s sur leur envie de voter pendant les élections communales et régionales ; même si une proportion légèrement supérieure des citoyen(ne)s de niveau primaire et secondaire exprime plus son intention de voter à ces élections que ceux des autres niveaux (supérieur et aucun niveau) (graphique 25).

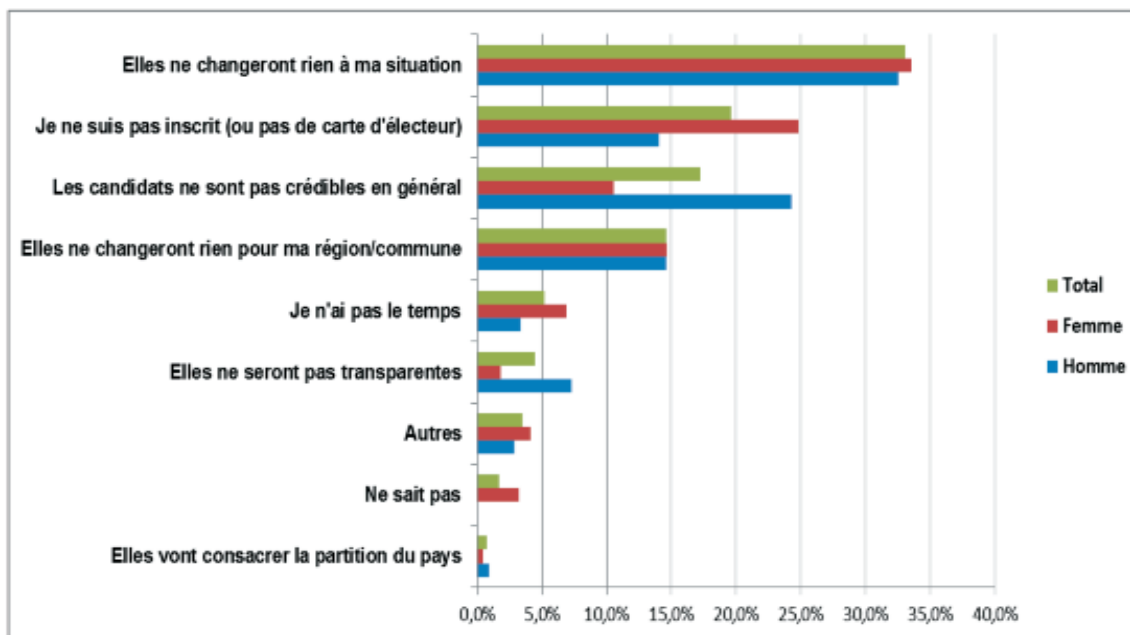
Graphique 24 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon leur intention de voter aux prochaines élections communales/régionales



2.4.2. Raisons de l'intention de ne pas voter aux prochaines élections communales/régionales

Les motifs les plus fréquemment évoqués par celles et ceux qui n'ont pas l'intention de voter durant les prochaines élections communales et régionales sont : l'incapacité des dirigeants à apporter des changements dans la situation personnelle des citoyen(ne)s (33%) ; ne pas disposer de carte d'électeur (ou ne pas être inscrit sur les listes électorales) (19%) ; le manque de crédibilité des candidat(e)s (17%) et le fait que les élections ne changeront rien à la situation de leur circonscription (14%) (graphique 26).

Graphique 25 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon les raisons avancées par ceux qui n'ont pas l'intention de voter aux prochaines élections communales/régionales

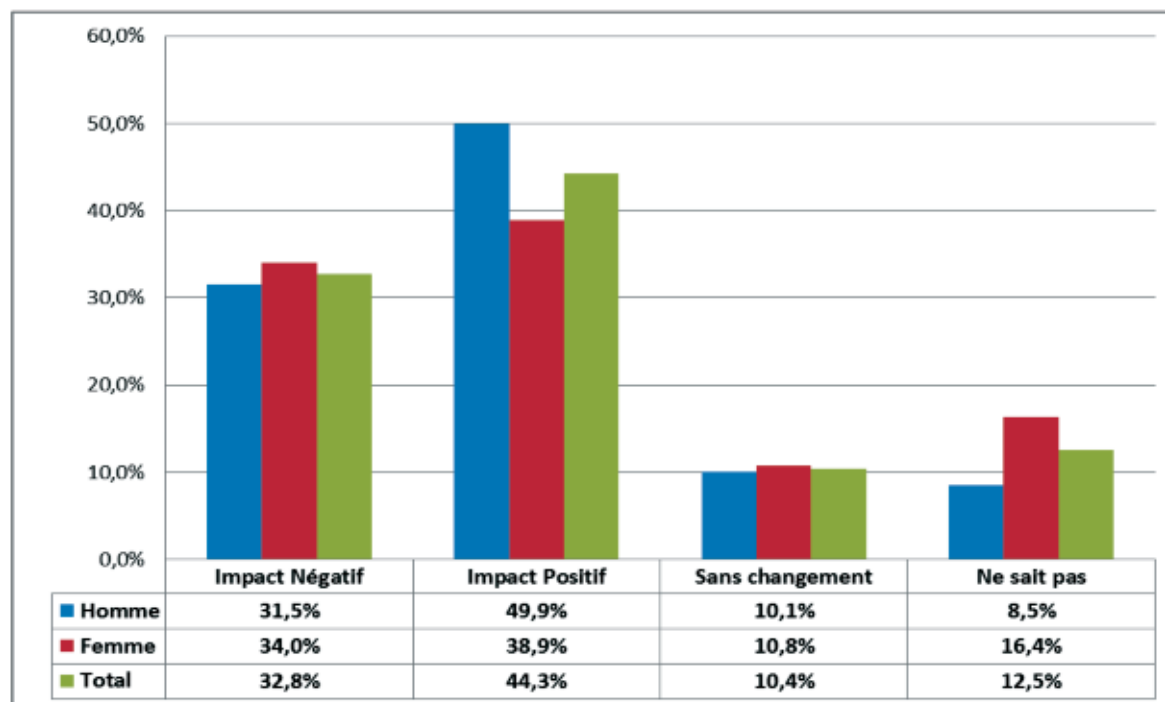


L'incidence du sexe est surtout marquée pour les raisons suivantes : le manque de crédibilité des candidats, plus fréquent chez les hommes (24%) que chez les femmes (12%) et l'absence de carte d'électeur, plus élevée chez les femmes (25%) que chez les hommes (13%).

2.4.3. Appréciation de l'impact de la régionalisation sur l'avenir du pays

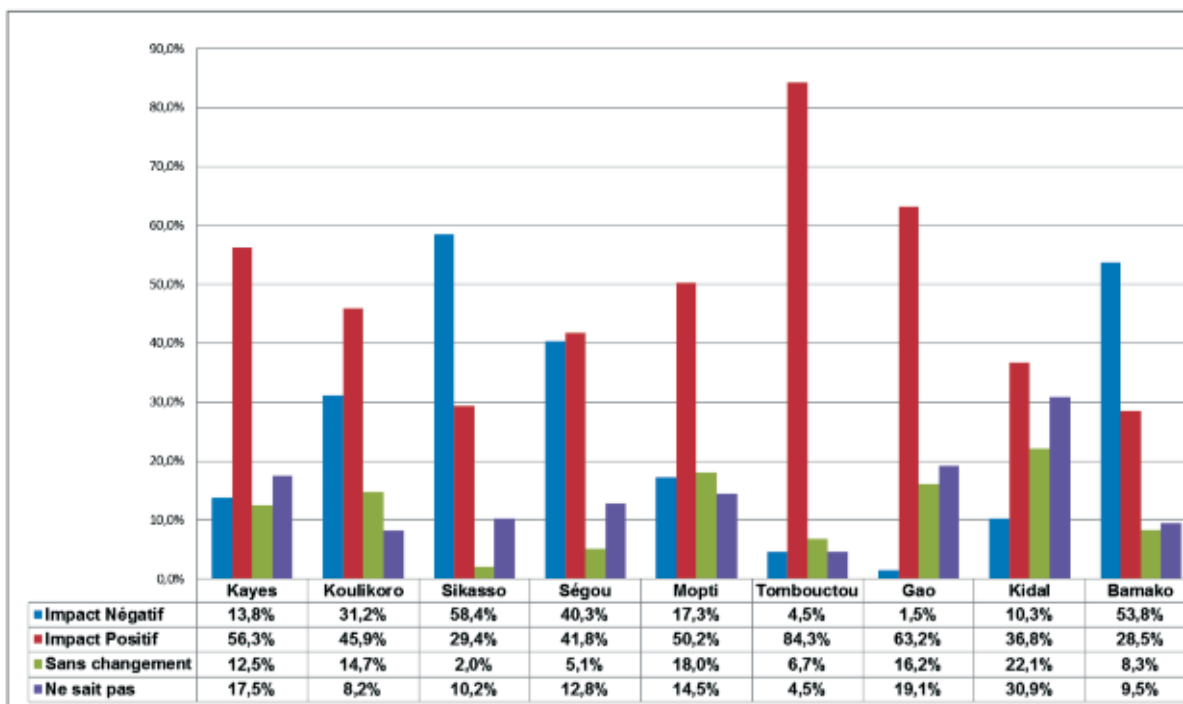
Moins de la moitié (44,3%) des citoyen(ne)s enquêtés estime que la régionalisation aura un impact positif sur l'avenir du pays alors que le tiers (33%) pense plutôt le contraire. Un enquêté sur dix (10%) considère qu'elle n'induirait aucun changement et 13% n'en savent rien. Selon le sexe, avec 50% d'opinions, les hommes sont plus optimistes que les femmes (39%) concernant l'impact de la régionalisation sur l'avenir du pays. Cependant, il est à noter que la proportion des femmes à ne pas avoir d'opinion sur la question (16,4%) est le double de celle des hommes (8,5%) (Graphique 27).

Graphique 26 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de l'impact de la régionalisation sur l'avenir du pays



Les opinions des enquêté(e)s varient fortement selon le lieu de résidence. Une majorité des citoyen(ne)s de Tombouctou (84,3%), Gao (63,2%), Kayes (56,3%) et Mopti (50,2%) considèrent que la régionalisation aura un impact positif, tandis que moins de la moitié des habitants de Koulikoro (45,9%), Ségou (41,8%) et une minorité à Kidal (36,8%), Sikasso (29,4%) et Bamako (28,5%) partagent cette opinion comme dans le graphique 28.

Graphique 27 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation de l'impact de la régionalisation sur l'avenir du pays



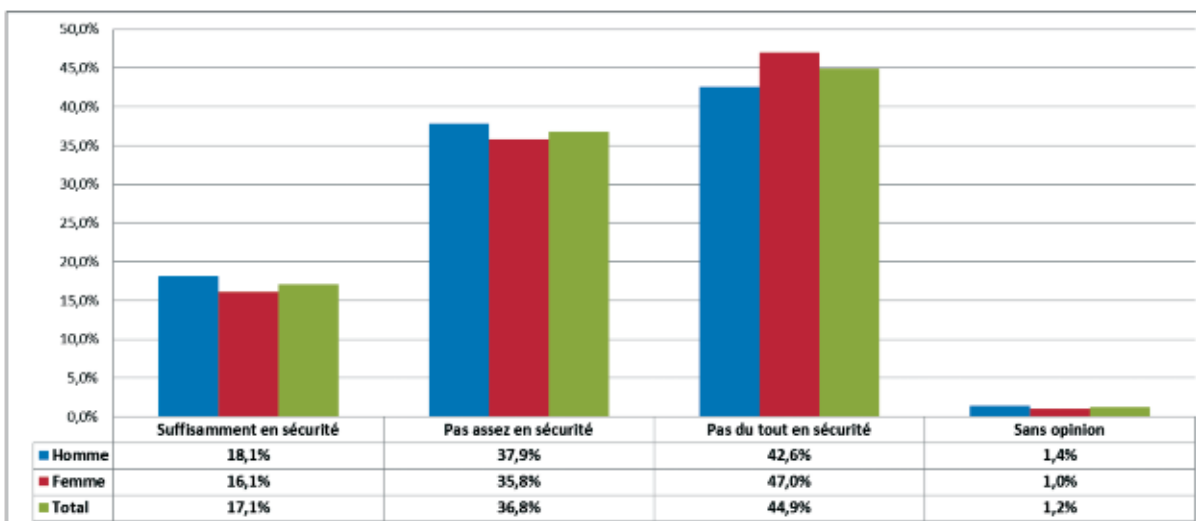
L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge est peu significative sur cette question.

2.5. De la sécurisation du pays

2.5.1. Appréciation de la situation de sécurité

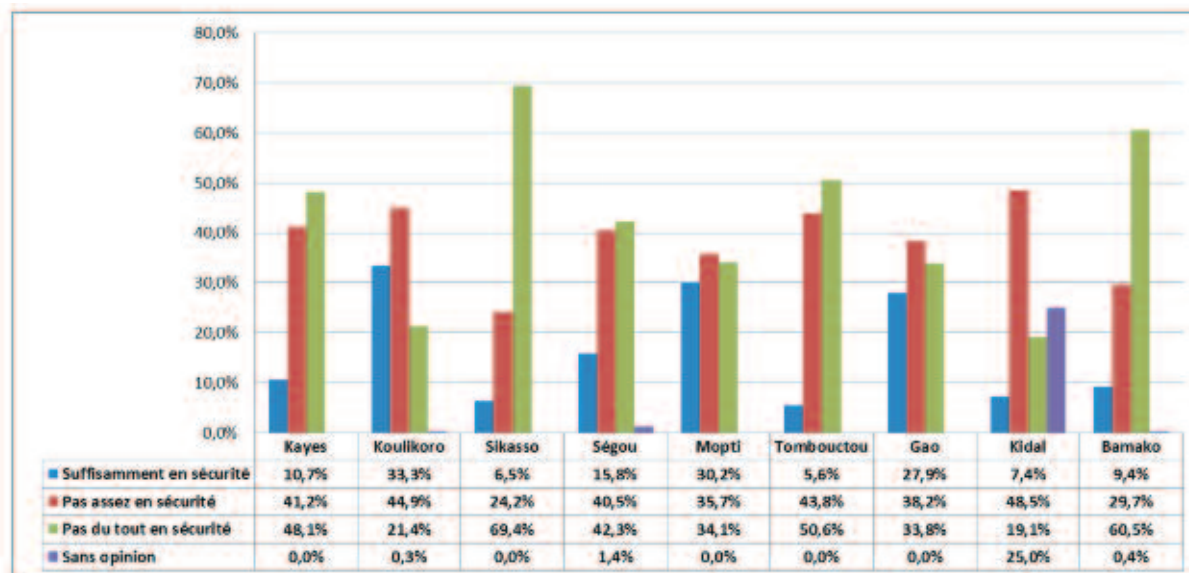
La question sécuritaire est une préoccupation des Maliens dans leur ensemble. La grande majorité des citoyen(ne)s (81,7%) ne s'estiment pas du tout (44,9%) ou pas assez en sécurité (36,8%) contre 17% qui pensent être suffisamment en sécurité, sans différence significative selon le sexe (graphique 29).

Graphique 28 : Répartition des populations enquêté(e)s par sexe selon leur sentiment de sécurité



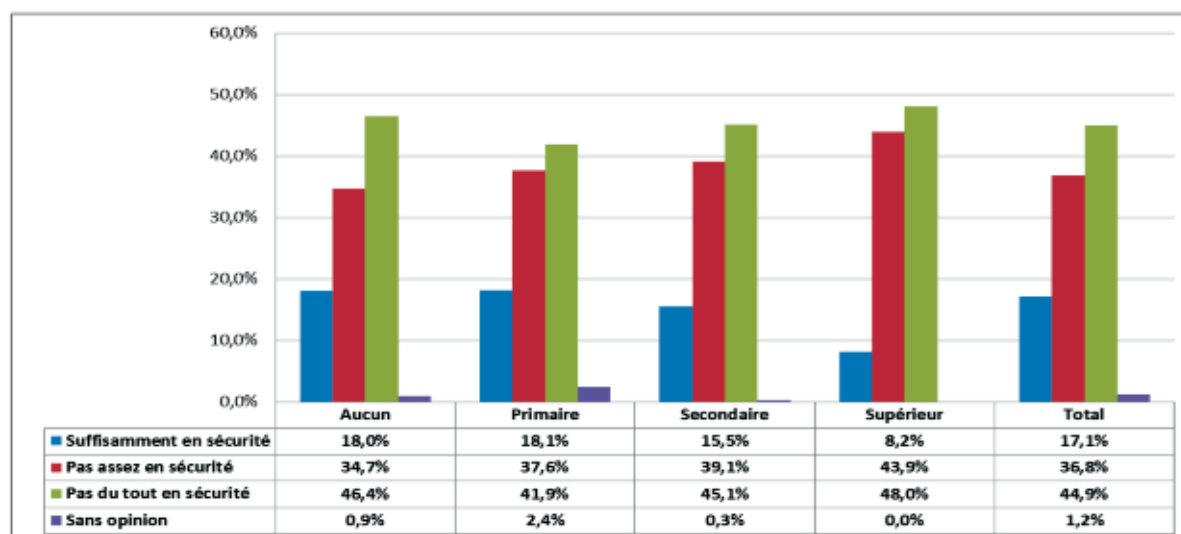
Le sentiment d'insécurité est largement partagé par les populations des villes enquêtées. Cependant, comme le montre le graphique 30, les villes de Sikasso, Bamako, Tombouctou et Kayes concentrent les proportions les plus élevées de populations qui ne se sentent pas du tout en sécurité, avec respectivement 69,4%, 60,5%, 50,6% et 48,1%. Par contre, cette « psychose » d'insécurité est plus faible dans les villes de Koulikoro, Mopti et Gao où respectivement 33,3%, 30,2% et 27,9% se sentent suffisamment en sécurité. A Kidal, si plus des deux tiers (67,6%) de la population ne se sentent pas assez en sécurité (48,5%) ou pas du tout en sécurité (19,1%), le quart (25%) est sans opinion.

Graphique 29 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur sentiment de sécurité



L'incidence du niveau d'instruction sur le sentiment d'insécurité est significative. Si quel que soit le niveau d'instruction, la proportion d'individus qui déclarent n'être « pas du tout en sécurité » excède 40%, celle de ceux pensant être suffisamment en sécurité diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente (graphique 31). Près de la moitié (48%) des enquêté(e)s du niveau supérieur s'estiment en insécurité. A contrario, la proportion de la population qui se réclame en sécurité suffisante diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Elle est de 18% pour le niveau primaire et de seulement 8% pour le supérieur.

Graphique 30 : Répartition des populations enquêté(e)s par niveau d'instruction selon le sentiment de sécurité

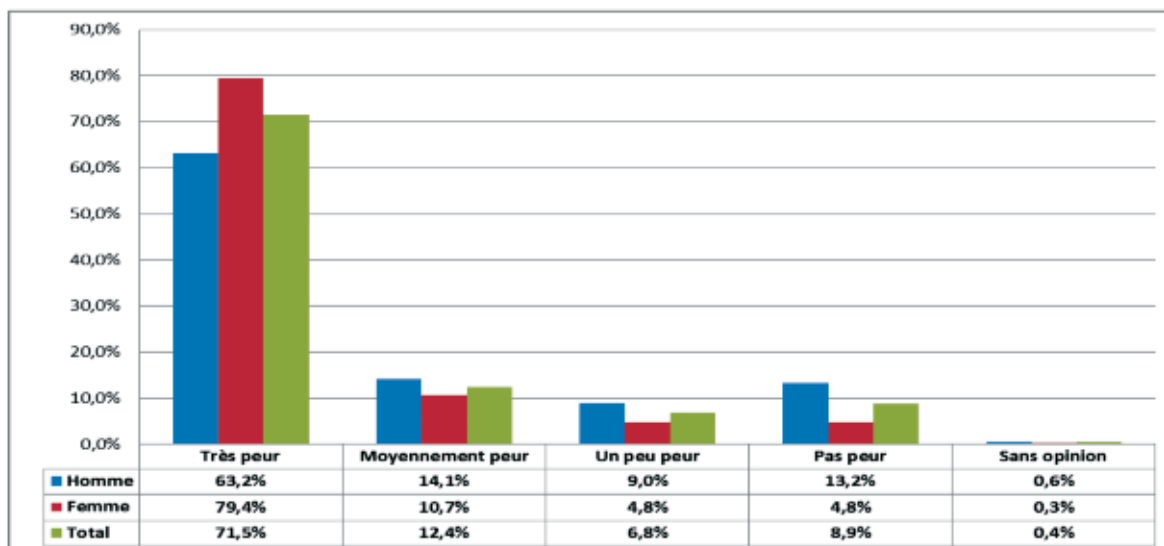


Par contre l'âge ne semble pas avoir d'influence significative sur le sentiment d'insécurité des populations. Ainsi, quelle que soit la tranche d'âge, la proportion de la population qui s'estime suffisamment en sécurité reste faible.

2.5.2. Appréciation du sentiment de peur des attentats terroristes

Les attentats terroristes inquiètent de plus en plus les Maliens dans leur ensemble. Plus de 71% de la population malienne ont très peur des attentats terroristes avec une proportion plus élevée de femmes (79%) que d'hommes (62%) tel qu'indiqué dans le graphique 32. La part de ceux qui déclarent ne pas avoir peur est inférieure à 10% (8,9%) contre environ 20% (19,2%) qui considèrent qu'ils ont « un peu » ou « moyennement peur ».

Graphique 31 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon son sentiment de peur des attentats terroristes



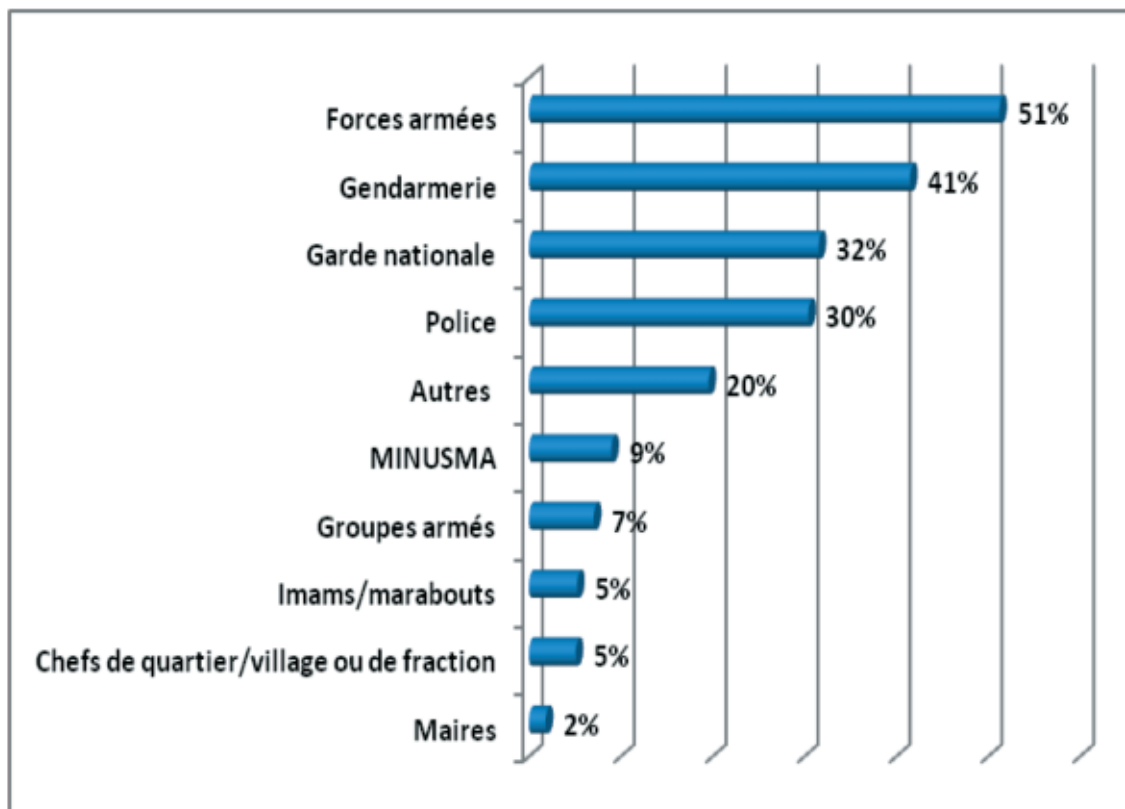
Par localités, la peur des attentats terroristes est plus prononcée dans les villes de Sikasso, Mopti, Ségou et Kayes où les proportions s'établissent respectivement à 84%, 82%, 82% et 80%. En revanche, c'est à Koulikoro (24,1%) et dans une moindre mesure à Kidal (17,9%) où plus de personnes ont déclaré ne pas craindre les attentats terroristes.

L'incidence du niveau d'instruction est peu significative au contraire de l'âge qui indique que le sentiment de crainte des attentats terroristes s'estompe au fur et à mesure que l'âge avance. Cependant, la peur reste très préoccupante, car, quel que soit l'âge, plus de 70% des populations enquêtées se disent très préoccupées par les attentats terroristes.

2.5.3. Appréciation de la confiance pour la sécurisation des localités par les acteurs

De façon générale, les populations enquêtées font plus confiance aux forces armées et de sécurité pour la sécurisation de leur localité. En effet, les résultats de l'enquête indiquent dans le graphique 33 que les citoyen(ne)s font majoritairement confiance aux « Forces armées » (51,2%) ; à « la Gendarmerie » (41,5%) et à « la Garde nationale » (31,6%) pour sécuriser leur localité, sans différence significative selon le sexe. Les autres acteurs comme « la MINUSMA » (9%) ; « les groupes armés » (7,1%) ; « les imams et marabouts » (5,2%) ; « les chefs de village, quartier ou fraction » (5,1%) recueillent moins d'opinions favorables. Il est à noter que presque un citoyen sur cinq (19,6%) « s'en remet à Dieu » pour la sécurisation de sa localité.

Graphique 32 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon sa confiance aux acteurs pour la sécurité de leur localité

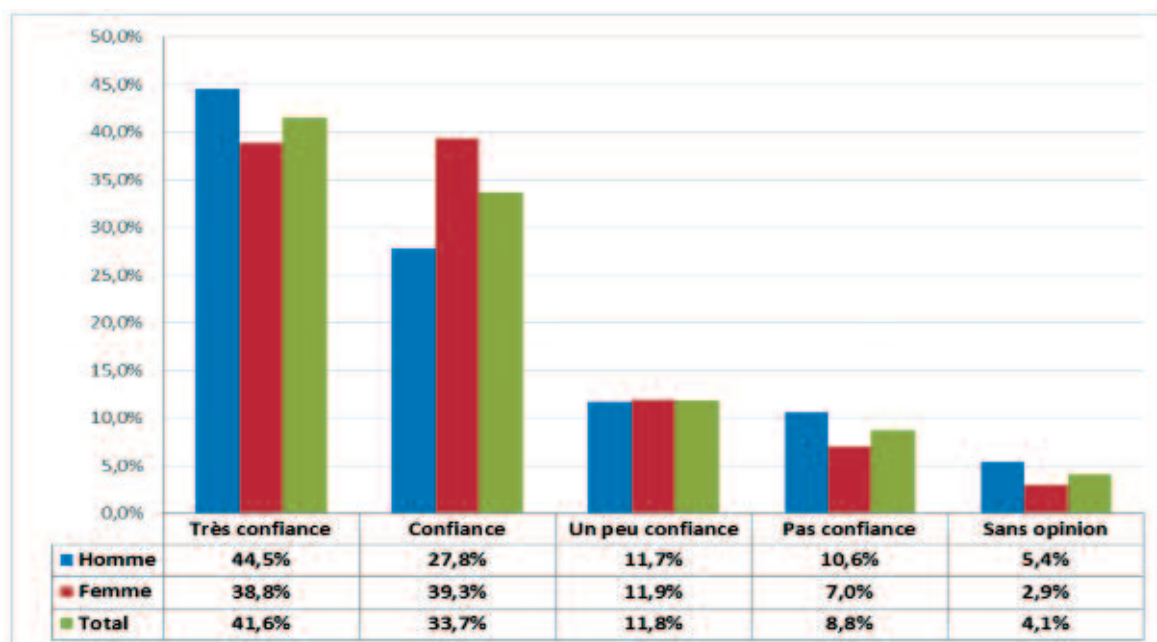


Par localité, les proportions de citoyen(ne)s qui font le plus confiance aux « Forces armées » ; à « la Gendarmerie » et la Garde nationale sont plus élevées à Kayes, Koulikoro, Tombouctou et Bamako, tandis que c'est à Tombouctou (67,4%) et dans une moindre mesure à Ségou (49,3%) et à Bamako (36,8%) où la part de la population qui déclare faire confiance à « la Police » est plus significative. En revanche, à Kidal, presque deux citoyen(ne)s sur trois (65%) font plus confiance aux « groupes armés » pour assurer leur sécurité. C'est aussi à Kidal qu'une importante minorité de la population fait confiance aux « chefs de fraction » (41,2%) et aux « imams et marabouts » (39,7%) pour la sécurisation de leur localité. On remarque qu'à Gao un tiers des enquêté(e)s (33,8%) fait aussi confiance aux groupes armés.

A l'exception de la MINUSMA pour laquelle la proportion des citoyen(ne)s qui lui font confiance augmente au fur et à mesure que le niveau des études augmente, il ne se dégage pas d'incidence significative du niveau d'instruction ou de l'âge sur l'appréciation de la sécurisation des localités par les différents acteurs.

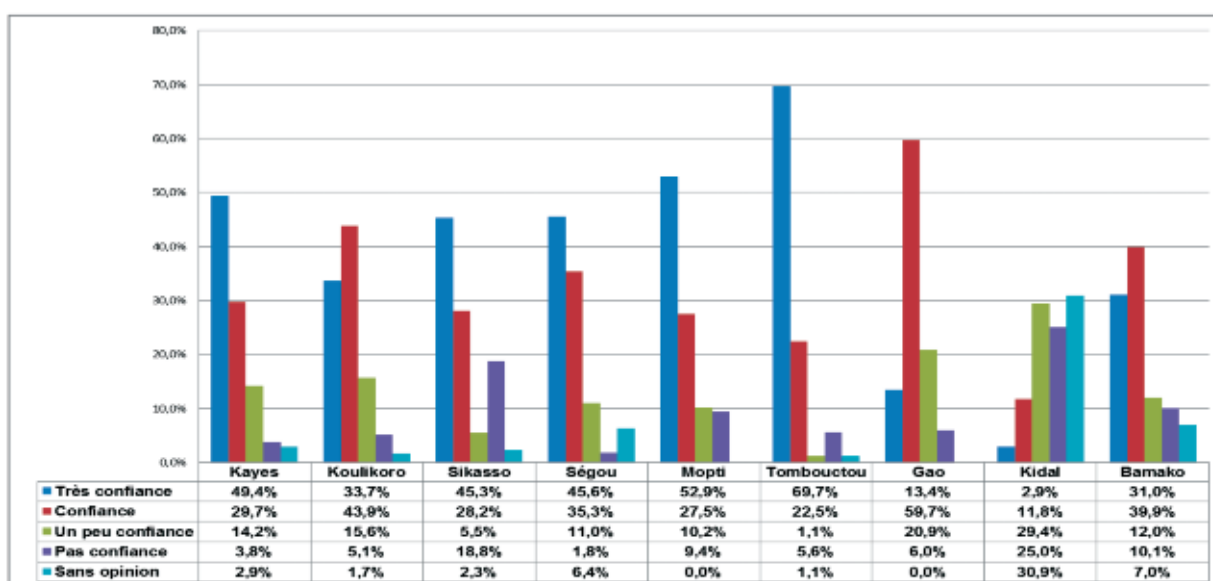
2.5.4. Appréciation de la confiance aux FAMAs pour la sécurisation des localités

Les FAMAs ont en général la confiance des Maliennes et des Maliens dans le cadre de la sécurisation de leur localité. Elles inspirent confiance à plus de 75% de Maliennes et de Maliens (41,6% de très confiant et 33,7% de confiant).

Graphique 33 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur confiance aux FAMAs pour la sécurisation des localités

Les femmes semblent avoir plus confiance aux FAMAs que les hommes : 78% d'entre elles ont confiance (39,3%) à très confiance (38,8%) contre 72% des hommes ayant confiance (27,8%) ou très confiance (44,5%) (Graphique 34).

Cette confiance est partagée par une grande majorité des citoyen(ne)s des villes enquêtées, à l'exception de Kidal où plus de la moitié des enquêté(e)s (54,4%) ne fait « pas confiance » (25%), ou ne fait que « peu confiance » aux FAMAs (29,4%) pour la sécurisation de leur localité (graphique 35).

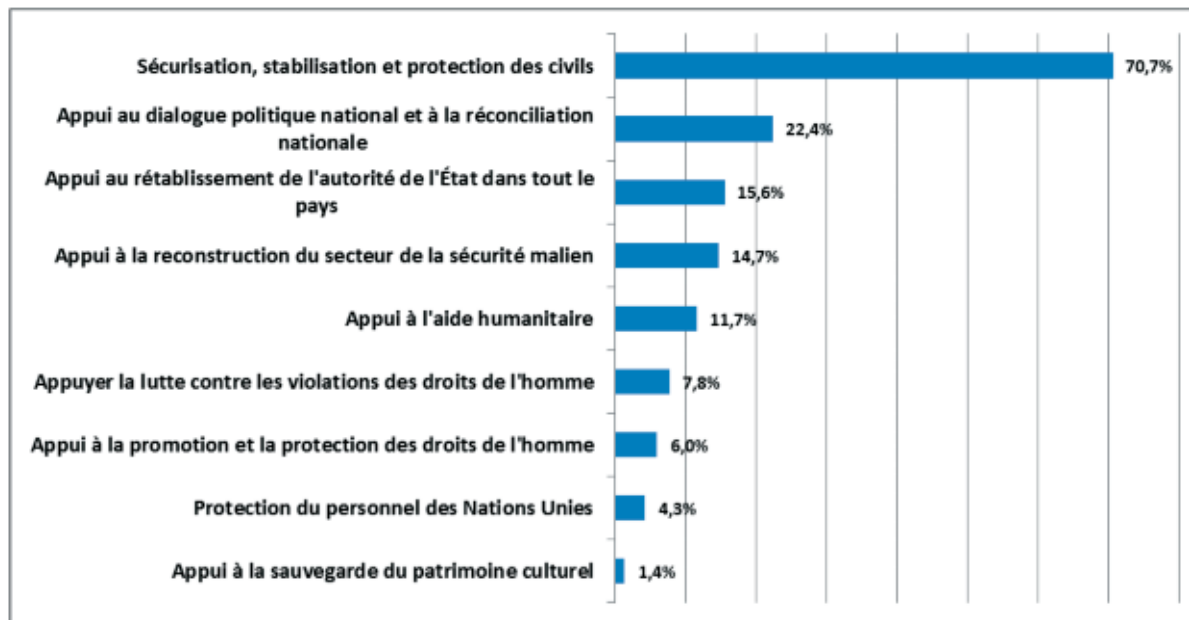
Graphique 34 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon la confiance aux FAMAs pour la sécurisation de leur localité

Il est aussi à noter qu'à Kidal, presque le tiers des enquêté(e)s (30,9%) est sans opinion. A Tombouctou par contre, plus de 92% expriment leur confiance aux FAMAs contre 73,1% à Gao. Dans cette ville, 27% de la population ne font pas du tout (6%) ou un peu confiance (20,9%) aux forces armées et de sécurité pour la sécurisation de leur localité. Le niveau d'instruction et l'âge ne semblent avoir d'incidence significative sur l'appréciation des capacités des FAMAs à sécuriser les localités respectives.

2.5.5. Connaissance des missions de la MINUSMA

Pour une grande majorité des enquêté(e)s (70,7%), la mission de la MINUSMA est : « la sécurisation, la stabilisation et la protection des civils » (graphique 36).

Graphique 35 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon sa connaissance des missions de la MINUSMA



Les autres missions, connues par une proportion significative des enquêté(e)s, sont : « l'appui au dialogue politique et à la réconciliation nationale » (22,4%) ; « l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays » (15,6%) ; « l'appui à la reconstruction du secteur de la sécurité » (14,7%) et « l'appui à l'aide humanitaire » (11,7%), sans différence significative selon le sexe comme indiqué dans le graphique 36.

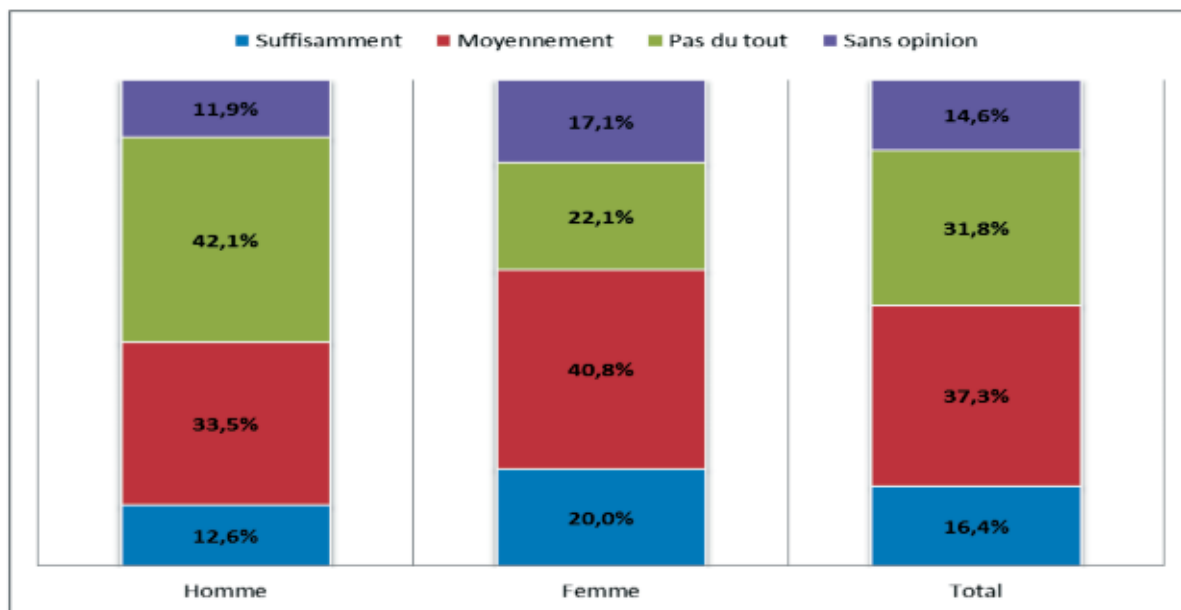
Par localités, si la majorité des enquêté(e)s désigne « la sécurisation, la stabilisation et la protection des civils » comme étant la mission de la MINUSMA, les avis sont partagés pour les autres missions de cette organisation, particulièrement pour les citoyen(ne)s de Tombouctou dont une grande majorité cite « l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays » (69,7%) et « l'appui à la reconstruction du secteur de la sécurité » (61,8%). Quant aux enquêté(e)s de Kidal, ils mentionnent, comme mandat de la MINUSMA, « l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays » (66,2%) et « l'appui à la lutte contre les violations des droits de l'homme » (33,3%). Il est à noter que plus du tiers des enquêté(e)s à Kayes (37,6%) et 21,8% à Ségou ont déclaré tout ignorer des missions de la MINUSMA.

Le niveau d'instruction semble avoir une incidence sur la connaissance des missions de la MINUSMA. En effet, la proportion des personnes qui citent ces missions augmente avec le niveau d'instruction des enquêté(e)s. Par contre, cette incidence ne semble pas significative selon l'âge.

2.5.6. Opinion sur le soutien de la MINUSMA à la sortie de crise du Mali

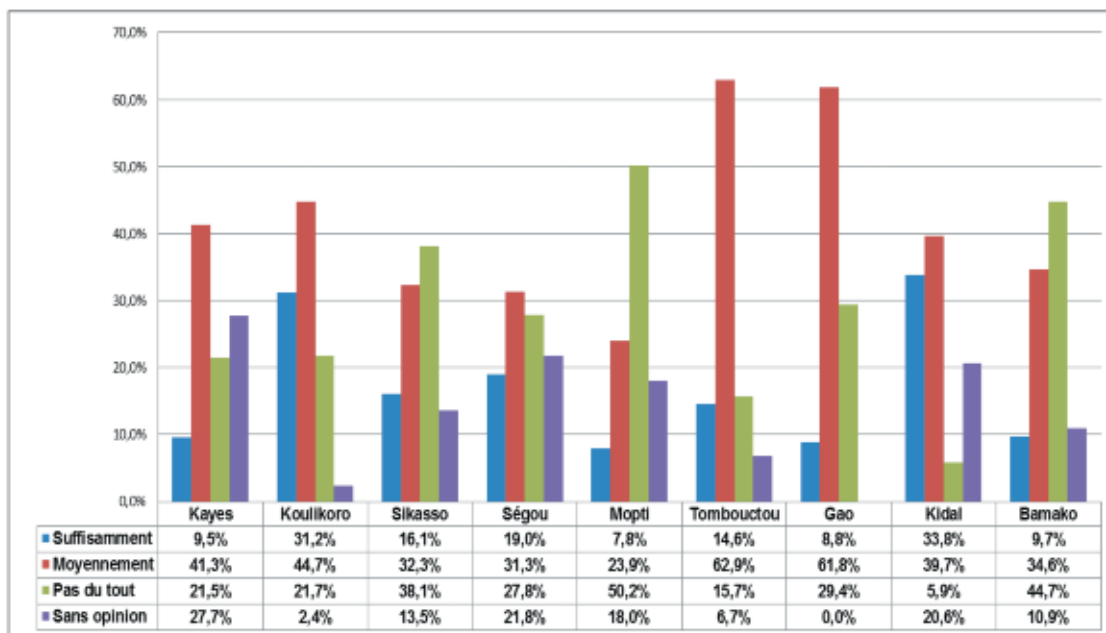
Pour 53,7% des populations enquêtées, la MINUSMA soutient suffisamment (16,4%) ou moyennement (37,3%) le Mali contre 31,8% qui affirment le contraire. 14,6% sont sans opinion. La proportion de ceux qui estiment que la MINUSMA ne soutient pas le Mali est plus élevée chez les hommes (42,1%) que chez les femmes (22,1%), tandis que l'inverse est constaté pour ceux qui croient que ce soutien est suffisant (20% chez les femmes et 12,6% chez les hommes) (graphique 37).

Graphique 36 : Répartition des populations enquêtées par sexe selon leur appréciation du soutien de la MINUSMA à la sortie de crise du Mali



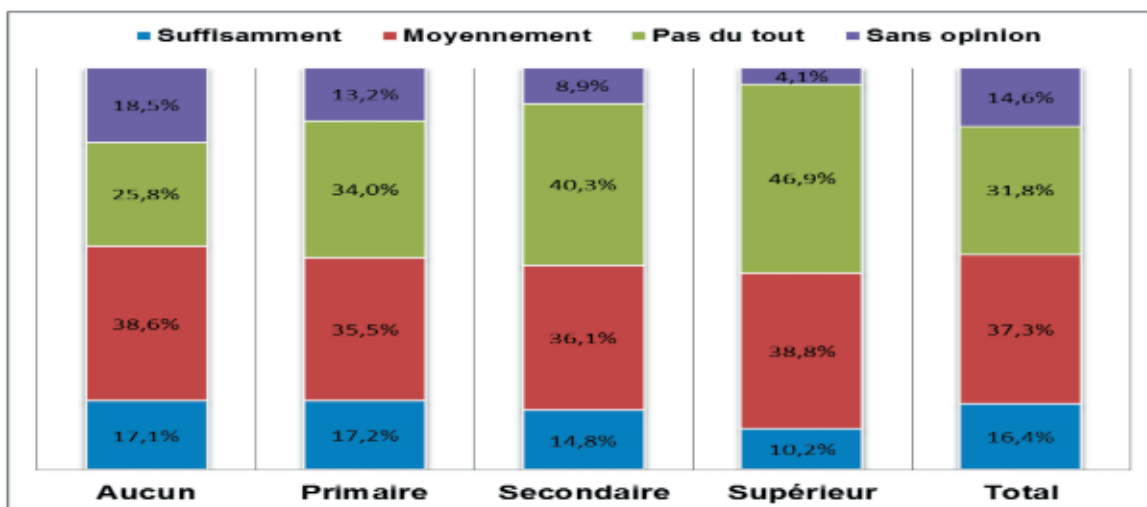
Par localités, comme indiqué dans le graphique 38, ce sont les populations de Kidal (39,4%) et Koulikoro (31,2%) qui pensent le plus que la MINUSMA soutient suffisamment le Mali alors que celles de Mopti (7,8%), Gao (8,8%), Kayes (9,5%) et de Bamako (9,7%) sont plutôt d'avis contraire.

Graphique 37 : Répartition des populations enquêtées par localité selon leur appréciation du soutien de la MINUSMA à la sortie de crise du Mali



L'incidence du niveau d'instruction est significative quant au soutien de la MINUSMA à la sortie de crise. En effet, plus le niveau d'instruction des enquêté(e)s est élevé, plus est élevée la proportion de ceux qui estiment que la MINUSMA ne soutient pas du tout le Mali dans sa sortie de crise (graphique 39).

Graphique 38 : Répartition des populations enquêtées par niveau d'instruction selon leur opinion sur le soutien de la MINUSMA au Mali pour sa sortie de crise

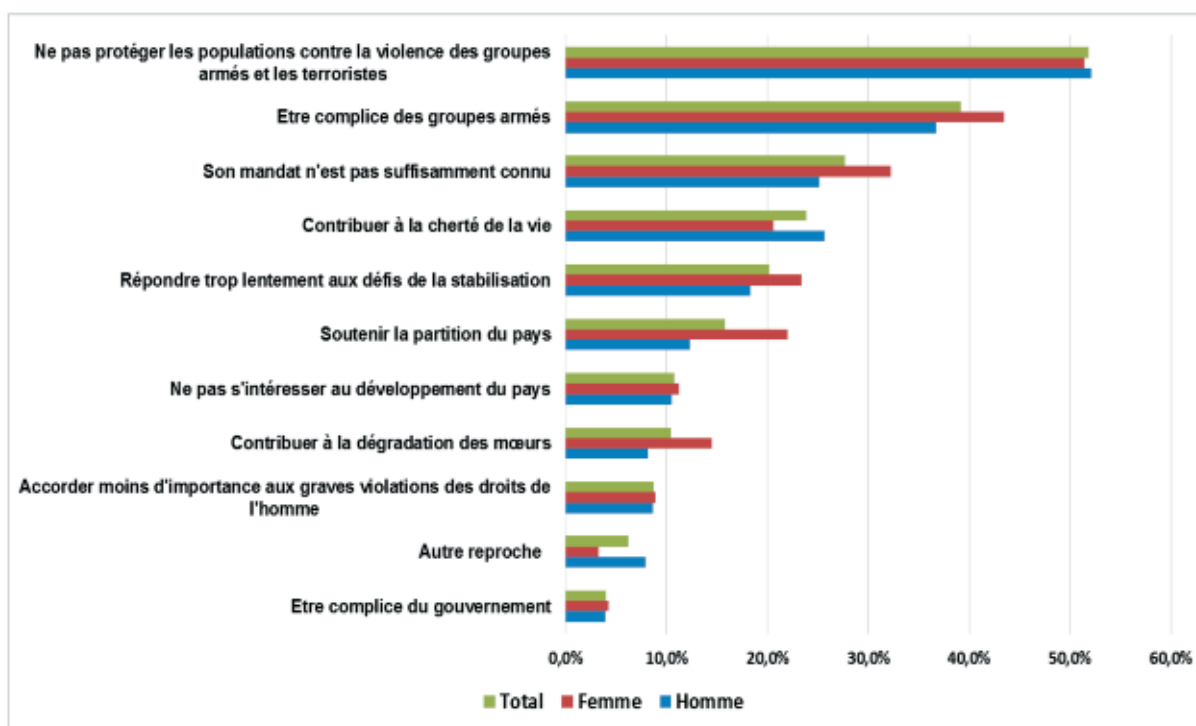


L'incidence de l'âge apparait moins significative que le niveau d'instruction.

2.5.7. Reproches faits à la MINUSMA pour son soutien au Mali de sortie de crise

Les citoyen(ne)s enquêté(e)s reprochent majoritairement à la MINUSMA de « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (51,8%). Les autres reproches cités par une minorité significative d'enquêté(e)s sont : « être complice des groupes armés » (39,1%) ; « un mandat qui n'est pas suffisamment connu » (27,7%) ; « contribuer à la cherté de la vie » (23,8%), « répondre très lentement aux défis de la stabilisation du pays » (20,1%) (Graphique 40).

Graphique 39 : Répartition des enquêté (e)s par sexe sur les reproches faits à la MINUSMA sur son soutien au Mali à la sortie de crise



Par localités, les avis sont partagés. « Ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » est le reproche le plus souvent fait à la MINUSMA par les citoyen(ne)s de Kidal (100%), Koulikoro (70,3%), Ségou (69,6%), Mopti (66,4%), de Gao (60%) et de Tombouctou (57,1%). On reproche à la MINUSMA d'être « complice des groupes armés » pour plus ou moins la moitié de la population à Mopti (57,8%), Tombouctou (50%), Kayes (47,2%), Bamako (47,5%) et Gao (40%), ou encore « complice du Gouvernement » à Kidal (50%). L'insuffisance de connaissance du mandat de la MINUSMA a été citée particulièrement à Kidal (50%), Mopti (42%), Koulikoro et Kayes (34%). Enfin, sa contribution à la cherté de la vie a été surtout signalée par une proportion significative d'enquêté(e)s à Bamako (42,2%), Ségou (35,4%) et Tombouctou (26,6%).

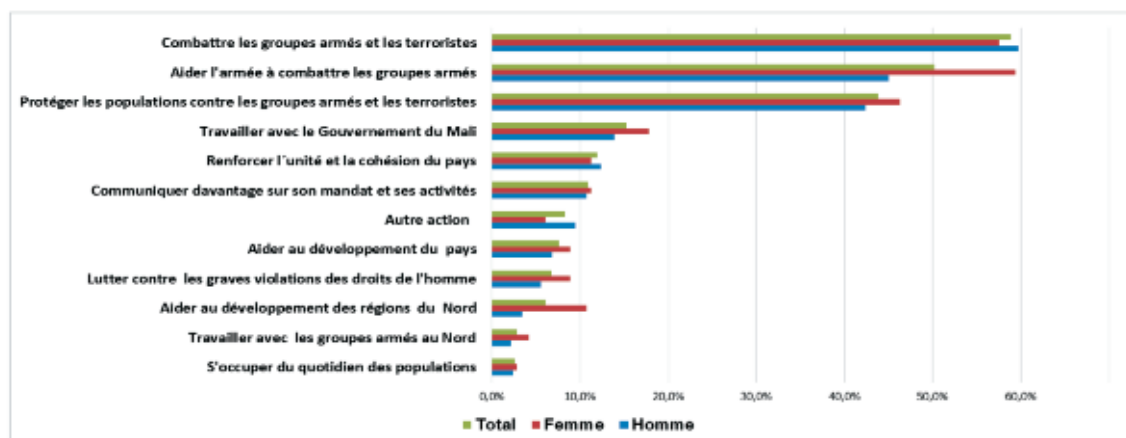
Le niveau d'instruction et l'âge influent peu sur les avis des enquêté(e)s.

2.5.8. Opinion sur ce que doit faire la MINUSMA pour gagner la confiance des populations

Afin de gagner la confiance des populations, de l'avis de la majorité des enquêté(e)s, la MINUSMA doit, comme indiqué au graphique 41, combattre les groupes armés et les terroristes (58,9%), aider l'armée à combattre les groupes armés (50,2%), protéger les populations contre les groupes armés et les terroristes (43,8%).

L'incidence du sexe est surtout importante pour l'option « aider l'armée à combattre les groupes armés » : avec 59,3% des femmes contre 45% des hommes.

Graphique 40 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon ses propositions sur ce que doit faire la MINUSMA pour gagner la confiance des populations



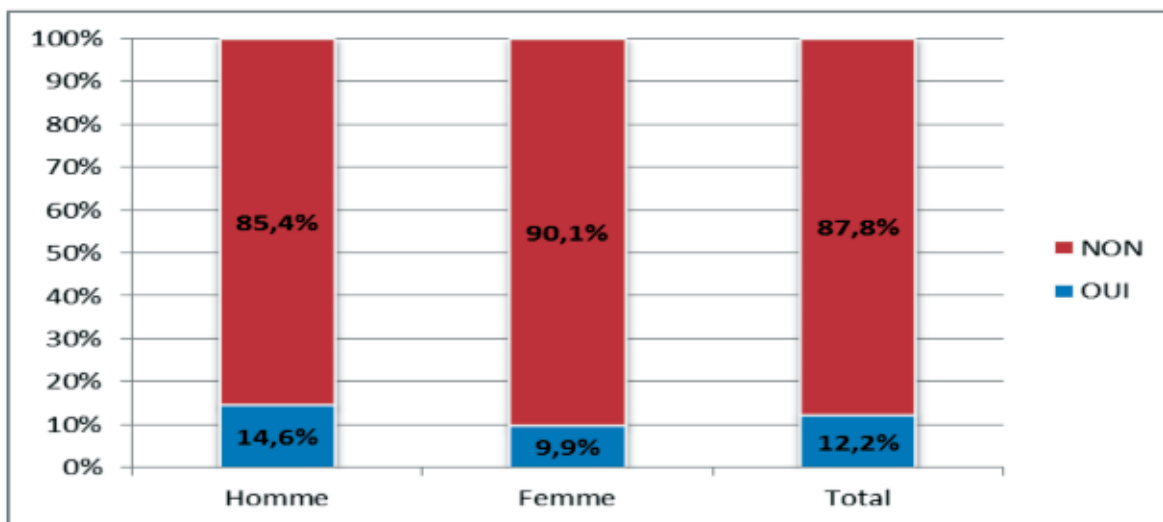
Suivant les villes enquêtées, la majorité des citoyen(ne)s de Kayes (55%), Sikasso (69%), Ségou (76%), Mopti et Tombouctou (71%) estiment que la MINUSMA doit combattre en priorité les groupes armés et les terroristes. Les habitants de Koulikoro et Bamako mettent en première position « aider l'armée à combattre les groupes armés » avec respectivement 47% et 42%. A Gao, les populations citent dans les mêmes proportions (40%) « Combattre les groupes armés et les terroristes » et « protéger les populations contre les groupes armés et les terroristes ». A Kidal, les trois quart (75%) des populations estiment que la MINUSMA doit protéger les populations contre les groupes terroristes et la moitié Kidal pense que la MINUSMA doit davantage communiquer sur son mandat et ses activités et aider également au développement des régions du Nord.

Le niveau d'instruction et l'âge n'ont pas d'incidence significative sur les avis des enquêté(e)s.

2.5.9. Des contacts avec le personnel militaire ou civil de la MINUSMA

Dans leur grande majorité (87,8%), les Maliens et les Maliennes n'ont pas été en contact avec le personnel militaire ou civil de la MINUSMA. Parmi ceux qui ont été en contact avec ce personnel, les femmes sont relativement moins nombreuses (10%) que les hommes (15%) (graphique 42).

Graphique 41 : Répartition des enquêté (e) par sexe selon leur contact avec le personnel militaire ou civil de la MINUSMA

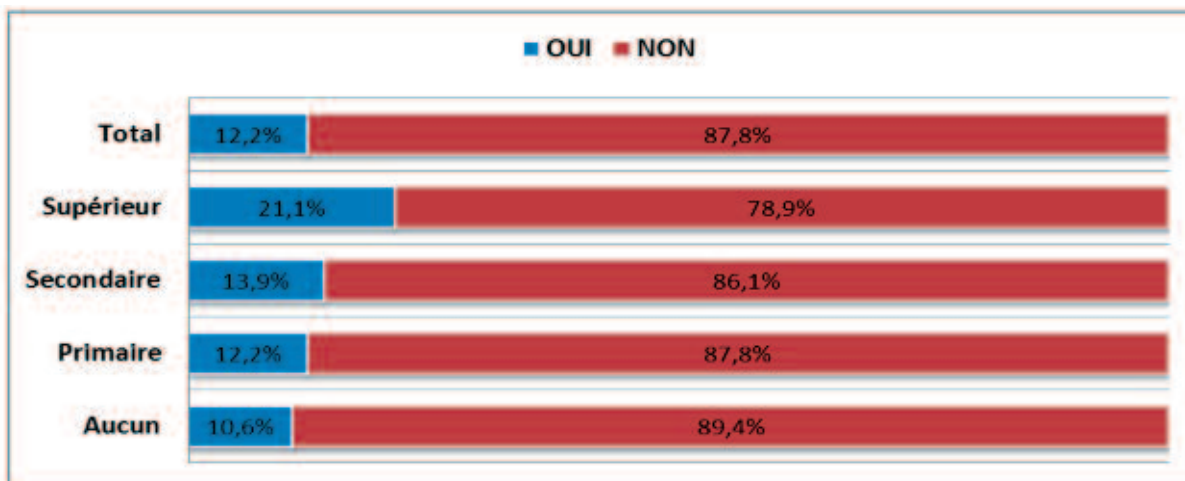


Selon les localités, il apparaît que les habitants des régions du nord, notamment des villes de Gao (50,7% %) et surtout Kidal (53,7%) sont ceux qui sont le plus en contact avec le personnel civil ou militaire de la MINUSMA. A Tombouctou, cette proportion représente 35% de la population enquêtée.

Dans les autres localités, les enquêté(e)s ont déclaré, à la grande majorité, ne pas avoir été en contact direct avec le personnel militaire ou civil de la MINUSMA. Tel est le cas à Kayes (92,5%), Koulikoro (91,5%), Sikasso (97,1%), Ségou (98,2%), Mopti (89,0%) et Bamako (84,4%).

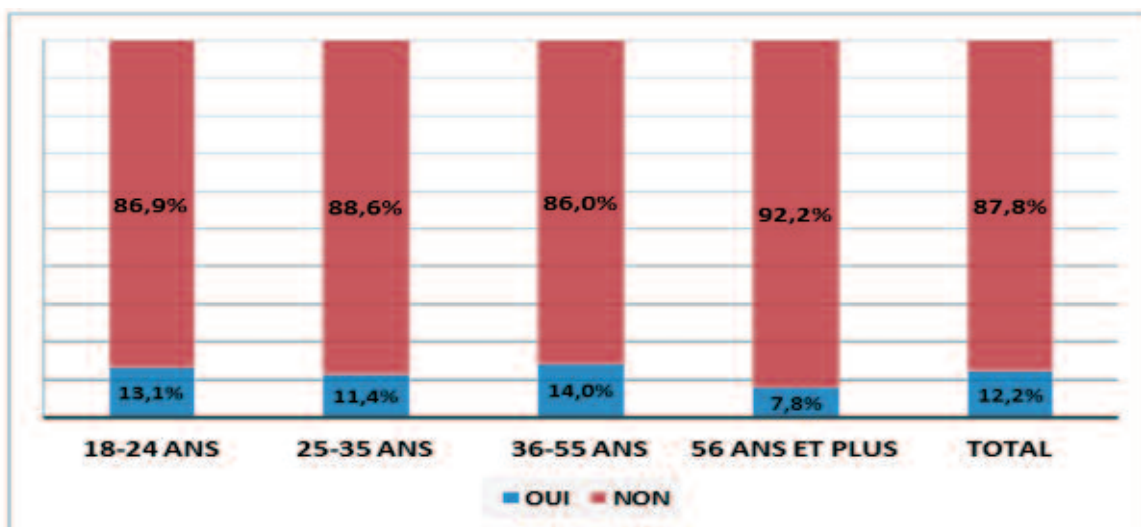
Le niveau d'instruction importe beaucoup quant au contact des citoyen(ne)s avec la MINUSMA : Les citoyen(ne)s de niveau supérieur, avec 21%, sont ceux qui ont été le plus en contact avec le personnel civil ou militaire de la MINUSMA ; ils sont suivis de ceux du niveau secondaire (14%) et du primaire (12%) (graphique 43).

Graphique 42 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon qu'ils aient ou non été en contact avec le personnel civil ou militaire de la MINUSMA



Selon l'âge, le graphique 44 indique que les personnes appartenant à la tranche d'âge « 56 ans et plus » sont celles qui ont été le moins en contact avec le personnel de la MINUSMA.

Graphique 43 : Répartition des enquêté(e)s par âge selon qu'ils aient ou non été en contact avec le personnel civil ou militaire de la MINUSMA

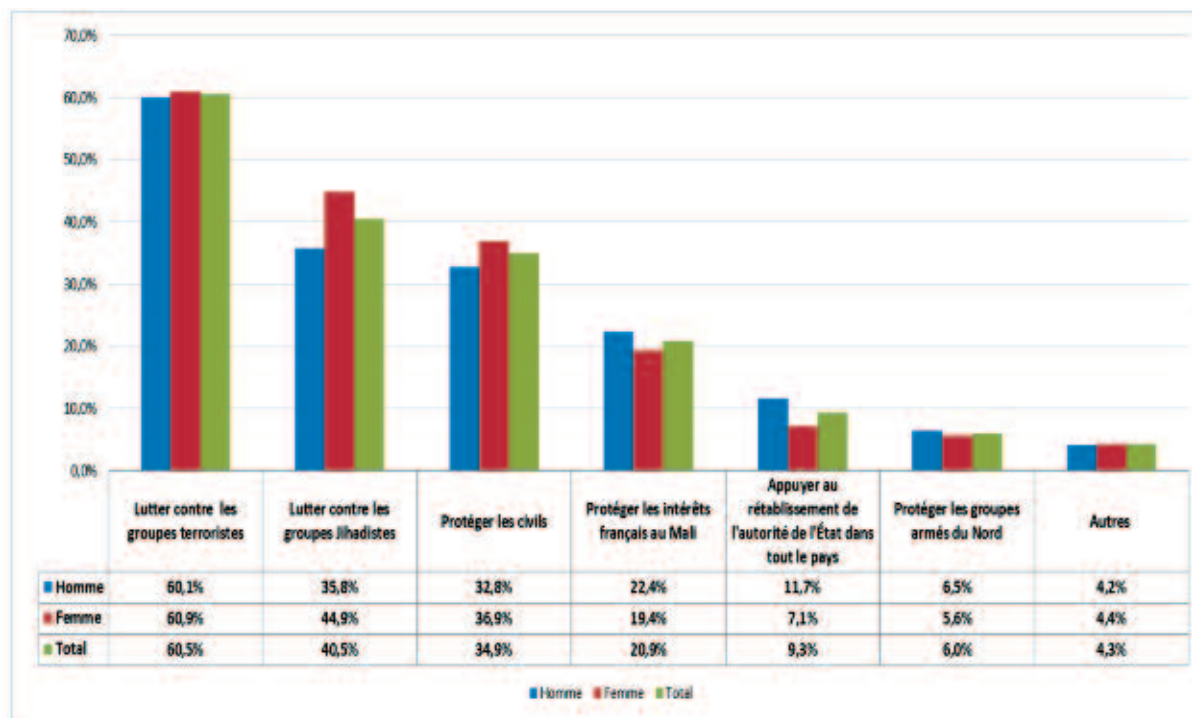


2.5.10. Connaissance des missions des forces françaises au Mali

Pour plus de 60% (60,5%) des enquêté(e)s, la mission des forces françaises au Mali, à travers BARKHANE, est de « lutter contre les groupes terroristes » (60%) ; « lutter contre les groupes jihadistes » (40%) et « protéger les civils » (33%) sans incidence majeure selon le sexe.

Toutefois, une minorité significative (20,9%) des citoyen(ne)s considèrent que BARKHANE a aussi entre autres missions de protéger les intérêts français au Mali (graphique 45).

Graphique 44 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur connaissance des missions des forces françaises au Mali



Dans toutes les localités, la proportion des citoyen(ne)s la plus élevée est celle qui pense que BARKHANE a pour mission de « lutter contre les groupes terroristes ». Cette proportion est encore plus élevée à Tombouctou (84,3%), Kidal (77,9%), Koulikoro et Sikasso (73,9%). Les enquêté (e)s de la ville de Kayes sont relativement moins nombreux (49,0%) à citer cette mission. A Tombouctou (74,2%) et à Kidal (73,5%), « lutter contre les groupes jihadistes » est aussi une préoccupation importante signalée par les citoyen(ne)s.

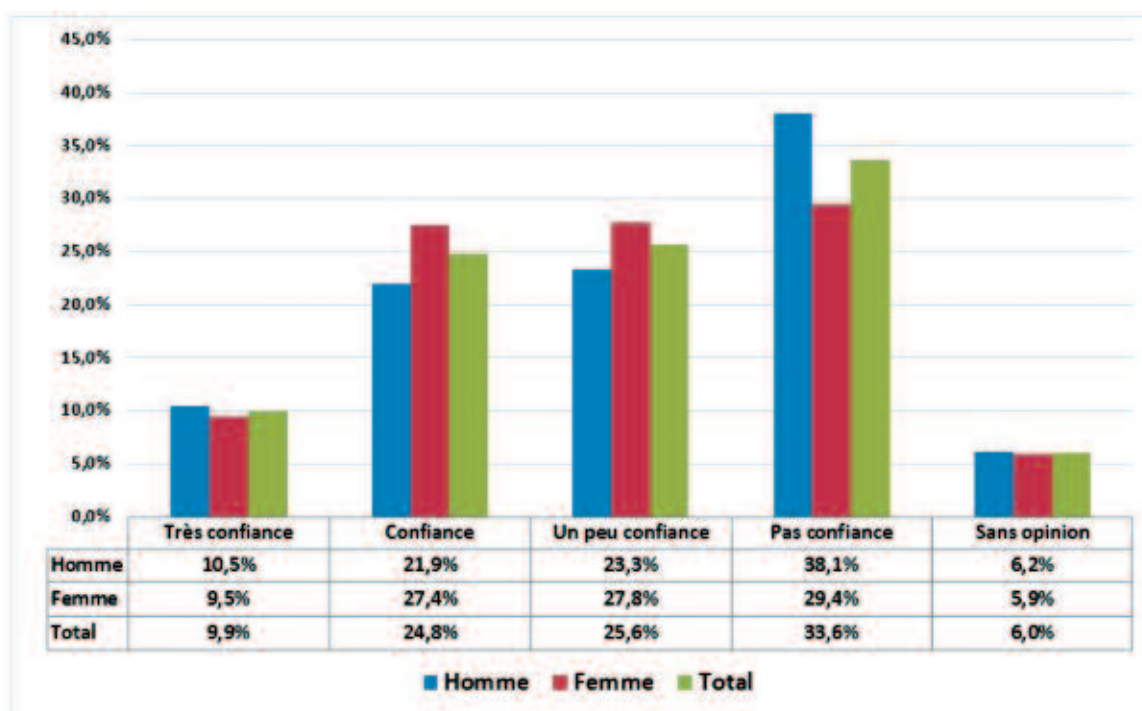
Les autres préoccupations énumérées suivant les localités sont les suivantes : « la protection des civils » de l'avis de 25% des enquêté (e)s à Kayes, 61% à Koulikoro, 45% à Ségou, 57% à Tombouctou, 21% à Gao, 42% à Bamako et 32% à Kidal. Pour 31% des citoyen(ne)s de Kayes, 29% de Mopti, 19% de Gao, 33% de Bamako et jusqu'à 60% de Kidal, la mission de BARKHANE consiste en « la protection des intérêts de la France ».

Le niveau d'instruction et l'âge n'ont pas eu d'influence sur la connaissance de la mission des forces armées françaises au Mali.

2.5.11. Appréciation de l'intervention militaire française pour lutter contre le terrorisme

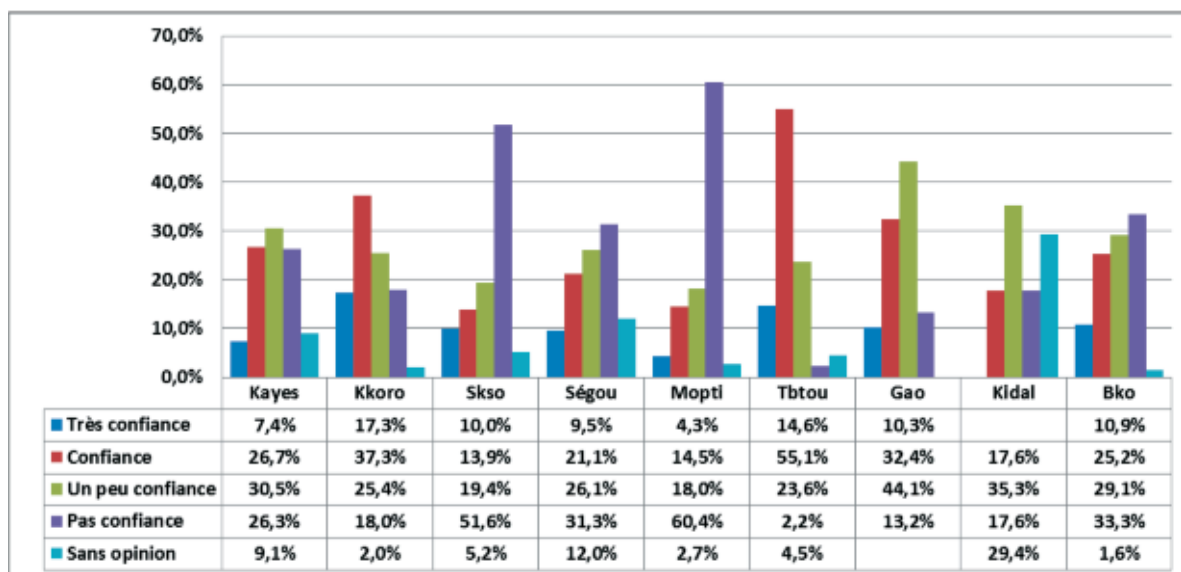
Près de 60% des enquêté(e)s ont déclaré avoir « un peu confiance » (25,6%) ou « pas confiance » (33,6%) en l'intervention française pour lutter contre le terrorisme au Mali. Seulement 35% des citoyen(ne)s font confiance à cette intervention, sans différence significative selon le sexe comme le montre le graphique 46.

Graphique 45 : Répartition des populations enquêtées par sexe selon leur appréciation de l'intervention militaire française pour lutter contre le terrorisme



Suivant les localités, comme indiqué dans le graphique 47, les citoyen(ne)s de Mopti, Sikasso et Bamako sont les plus nombreux à ne pas avoir confiance en l'intervention française contre le terrorisme avec respectivement (78,4%), (71,1%) et (62,4%), et les plus nombreux à faire confiance sont ceux de Tombouctou (69,7%) et Kidal (52,9%).

Graphique 46 : Répartition des populations enquêtées par localité selon leur appréciation de l'intervention militaire française pour lutter contre le terrorisme

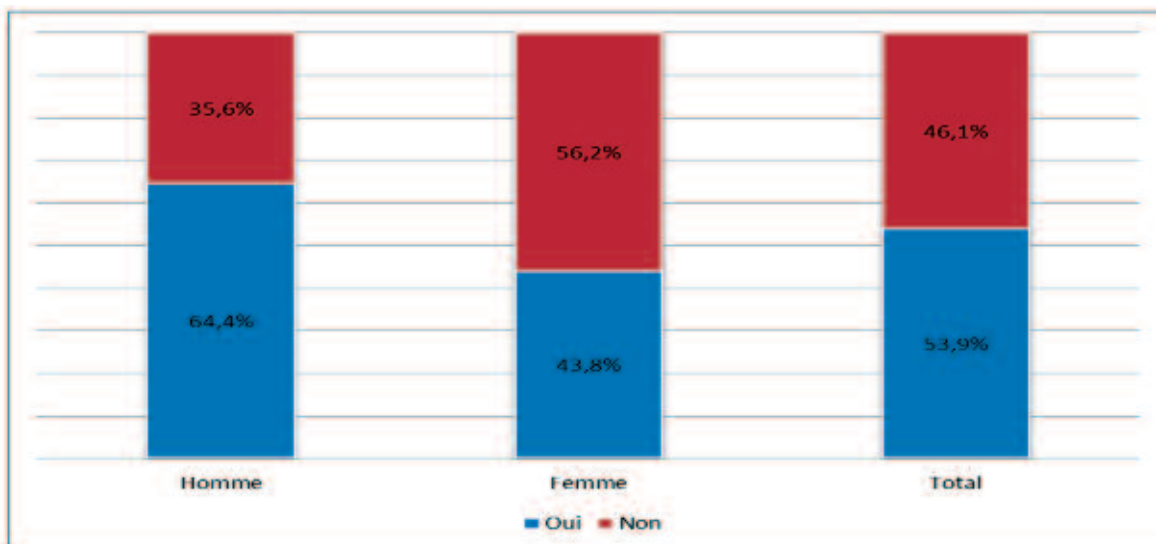


Le niveau d'instruction et l'âge ne semblent pas avoir d'influence significative sur les opinions des enquêtés.

2.5.12. Connaissance de la formation des forces armées du Mali par l'EUTM

Plus de la moitié (53,9%) des enquêté(e)s est au courant que l'Union Européenne, à travers l'EUTM, forme les forces armées du Mali à Koulikoro pour la sécurisation du pays. Le niveau de connaissance est plus élevé chez les hommes (64%) que les femmes (44%) (graphique 48).

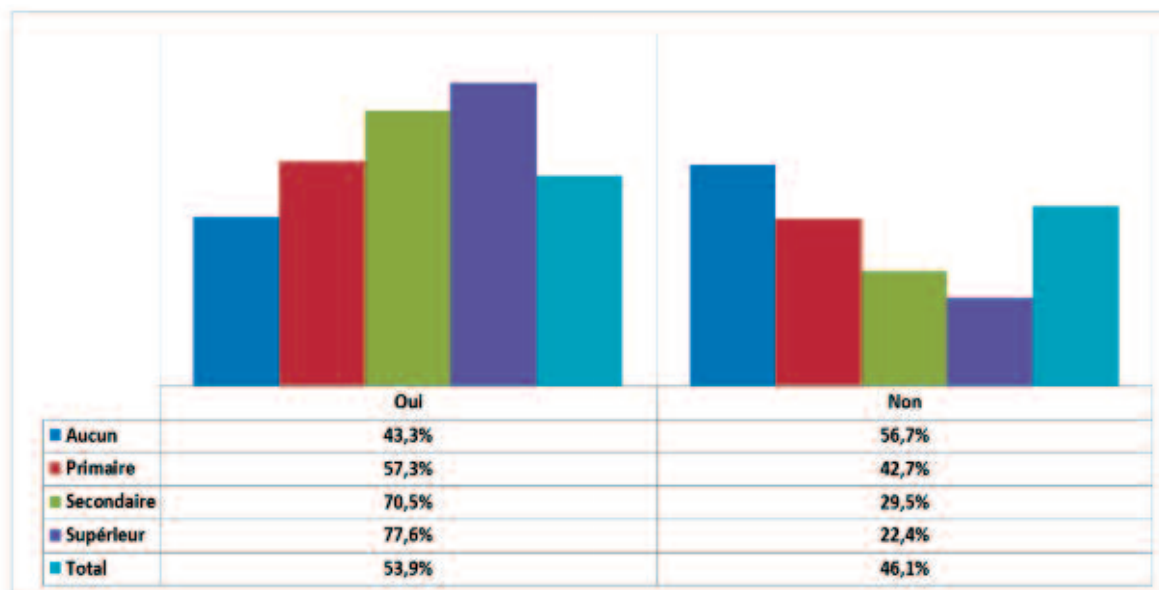
Graphique 47 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur connaissance de la formation des forces armées du Mali à Koulikoro par l'Union Européenne à travers l'EUTM



Sans surprise, suivant les localités, ce sont les citoyen(ne)s de Koulikoro (87,4%) qui sont les mieux informés de cette formation, suivis de ceux de Kayes (61%), Tombouctou (54,5%), Sikasso (51,3%) et de Ségou (51,2%). Les habitants de Kidal (8,8%), Mopti (35,3%) et Gao (38,2%) sont les moins informés.

Selon le niveau d'instruction, comme présenté dans le graphique 49, plus les citoyen(ne)s sont instruits, plus ils sont informés : 78% des enquêté(e)s de niveau supérieur contre 71% de niveau secondaire, 57% de niveau primaire et 43% pour les sans niveau.

Graphique 48 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon leur connaissance de la formation des forces armées du Mali à Koulikoro par l'Union Européenne à travers l'EUTM

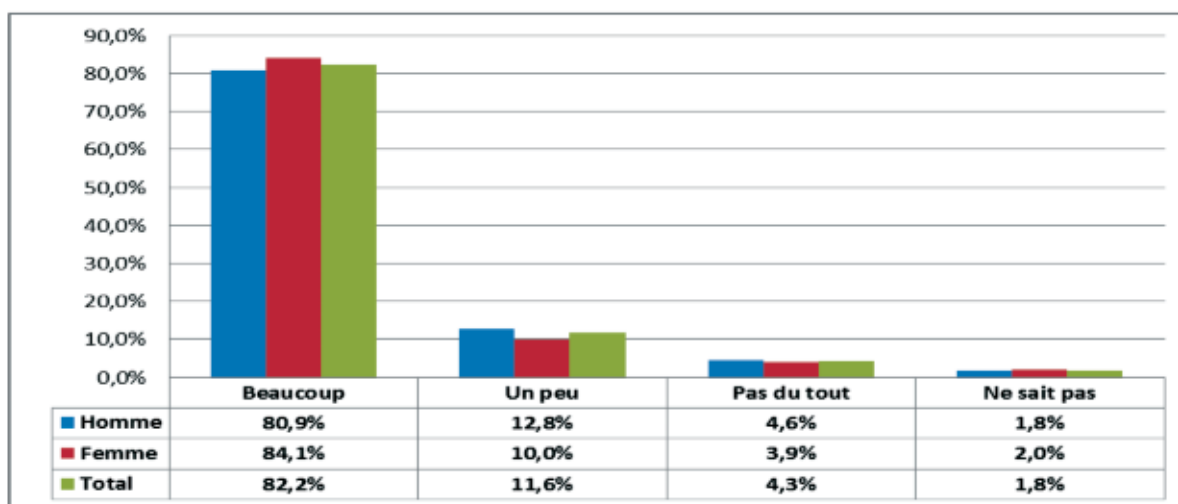


Par contre l'âge n'a pas d'incidence significative sur le niveau d'information des enquêté(e)s sur cette formation par l'EUTM.

2.5.13. Appréciation de la formation des forces armées maliennes par l'EUTM

La grande majorité des Maliens apprécie beaucoup (82,2%) cette formation des forces armées du Mali par l'EUTM, sans incidence significative selon le sexe (graphique 50).

Graphique 49 : Répartition de la population enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la formation des forces armées maliennes par l'EUTM

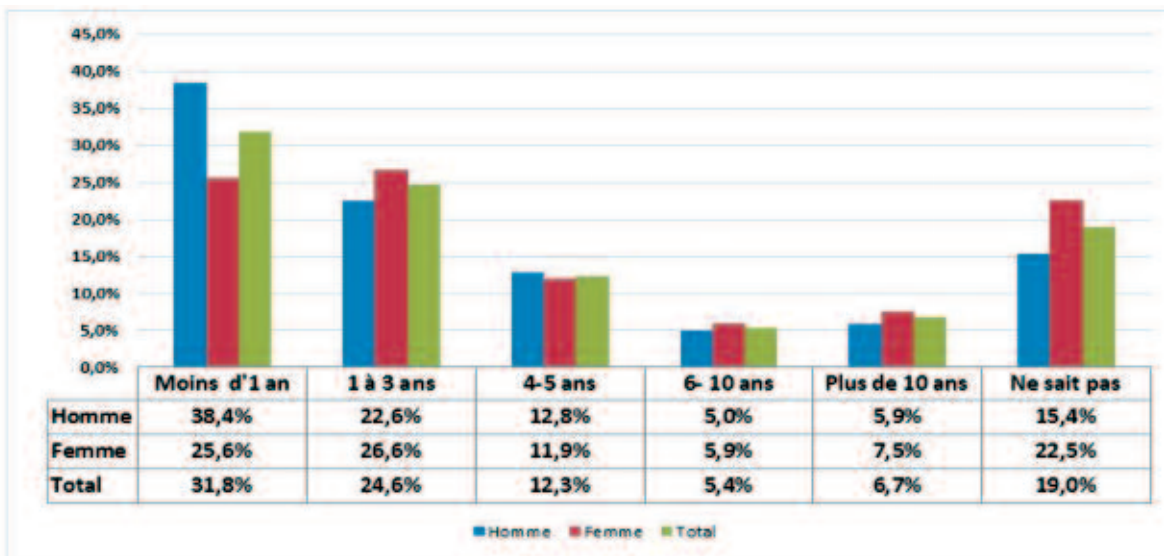


Par localités, cette formation est appréciée par la majorité des citoyen(ne)s dans toutes les villes enquêtées, à l'exception de Kidal où 83% ne l'apprécient pas du tout. A Gao, les opinions sont équitablement réparties à 48% entre ceux qui apprécient beaucoup et ceux qui apprécient peu la formation des FAMAs par l'EUTM. Aussi bien le niveau d'instruction que l'âge ne semblent avoir d'incidence significative sur cet avis.

2.5.14. Appréciation de la durée de présence des troupes de l'ONU

Près du tiers (31,8%) des maliens pense que la durée de présence des troupes de l'ONU doit être de moins d'un an, contre moins du quart (24,6%) favorable entre un à trois ans et environ un dixième (12,3%) pour quatre à cinq ans (graphique 51).

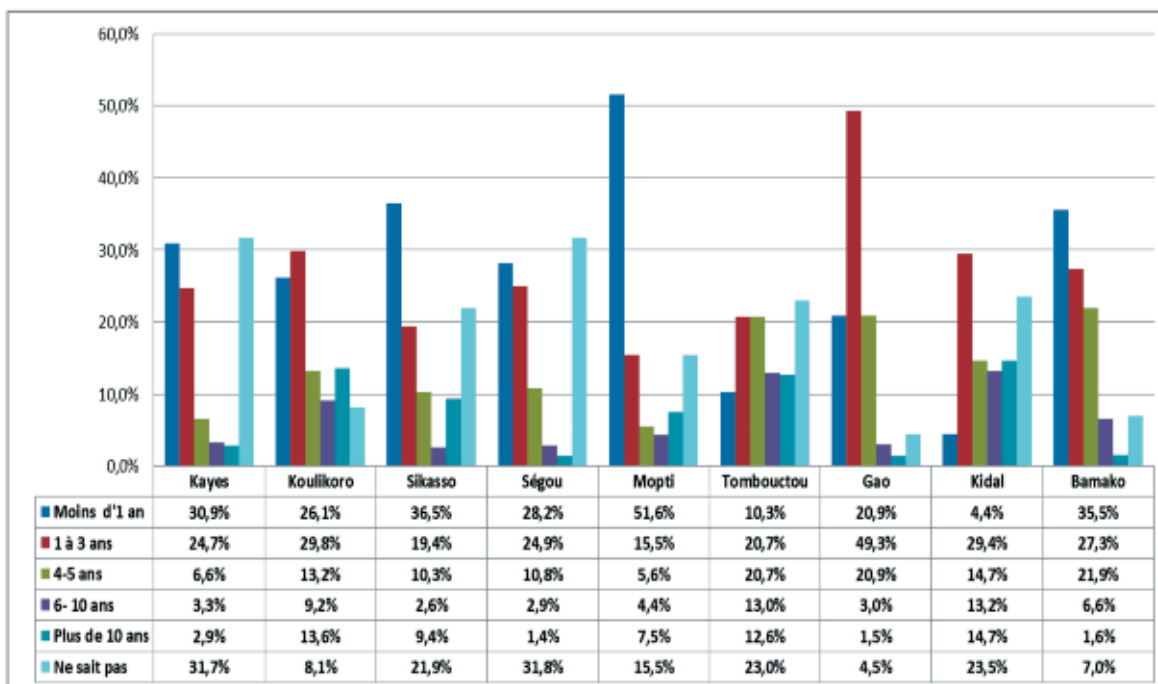
Graphique 50 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la durée de présence des troupes de l'ONU



Pour des proportions de 5% et de 7% de la population, la durée de présence des troupes de l'ONU indiquée est respectivement de 6 à 10 ans et plus de 10 ans comme indiqué au graphique 51. Il convient de signaler qu'une minorité significative de personnes (19%) déclare ne pas savoir. Globalement, la tendance est que la majorité des citoyen(ne)s (plus de 55%) ne souhaite pas voir les troupes de l'ONU rester plus de 3 ans au Mali. On constate que les hommes sont plus favorables que les femmes à une durée plus courte de la présence des forces onusiennes au Mali (38,4% d'hommes contre 25,6% de femmes pour une durée de moins de 1 an).

Selon les localités, les habitants de Mopti (51,6%), suivis de ceux de Sikasso (36,5%), de Bamako (35,5%) et de Kayes (30,9%) sont les plus nombreux à se prononcer en faveur d'une durée plus courte (maximum un an) des forces de l'ONU. Les citoyen(ne)s des régions du Nord, Tombouctou (41,4%), Gao (70,2%) se sont prononcés en majorité pour des durées comprises entre 1 et 5 ans. Enfin, les citoyen(ne)s sans opinion sont plus fréquents à Ségou (31,8%) et Kayes (31,7%) et, dans une moindre mesure, à Kidal (23,5%), Tombouctou (23%) et Sikasso (21,9%) comme indiqué au (graphique 52).

Graphique 51 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation de la durée de présence des troupes de l'ONU

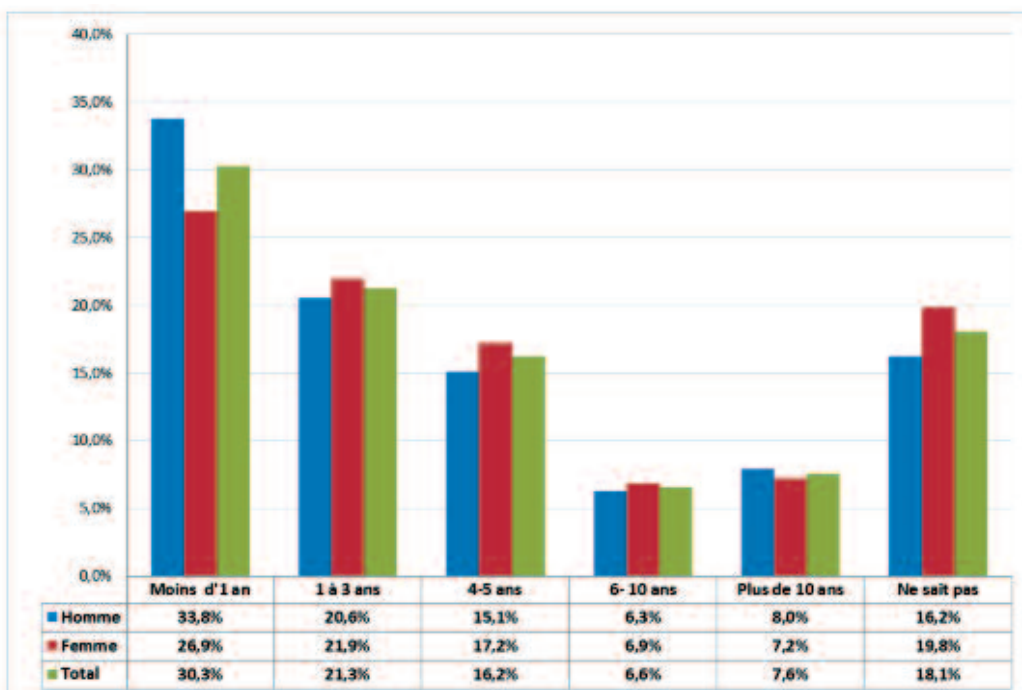


L'incidence de l'âge et du niveau d'éducation est peu significative sur l'appréciation des populations.

2.5.15. Appréciation de la durée de présence de BARKHANE au Mali

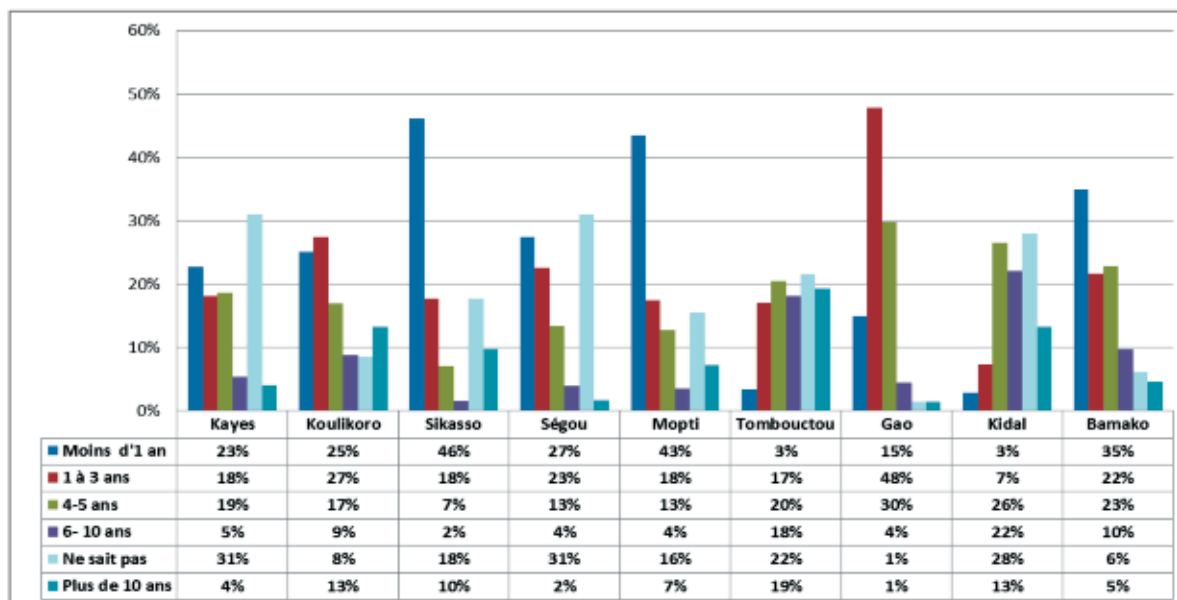
Plus de 30% des enquêté(e)s, soit (30,3%), pensent que la durée de présence au Mali des troupes des forces françaises (BARKHANE) doit être de moins d'un an, environ le cinquième (21,3%) situe cette durée entre 1 à 3 ans, et 16,2% la souhaitent entre 4 et 5 ans, sans incidence significative selon le sexe. Il est à noter que plus de 18% sont sans opinion (graphique 53).

Graphique 52 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la durée de présence de BARKHANE au Mali



Par localités, comme indiqué dans le graphique 54, les citoyen(ne)s qui souhaitent que la présence des troupes françaises soit la plus courte possible sont plus nombreux à Sikasso (46,1%), Mopti (43,4%) et Bamako (34,9%). Dans les villes du nord du pays, à Tombouctou et à Kidal, la grande majorité des enquêté(e)s, respectivement 58% et 61,8%, sont en faveur d'une période plus longue, au delà de 4 ans, sans réelle indication de durée. A Gao, presque la moitié des personnes interrogées (47,8%) situerait cette présence entre 1 et 3 ans.

Graphique 53 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation de la durée de présence des forces françaises BARKHANE au Mali



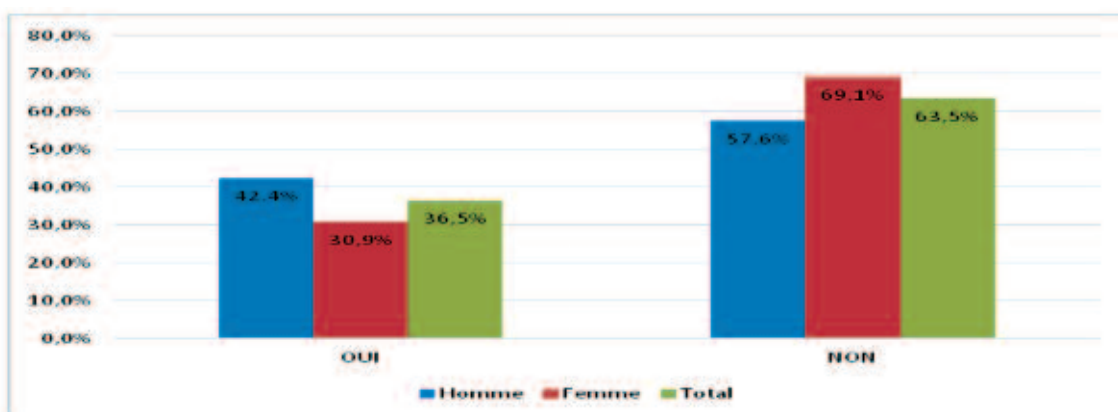
Le niveau d'instruction et l'âge sont de moindre incidence dans l'appréciation de la durée des forces françaises au Mali.

2.6. De la Commission Vérité, Justice et Réconciliation

2.6.1. Connaissance de la Commission Vérité, Justice et réconciliation

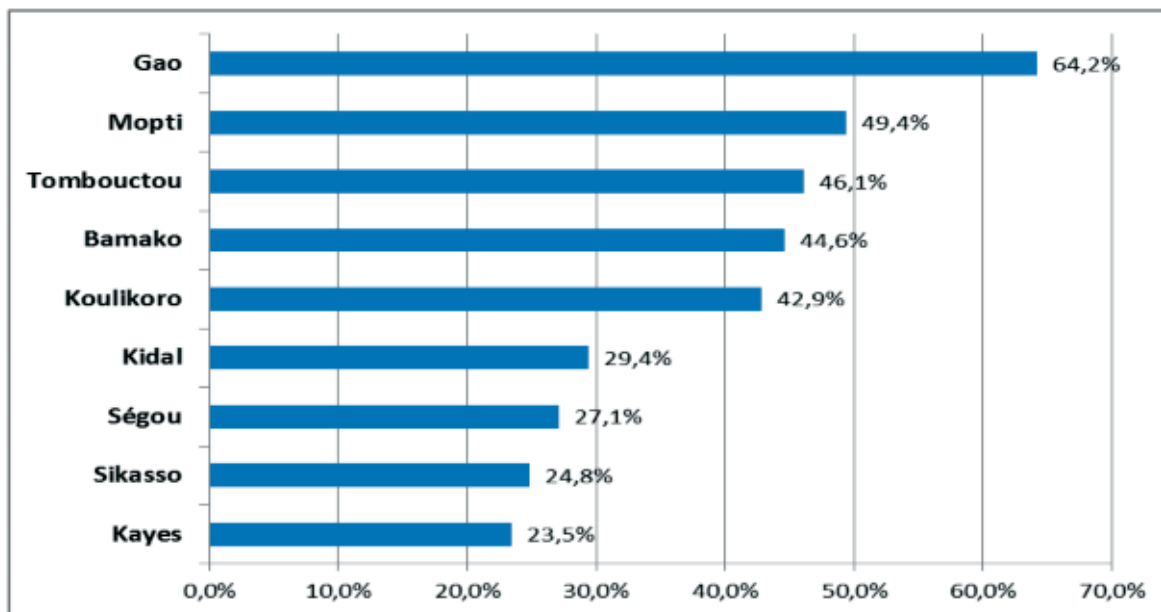
Un peu plus d'une personne sur trois (36,5%) de la population enquêtée sait que la Commission, Vérité Justice et Réconciliation a été mise en place au Mali. Dans l'ensemble, la nomination des membres de la CVJR est plus connue par les hommes (42,4%) que par les femmes (30,9%) (Graphique 55).

Graphique 54 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur Connaissance de la Commission Vérité, Justice et réconciliation



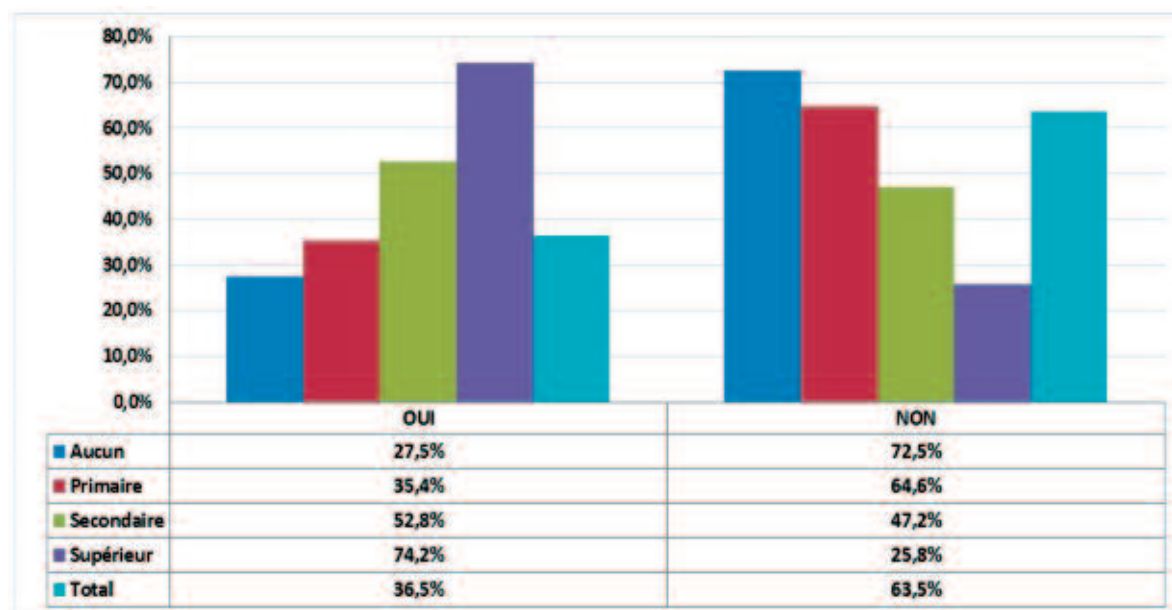
En fonction des villes enquêtées, près de 2 personnes sur 3 à Gao (64%) ont affirmé être au courant de sa mise en place, contre un peu moins de la moitié à Mopti (49%), Tombouctou (46%), Koulikoro (43%) et le District de Bamako (45%). Dans les autres villes comme Kidal (29%), Kayes (23%), Sikasso (25%) et Ségou (27%) moins de 30% des personnes enquêtées sont informés de la constitution de la CVJR (graphique 56).

Graphique 55 : Répartition de la population enquêté(e)s par localité selon sa Connaissance de la Commission Vérité, Justice et réconciliation



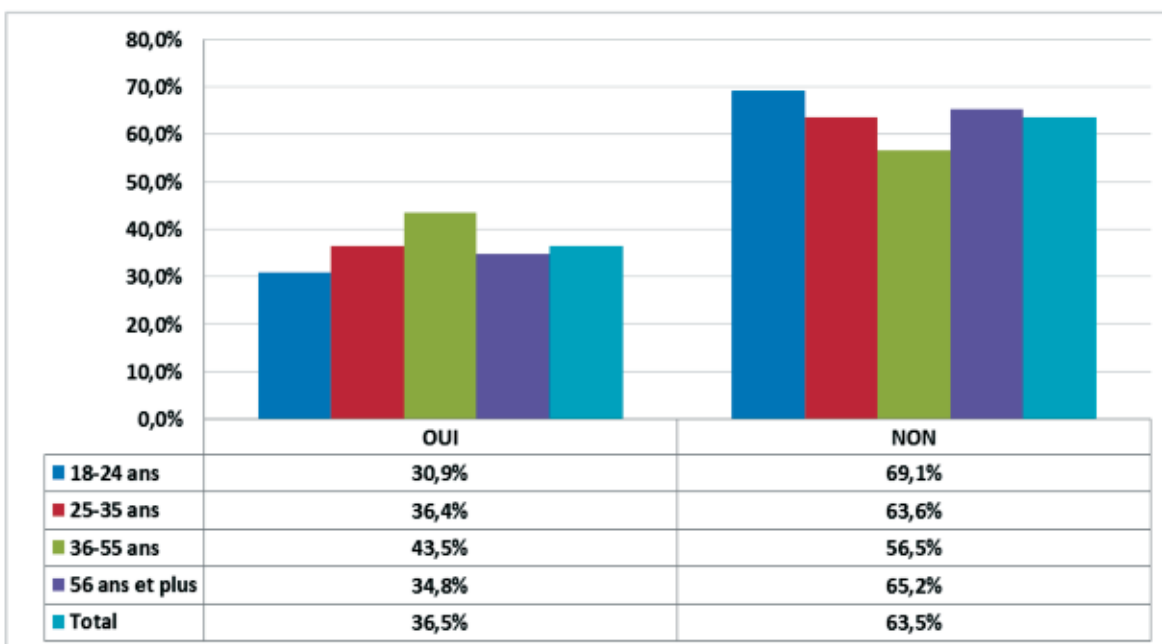
Le niveau d'instruction semble avoir une incidence sur la connaissance de la mise en place de la CVJR. En effet plus le niveau d'instruction de l'enquêté est élevé, plus la proportion de la population enquêtée déclarant au courant de la mise en place de la CVJR est élevée (graphique 57).

Graphique 56 : Répartition de la population enquêtée par niveau d'instruction selon sa connaissance de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation



La tranche d'âge intervient également dans la connaissance de la CVJR. Dans l'ensemble, la tendance est à l'augmentation de la part de ceux qui connaissent la commission au fur et à mesure que l'âge des enquêté(e)s augmente (graphique 58).

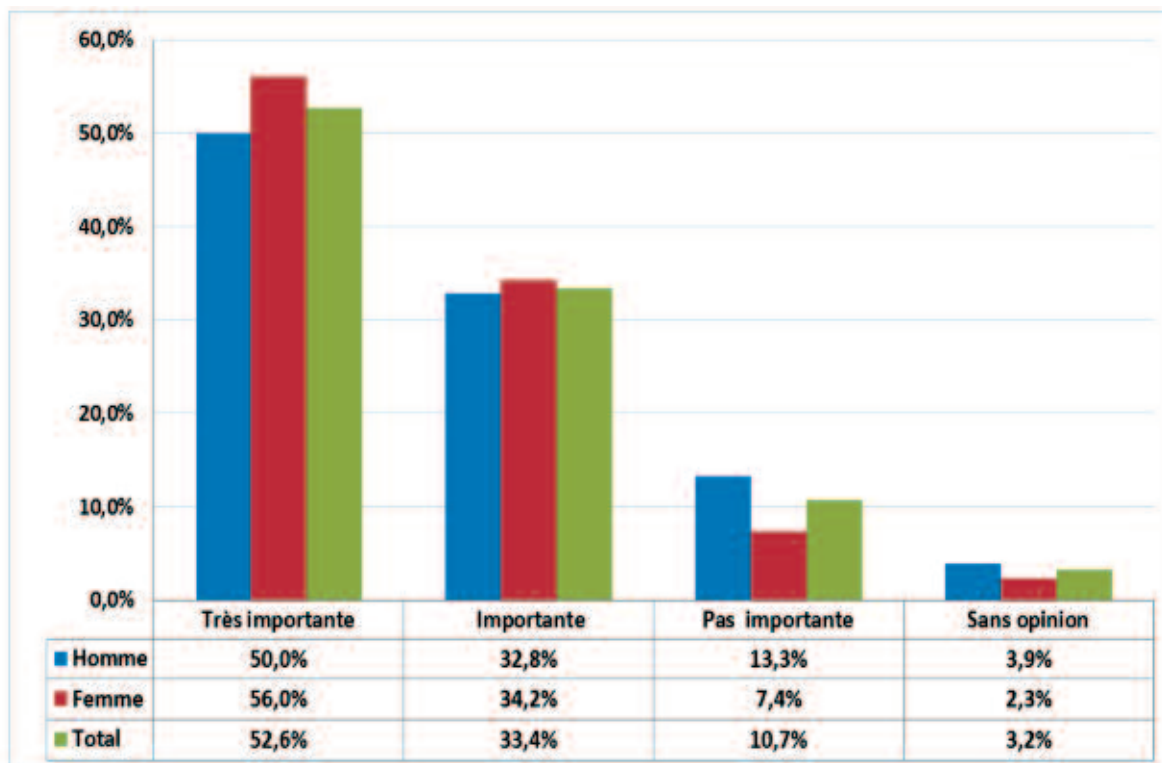
Graphique 57 : Répartition de la population enquêtée par âge selon sa connaissance de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation



2.6.2. Appréciation de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation

En général, parmi la population qui déclare être au courant de la mise en place de la commission, 85,4% considèrent qu'elle est importante ; 52% la jugent d'une très grande importance. Environ un enquêté sur dix (10,7%) ne lui reconnaît aucune importance au Mali. Les femmes sont relativement plus nombreuses à la juger importante (90%) que les hommes (83%) comme présenté dans le graphique 59.

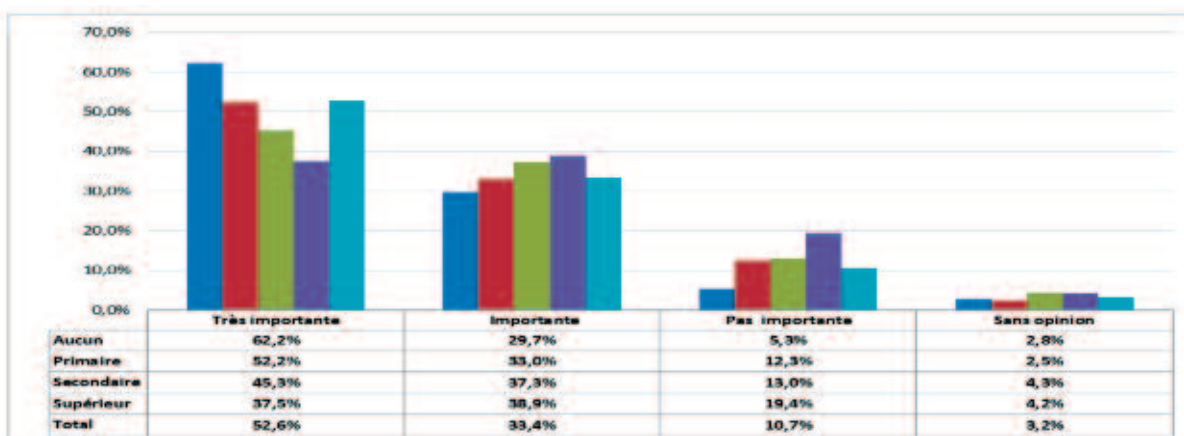
Graphique 58 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la CVJR



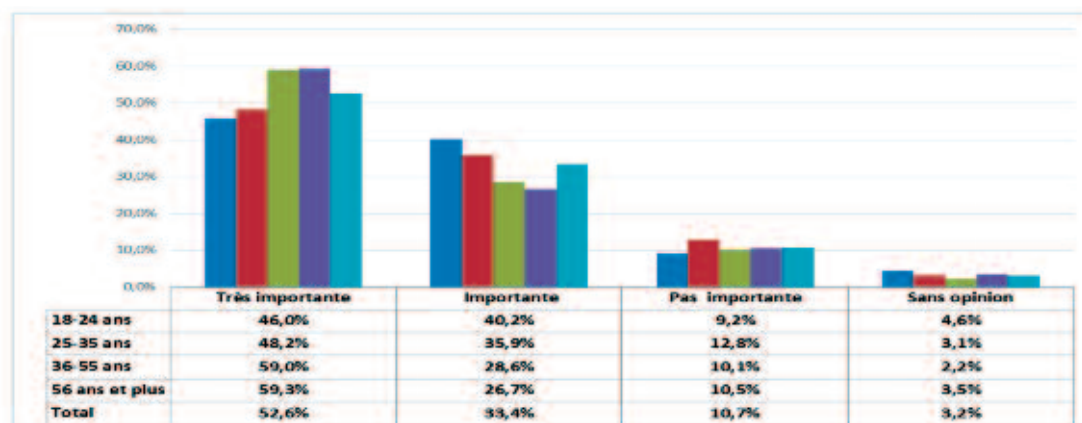
Par localités, la CVJR suscite particulièrement de l'espoir dans les villes enquêtées au Nord, à Kidal (100,0%), Gao (97,6%), Tombouctou (95,1% et Mopti (98,5%) qui la jugent importante à très importante. Elle est aussi jugée importante par la grande majorité des citoyen(ne)s des villes de Kayes (89,2%), Koulikoro (74,6%), Sikasso (90,9%) et Ségou (83,1%) et Bamako (72,2%). Il est à noter que c'est à Bamako et à Koulikoro qu'une minorité significative de citoyen(ne)s la considère comme pas importante avec respectivement 24% et 20% de la population enquêtée.

L'incidence du niveau d'instruction et de l'âge sur l'appréciation de l'importance de la commission montre que la proportion de ceux qui la jugent « très importante » baisse avec l'augmentation du niveau d'instruction et de l'âge. Paradoxalement la proportion de ceux qui la considèrent comme « importante » augmente avec le niveau d'instruction et l'âge des enquêté(e)s conformément aux graphiques 60 et 61.

Graphique 59 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon leur appréciation de la CVJR



Graphique 60 : Répartition des enquêté(e)s par âge selon leur appréciation de la CVJR

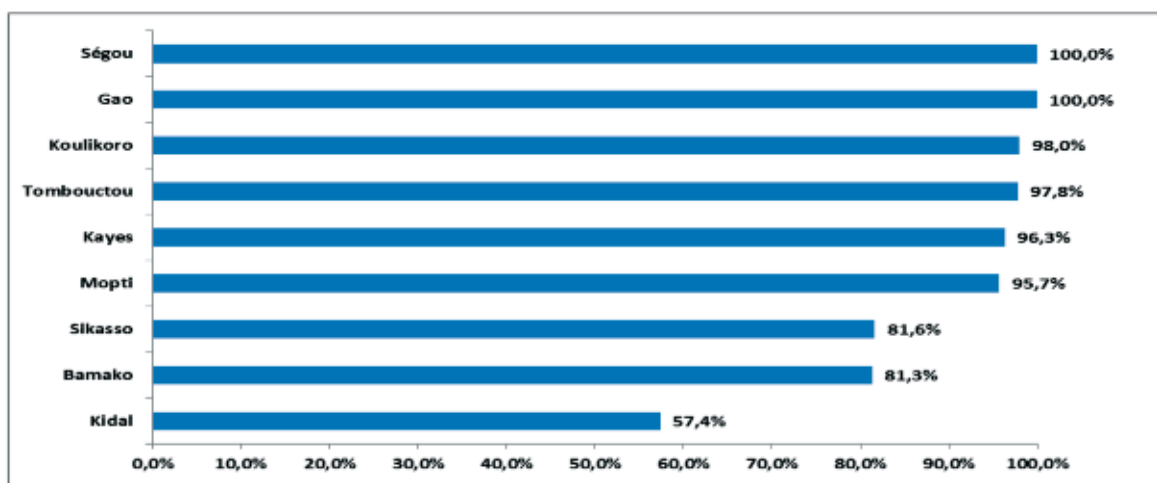


2.6.3. Appréciation de la réconciliation entre les populations

Au niveau des villes enquêtées, neuf personnes sur dix (91%), pensent qu'il est nécessaire de réconcilier les populations, sans incidence significative selon le sexe, l'âge et le niveau d'instruction.

Par localités, la proportion des personnes enquêtées pour lesquelles la réconciliation est nécessaire entre les populations varie entre 80 à 100%, à l'exception de Kidal où elle est de 57,4% contre 42,3% qui pensent le contraire dans cette ville (graphique 62).

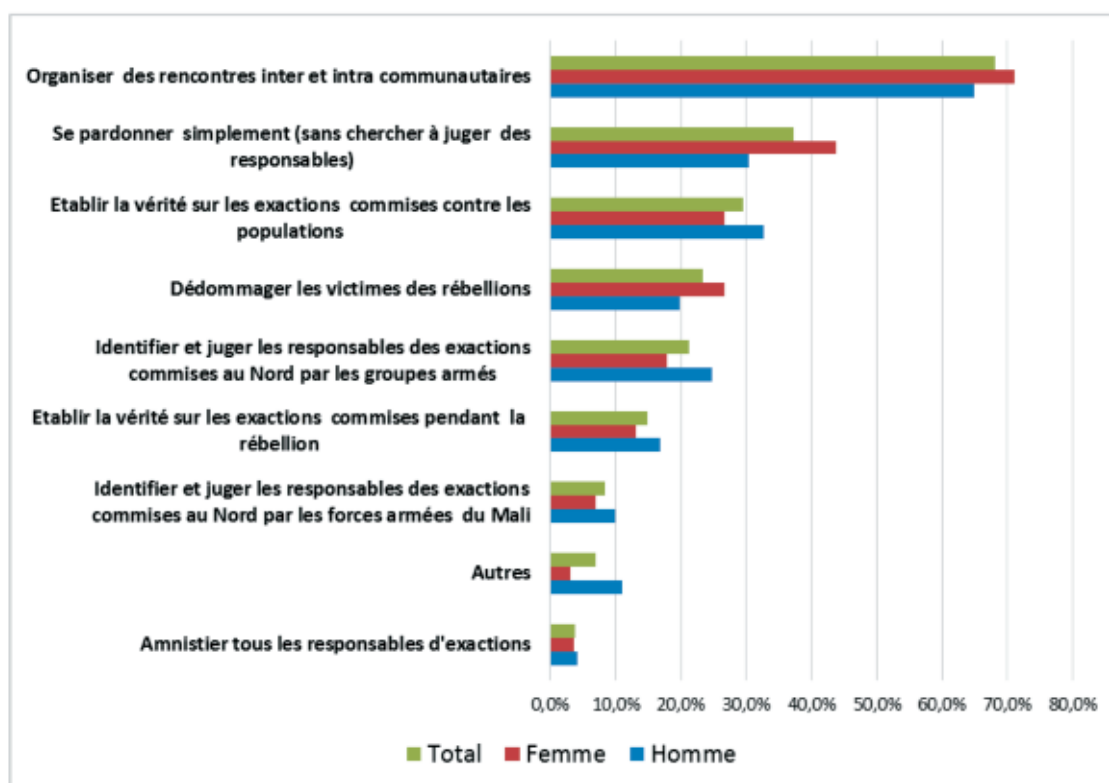
Graphique 61 : Répartition des populations enquêtées par localité selon leur appréciation de la nécessité d'une réconciliation entre les populations



2.6.4. Appréciation des conditions pour la réconciliation des populations

En général (graphique 63), la première condition citée par la grande majorité des enquêté(e)s est « l'organisation de rencontres inter et intra-communautaires » (68,2%), indépendamment du sexe, de la tranche d'âge ou du niveau d'instruction des personnes enquêtées. Les autres conditions sont par ordre de fréquence : « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (37,3%) ; « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (29,5%) ; « dédommager les victimes des rébellions » (23,3%) et « identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les groupes armés » (21,2%).

Graphique 62 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation des conditions pour la réconciliation des populations



L'organisation de rencontres inter et intra-communautaires constitue la condition la plus fréquemment citée dans toutes les localités à l'exception de Sikasso où la première condition requise pour la réconciliation est de « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables). »

Cette dernière condition a aussi été mentionnée par plus de la moitié des populations de Tombouctou (55,2%), Ségou (54,3%) et Koulikoro (52,9%). « Etablir la vérité sur les exactions commises contre les populations » et « dédommager les victimes » sont des préalables signalés par plus de 40% des citoyen(ne)s de la ville de Mopti et 54 à 60% des citoyen(ne)s de Tombouctou. A Gao, 21 à 30% des citoyen(ne)s pensent qu'il faille respectivement identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les forces armées du Mali et les groupes armés. Les habitants de Kidal à 59% et à 46% souhaitent qu'il soit établie la vérité sur les exactions commises contre les populations et celles commises pendant la dernière rébellion (à partir de 2012). Plus de 40% (43,6%) de ces citoyen(ne)s prônent l'identification et le jugement des responsables des exactions commises au Nord par les groupes armés.

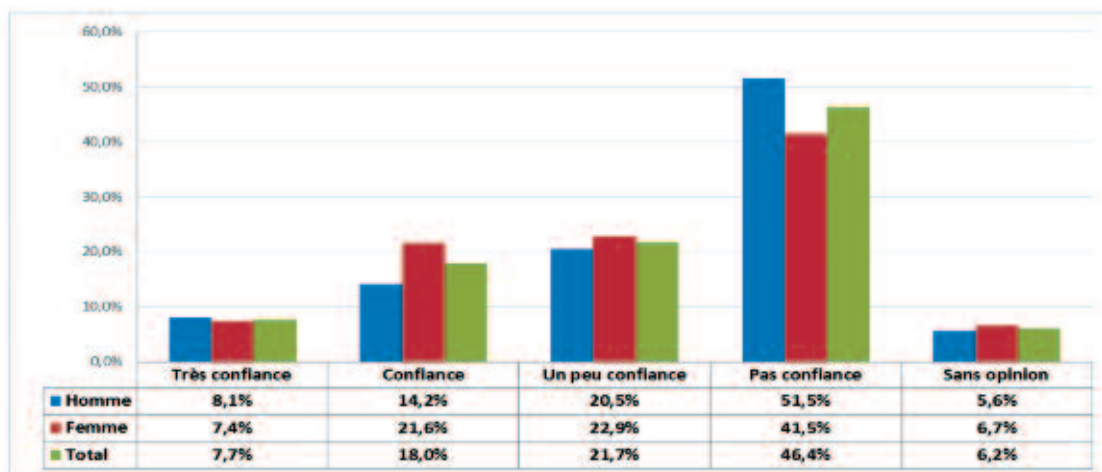
L'incidence du niveau d'instruction et de l'âge semble peu significative sur l'appréciation des conditions de réconciliation des populations.

2.7. De la Justice et de la bonne gouvernance

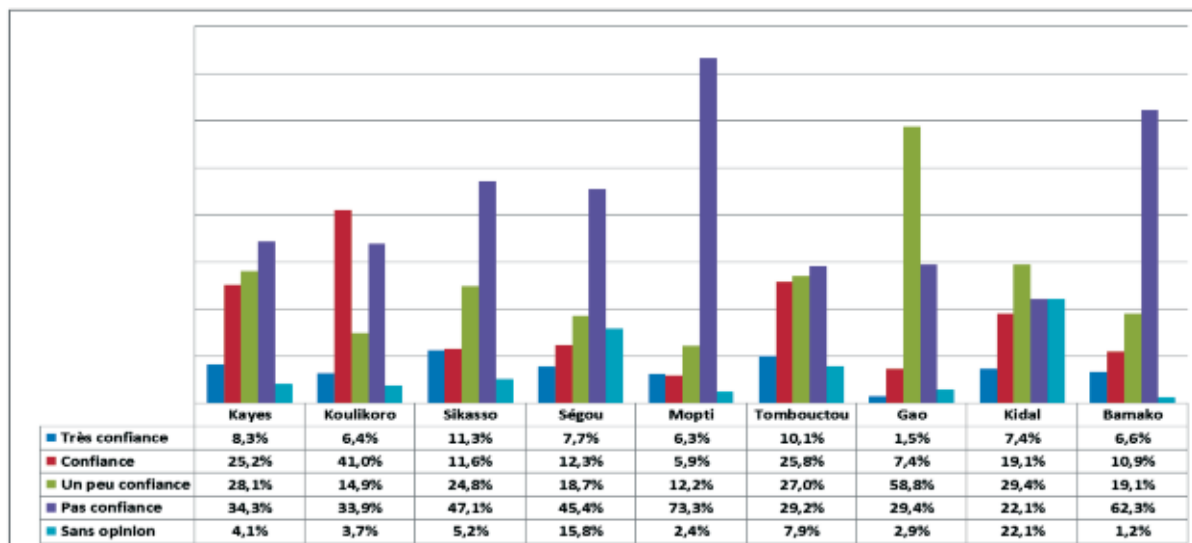
2.7.1. Appréciation de la Justice

En moyenne nationale (Graphique 64), les Maliennes et les Maliens sont 46,4% à ne pas avoir confiance et 21,1% à avoir « un peu confiance » en la Justice au Mali. Environ le quart (25,7%) a confiance (18,0%) à très confiance (7,7%) en la justice et 6,2% sont sans opinion. Les hommes font moins confiance en la Justice que les femmes : plus de la moitié des hommes (51,5%) d'entre eux ne font pas confiance à la Justice contre (41,5%) des femmes.

Graphique 63 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la Justice



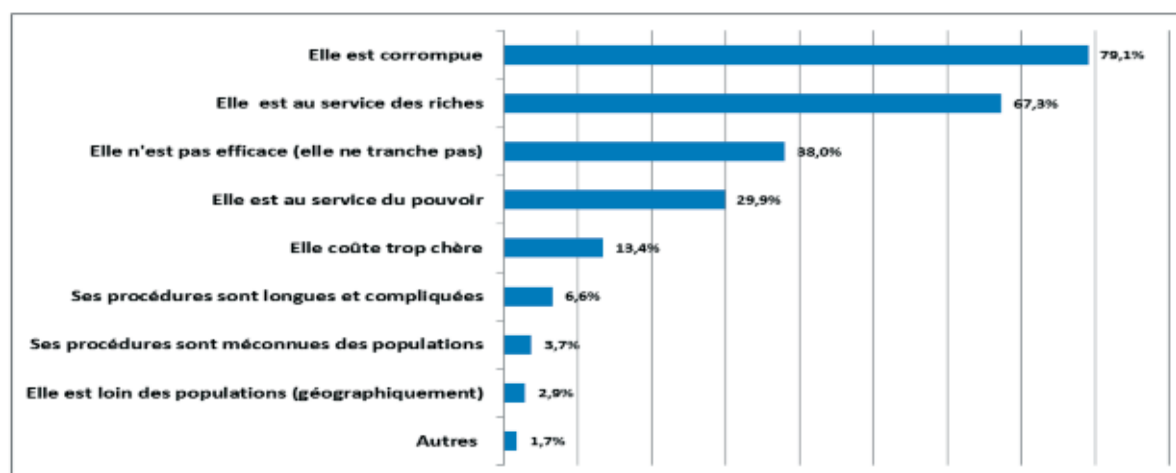
Par localités, le manque de confiance en la justice malienne est plus prononcé à Mopti (73,3%), Bamako (62,3%) et dans une moindre mesure à Sikasso (47,1%) et Ségou (45,4%). Par contre, c'est à Koulikoro (47,5%) et, à un niveau moins important, à Tombouctou (36%) et à Kayes (33,5%) que les populations font le plus confiance en la Justice (graphique 65).

Graphique 64 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation de la Justice

L'incidence du niveau d'instruction est peu significative sur la confiance en la justice. En fait elle est surtout significative chez la proportion de la population qui ne fait pas confiance qui a tendance à augmenter avec le niveau d'instruction : 44,6% des sans niveau contre 46,9% pour le niveau primaire, 47,2% pour le niveau secondaire et jusqu'à 57,1 pour le niveau supérieur.

2.7.2. Appréciation des raisons du manque de confiance en la Justice

Deux raisons principales sont avancées par une grande majorité d'enquêté (e)s pour justifier le manque de confiance en la Justice : la corruption, près de 8 personnes sur 10 (79,1%) jugent qu' « elle est corrompue » ; et elle serait « au service des riches » selon près d'une personne sur 7 (67,3%), et sans incidence significative selon le sexe. Les autres raisons évoquées sont : « elle n'est pas efficace » pour 38% et « est au service du pouvoir » pour 29,9% des personnes enquêtées (graphique 66).

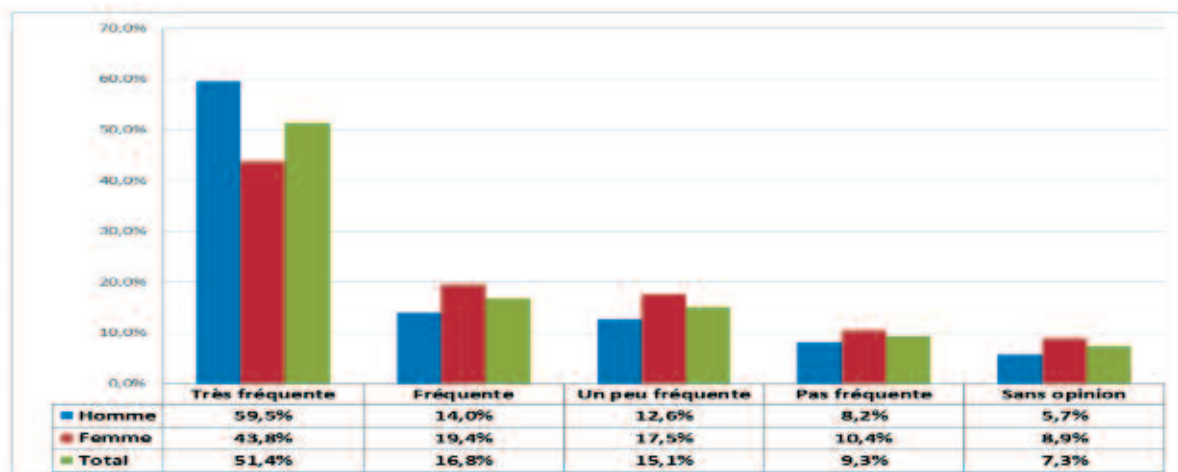
Graphique 65 : Répartition des enquêté(e)s selon les raisons pour lesquelles la population ne fait pas confiance en la Justice

Dans toutes les localités, la grande majorité des enquêté (e)s (70%) déclarent ne pas avoir confiance en la Justice parce qu'elle est corrompue et corollairement sert les riches. A Ségou et Tombouctou, l'on estime respectivement à 65% et 62% que la Justice ne « tranche pas » pendant qu'elle est « instrumentalisée » par le pouvoir pour 60% des citoyen(ne)s enquêtés à Mopti. Dans l'ensemble, ni le sexe ni la tranche d'âge ou le niveau d'instruction ne semblent avoir d'incidence significative sur l'appréciation des enquêté(e)s sur les raisons du manque de confiance en la Justice.

2.7.3. Appréciation de la fréquence de l'impunité

Plus de deux enquêté(e)s sur trois (68%) pensent que l'impunité est très fréquente (51%) à fréquente (17%). La proportion des hommes qui sont de cet avis est plus élevée que celle des femmes : 73,5% contre 63,2% pour les femmes comme le montre le graphique 67.

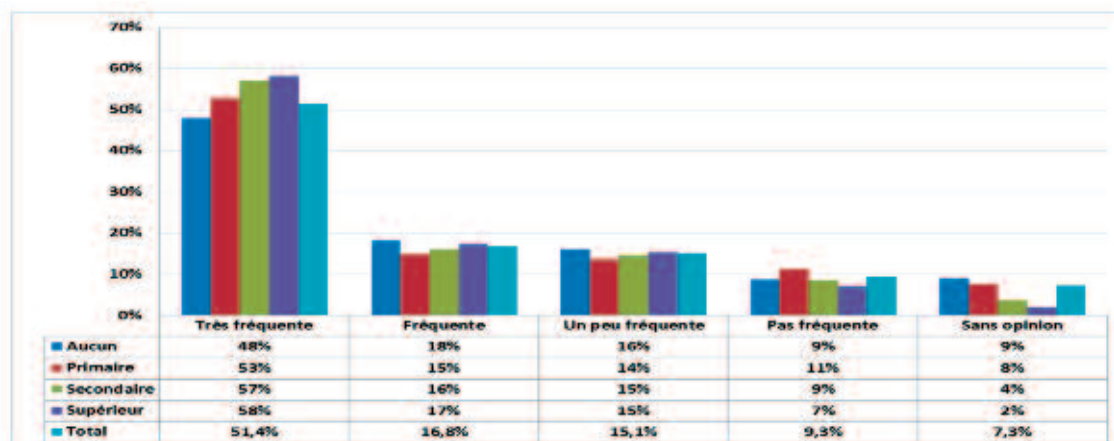
Graphique 66 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon son appréciation de la fréquence de l'impunité



Au niveau de toutes les localités enquêtées, l'impunité est considérée comme très fréquente ou fréquente par une majorité de la population. Cependant, les proportions les plus élevées sont enregistrées à Mopti (80,3%), Bamako (80,3%) et Tombouctou (79,6%) soit environ 80% qui considèrent que l'impunité est très fréquente ou fréquente.

L'incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de la fréquence de l'impunité est significative. La proportion de la population estimant que l'impunité est très fréquente augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction des enquêté(e)s augmente comme l'indique le graphique 68.

Graphique 67 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon leur appréciation de la fréquence de l'impunité au Mali



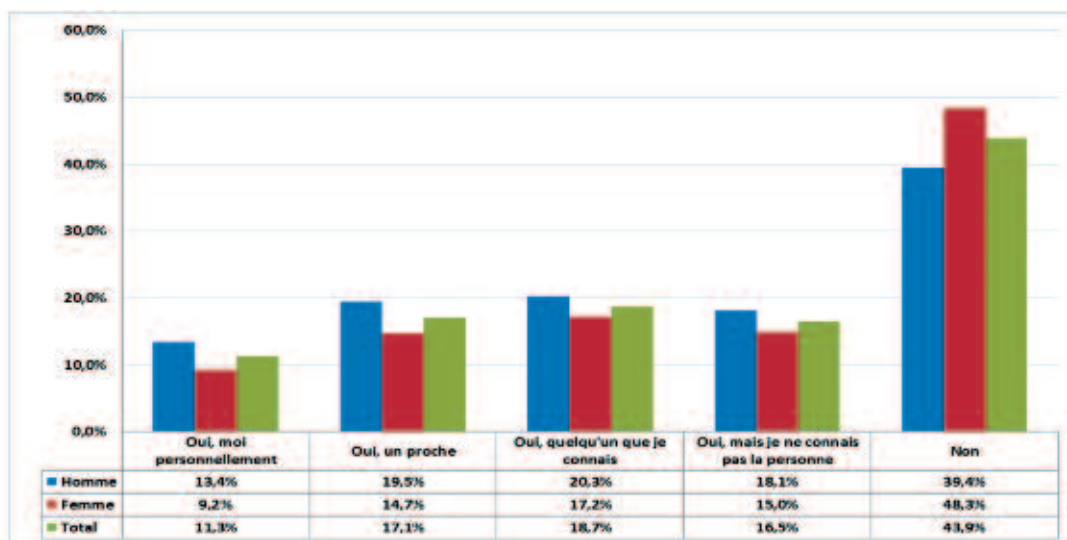
Par contre l'incidence de l'âge n'est pas ici significative.

2.7.4. Affectation par l'impunité

A la question de savoir si l'enquêté(e) a été témoin d'impunité au cours des 12 derniers mois, plus de la moitié (56%) répondent par l'affirmative. Plus d'un enquêté sur 10 (11,3%) affirme avoir été personnellement victime. 17% signalent que la victime est un proche et 19% affirment qu'ils connaissent la victime. Tandis que 17% déclarent ne pas connaître personnellement la victime.

L'incidence du sexe est significative car, dans l'ensemble, et suivant le graphique 69, les hommes semblent avoir été plus confrontés à l'impunité que les femmes.

Graphique 68 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon les cas vécus d'impunité

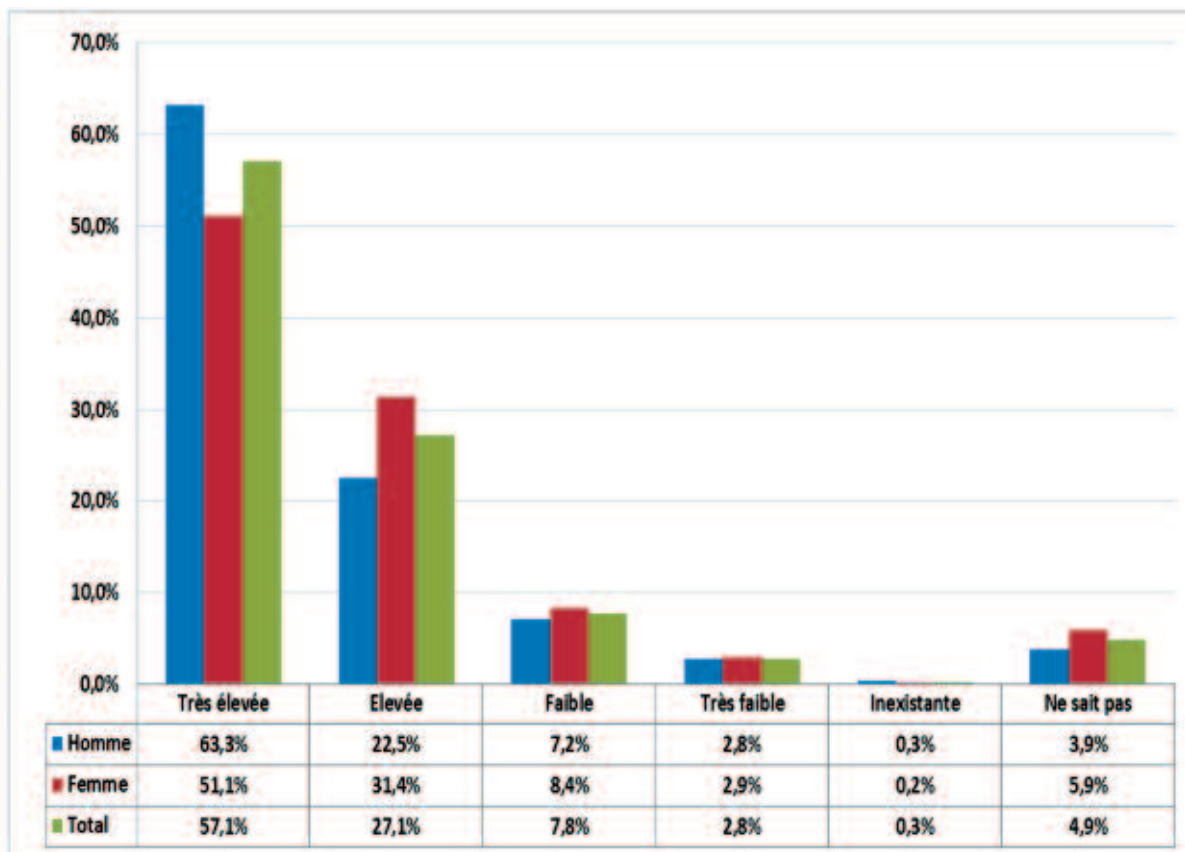


Selon les localités, les cas vécus d'impunité ont été plus fréquemment cités par les enquêté(e)s à Kidal (90%), Tombouctou (84%), Kayes (73%) et Koulikoro (67%).

2.7.5. Appréciation de l'importance de la corruption au Mali

Au niveau national, plus de 84% des enquêté(e)s estiment que la corruption est très élevée (57,1%) ou élevée (27,1%), contre un peu plus de 10% (10,6%) qui pensent qu'elle est faible ou très faible et 5% sont sans opinion, sans différence significative selon le sexe comme l'indique le graphique 70.

Graphique 69 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de l'importance de la corruption



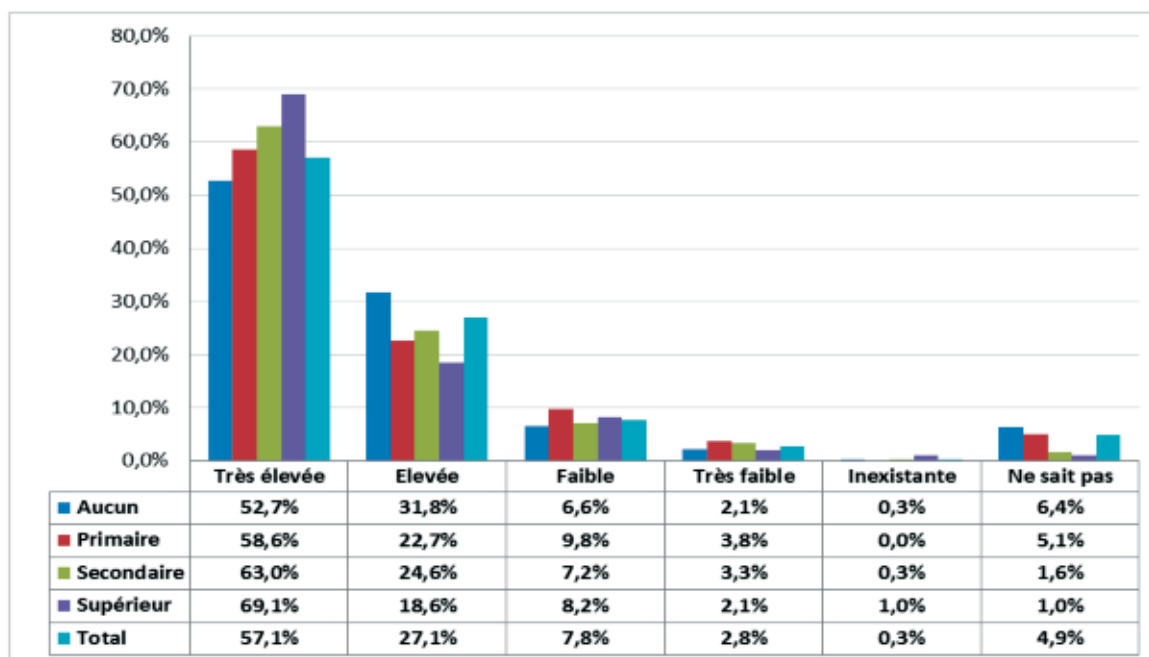
Dans toutes localités, le niveau de corruption est considéré comme très élevé ou élevé par la grande majorité des citoyen(ne)s.

En effet, la plus faible proportion des enquêtés qui est de cet avis se situe à Kayes avec 73%. Plus de 80% des enquêtés de Sikasso (88%), Bamako (87%), Ségou (82%) et Tombouctou (82%) qualifient le niveau de corruption de très élevée ou élevée. Les plus forts taux ont été enregistrés à Kayes, Mopti (92%) et Gao (91%).

A Kidal, moins de la moitié (48%) des habitants trouvent que le niveau de corruption est élevé ou très élevé contre 21% qui le trouvent faible ou très faible. A Kidal, la proportion de « ne sait pas » est de 29% contre une moyenne nationale de 5%.

L'incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de la fréquence de la corruption au Mali est significative. En effet, la proportion des enquêté(e)s qui estiment la corruption très élevée augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente (graphique 71).

Graphique 70 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon son appréciation de l'importance de la corruption

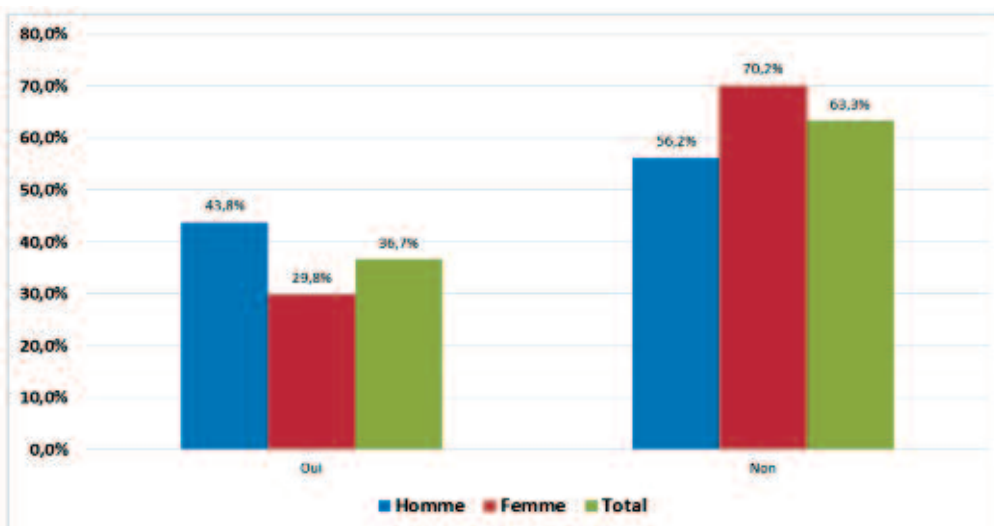


Par contre l'âge ne semble pas avoir d'incidence sur l'appréciation du niveau de corruption.

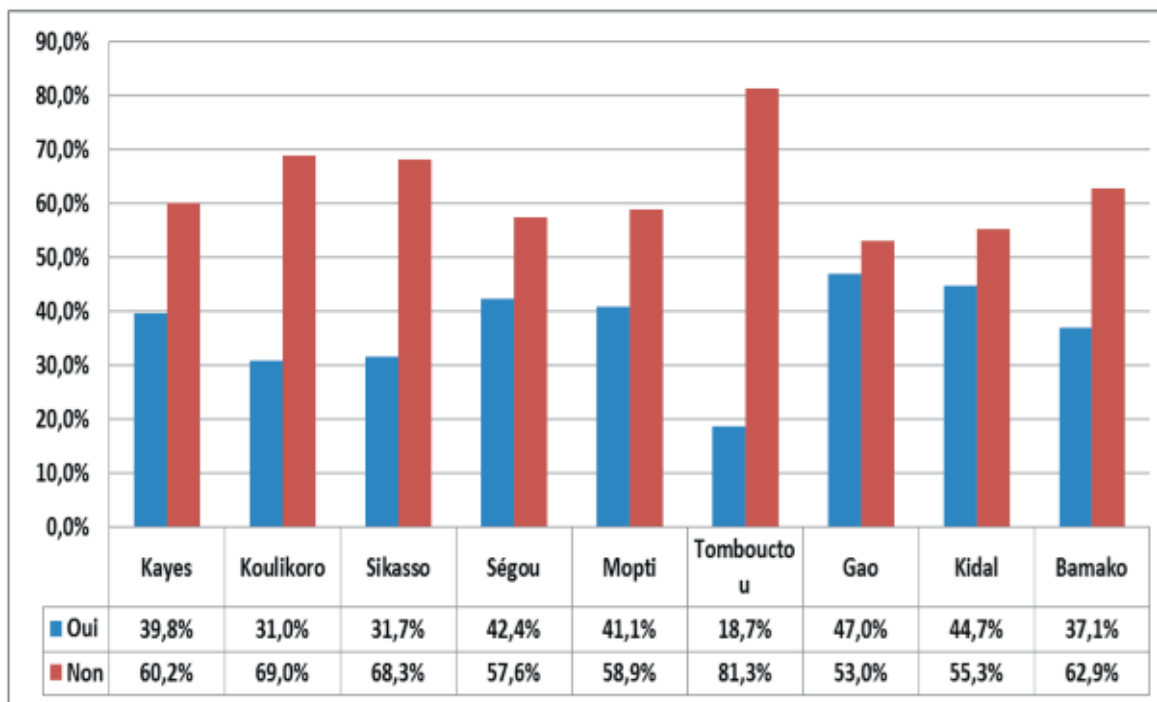
2.7.6. Affectation par la corruption

Il ressort que le taux moyen d'affectation personnelle des enquêté(e)s par le phénomène de la corruption est de 36,7%. Ce taux est influencé par le sexe, comme indiqué au graphique 72, avec 43,8% des hommes contre 29,8% des femmes qui ont déclaré avoir été affectés par la corruption au cours des 12 derniers mois.

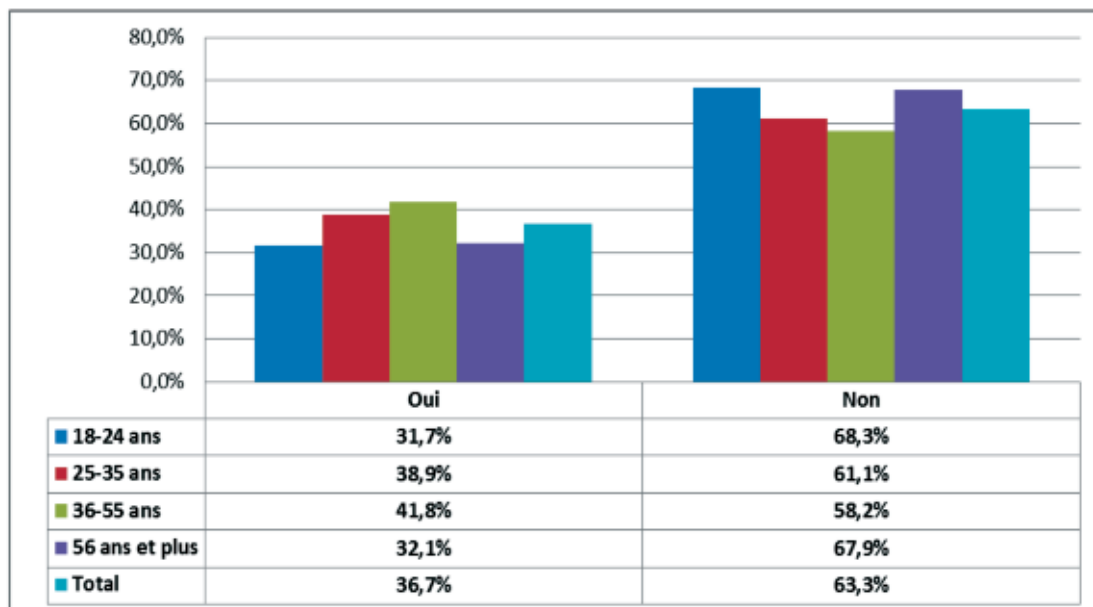
Graphique 71 : Répartition des enquêté (e)s par sexe selon leur affectation personnelle par la corruption au cours des 12 derniers mois



Le taux d'affectation par la corruption est variable d'une localité à une autre (graphique 73). Les taux les plus élevés ont été enregistrés à Gao (47%), Kidal (44,7%), Ségou (42,4%) et Mopti (41,1%) tandis que le taux le plus bas a été enregistré à Tombouctou (18,7%).

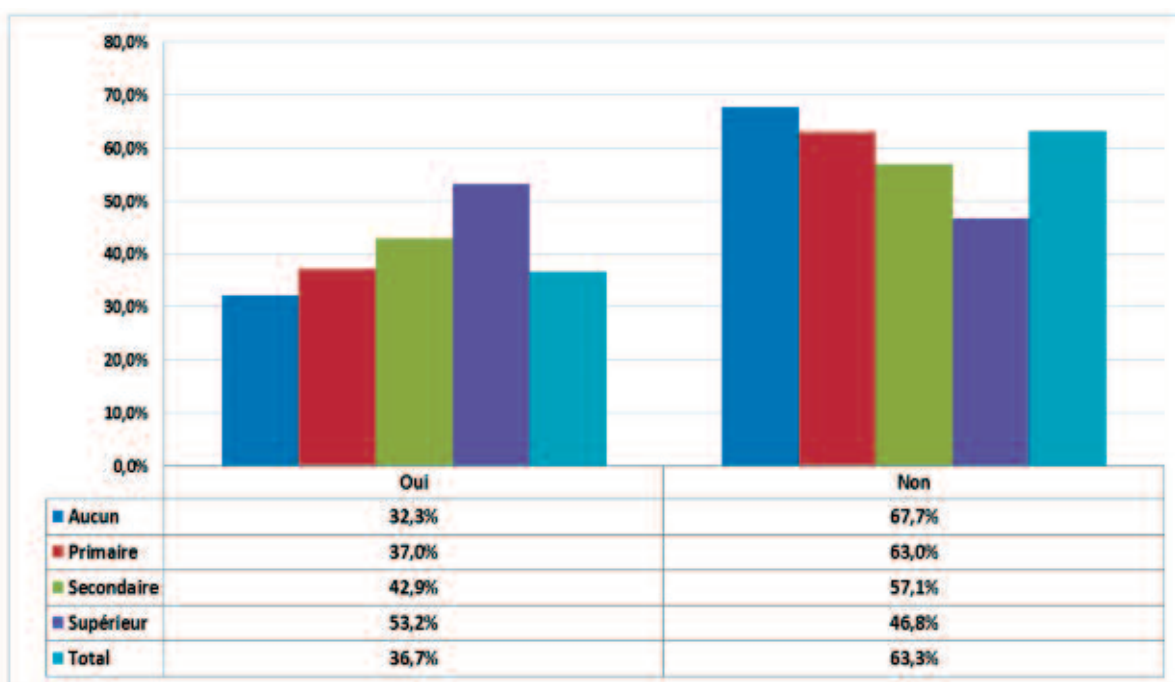
Graphique 72 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur affectation personnelle par la corruption

L'incidence de l'âge indique qu'à l'exception de la tranche supérieure (les 56 ans et plus), la proportion des personnes affectées par la corruption augmente progressivement, des moins âgés aux plus âgés comme l'indique le graphique 74.

Graphique 73 : Répartition des enquêté(e)s par âge selon leur affectation personnelle par la corruption

Le niveau d'instruction est aussi significatif. On observe que la proportion des personnes affectées par la corruption augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente (graphique 75).

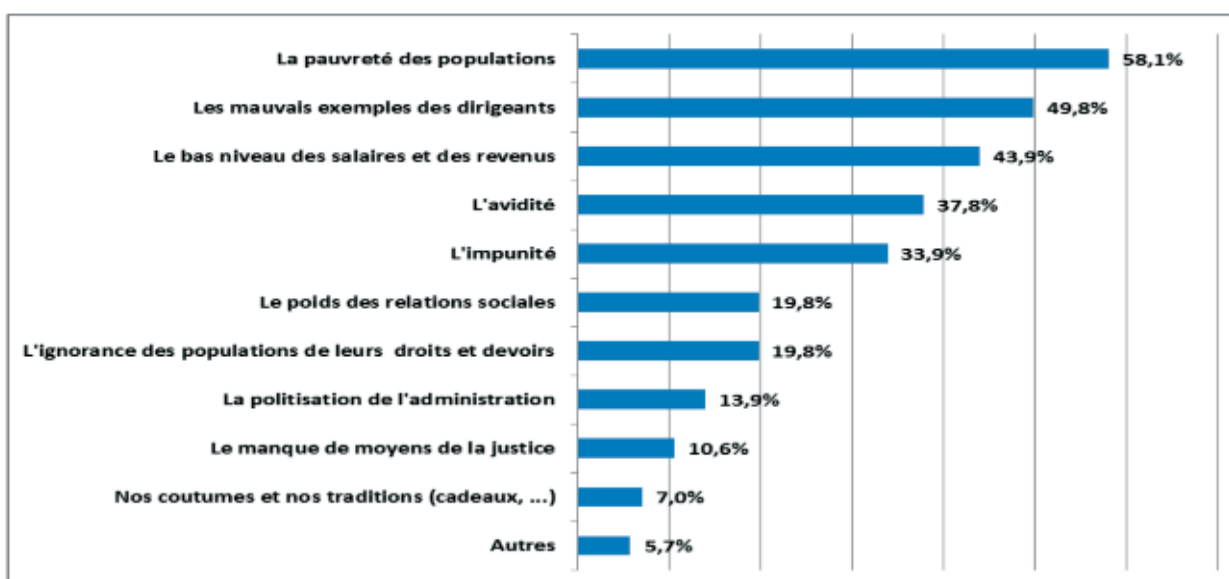
Graphique 74 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon leur affectation personnelle par la corruption



2.7.7. Appréciation des principales causes de la corruption au Mali

Les principales causes de la corruption citées par les enquêté(e)s sont par ordre de fréquence décroissant : « la pauvreté des populations » (58,1%), « le mauvais exemple des dirigeants » (49,8%) et « le bas niveau des salaires et revenus » (43,9%). D'autres causes avancées dans des proportions significatives sont évoquées telles que : « l'avidité » (37,8%), « l'impunité » (33,9%), « l'ignorance des populations de leurs droits et devoirs » et « les relations sociales » (19,8%) (Graphique 76).

Graphique 75 : Répartition de la population enquêtée selon son appréciation des causes de la corruption



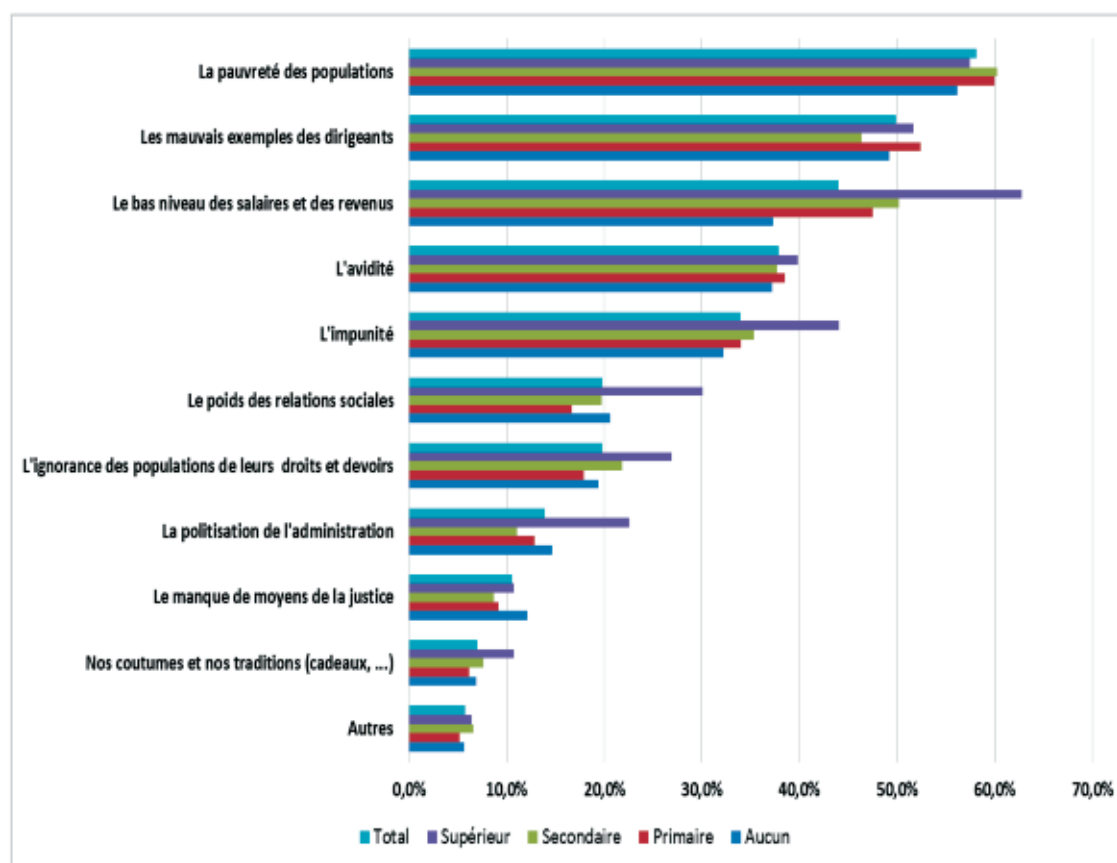
Ces causes citées diffèrent significativement selon les localités de l'enquête. En effet, la pauvreté de la population est considérée comme la première cause de la corruption par les citoyen(ne)s des villes de Tombouctou (84,0%), Koulikoro (78,6%), Bamako (72,4%), Ségou (61,5%), Mopti (61,0%) et Gao (42,4%).

Par contre, à Kidal (73,0%) et Kayes (59,9%), « le bas niveau des salaires et des revenus » constitue la cause de corruption la plus fréquemment citée. A Sikasso, ce sont les raisons suivantes qui sont le évoquées : « le mauvais exemple des dirigeants » (39,3%) et « le poids des relations sociales » (37,9%).

A Kidal également, « le mauvais exemple des dirigeants » (62,2%) et « l'impunité » (59,5%) figurent parmi les causes majeures de la corruption.

Selon les causes, le graphique 77 ci-dessous indique que la proportion de personnes enquêtées qui ont cité le bas niveau des salaires et des revenus et l'impunité comme causes majeures de la corruption augmente avec le niveau d'instruction. Par contre, l'âge n'a aucune incidence.

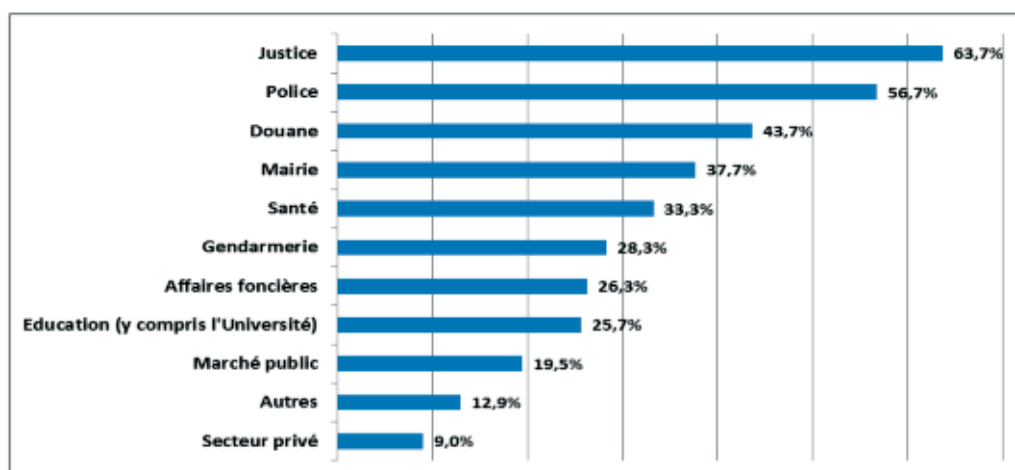
Graphique 76 : Répartition de la population enquêtée par niveau d'instruction selon son appréciation des causes de la corruption



2.7.8. Appréciation des domaines les plus concernés par la corruption

On remarque grâce au graphique 66, que les principaux domaines concernés par la corruption sont par ordre de fréquence décroissant : « la Justice » (63,7%) ; « la Police » (56,7%) ; « la Douane » (43,7%) ; « la Mairie » (37,7%) ; « la Santé » (33,3%) et « la Gendarmerie » (28,3%), sans différence significative selon le sexe.

Graphique 77 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation des domaines les plus concernés par la corruption



Pour toutes les localités enquêtées, la Justice est le domaine indexé comme étant le plus corrompu, à l'exception de la ville de Kayes où la Police occupe la première position.

La Police est citée en seconde position à Koulikoro, Sikasso, Gao, Bamako et Mopti, et en troisième position à Kidal, quatrième à Tombouctou et cinquième à Ségou.

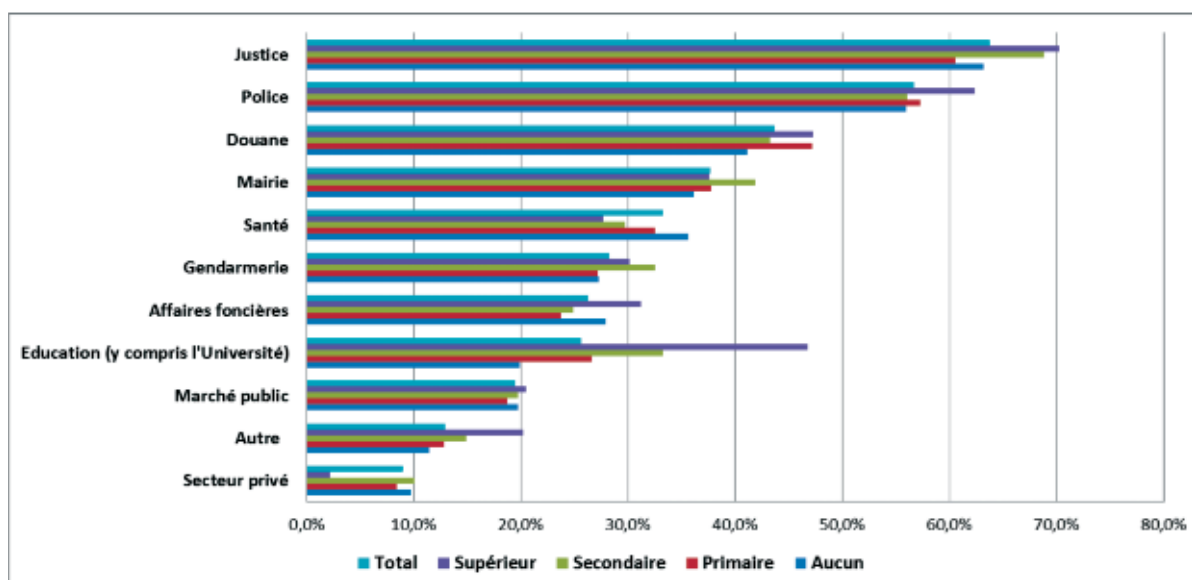
La douane est citée comme le second domaine le plus corrompu à Kidal et Ségou, troisième à Kayes (41,4%) et Bamako, quatrième à Mopti, Sikasso, Koulikoro et cinquième à Gao et Tombouctou.

La mairie est citée comme second domaine de corruption à Tombouctou, troisième à Koulikoro et Ségou, quatrième à Kayes, Bamako et Gao, cinquième à Mopti.

Enfin, la santé est citée comme quatrième domaine de corruption à Ségou et Kidal et cinquième à Kayes, Koulikoro et Sikasso.

Concernant l'âge, il est intéressant surtout pour les domaines suivants : la justice, la douane, la gendarmerie, les affaires foncières et la santé où la proportion des personnes qui les ont cités augmente avec l'âge, comme indiqué au graphique 79.

Graphique 78 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et les domaines les plus concernés par la corruption



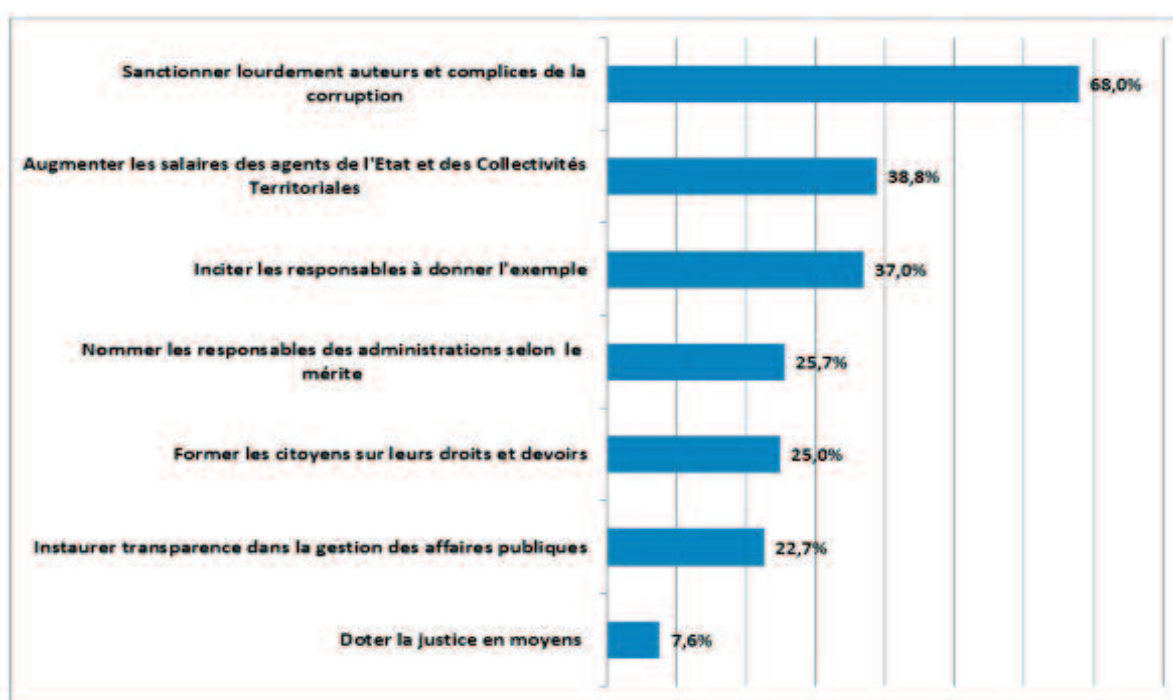
L'incidence du niveau d'instruction concerne spécifiquement le domaine de l'éducation pour lequel la proportion des personnes qui le citent augmente avec le niveau d'éducation.

L'inverse est constaté dans le domaine de la santé pour lequel les proportions diminuent avec l'augmentation du niveau d'instruction.

2.7.9. Appréciation des solutions pour lutter contre la corruption

Au niveau national, graphique 80, les principales solutions proposées par les personnes enquêtées pour lutter contre la corruption, quels que soient le sexe, la tranche d'âge et le niveau d'instruction, sont par ordre de fréquence décroissant : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (68,0%) ; « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales » (38,8%) et « inciter les responsables à donner l'exemple » (37,0%).

Graphique 79 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation des solutions pour lutter contre la corruption



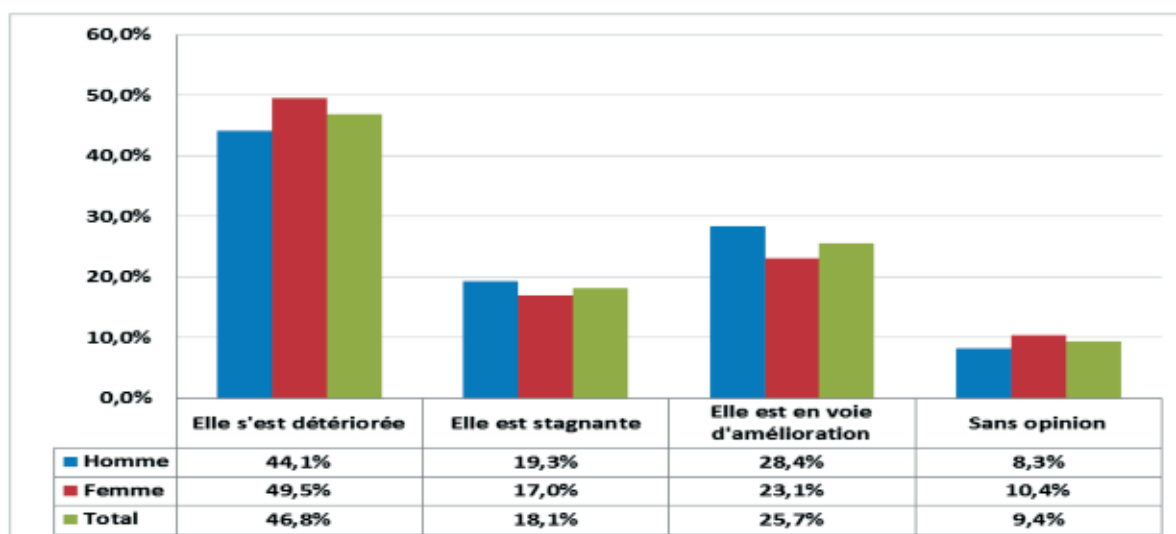
Au niveau de toutes les localités enquêtées, « sanctionner lourdement les responsables complices de corruption » est la solution la plus fréquemment citée, à l'exception de Tombouctou où la première solution proposée est « nommer les responsables des administrations selon le mérite (et non selon l'appartenance politique) ».

« Augmenter les salaires » est la seconde solution préconisée par une majorité d'enquêté(e)s à Kayes, Ségou, Gao et Bamako. « Inciter les responsables à donner l'exemple » est cité par plus de la moitié des personnes enquêtées à Koulikoro et Tombouctou et presque dans la même proportion à Sikasso pour la nomination des responsables des administrations selon le mérite (et non selon l'appartenance politique), à Mopti pour l'instauration de la transparence dans la gestion des affaires publiques et à Kidal pour la formation des citoyen(ne)s sur leurs droits et devoirs.

2.8. De la situation socioéconomique générale du pays

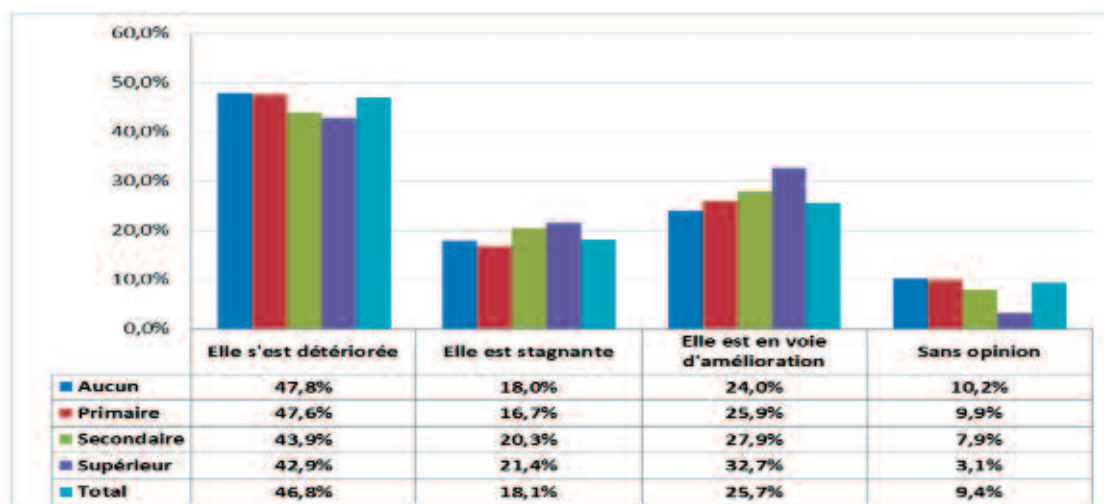
2.8.1. Appréciation de la situation générale de l'économie du pays

Pour près de la moitié (46,8%) des citoyen(ne)s, la situation générale du pays s'est détériorée contre un peu plus du quart (25,7%) qui estime qu'elle est en voie d'amélioration et 18% qui la jugent stagnante, sans différence significative selon le sexe, comme indiqué dans le graphique 81. Il est à noter que près de 10% (9,4%) des enquêté(e)s sont sans opinion.

Graphique 80 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la situation générale de l'économie du pays

Selon les localités, on constate que la détérioration de la situation économique est surtout avancée à Sikasso (65,8%), Ségou (61,6%), Tombouctou (60,7%) et Bamako (57,4%). Les citoyen(ne)s de la ville de Gao, pour plus de la moitié (54,4%) pensent que la situation est en voie d'amélioration. A Kidal, les avis sont partagés entre la détérioration (28%), la stagnation (29%), l'amélioration (13%) et sans opinion (29%).

L'incidence du niveau d'instruction est significative dans l'appréciation de la situation socioéconomique générale du pays. En effet la proportion de ceux qui estiment qu'elle s'est améliorée augmente significativement avec le niveau d'instruction comme indiqué au graphique 82.

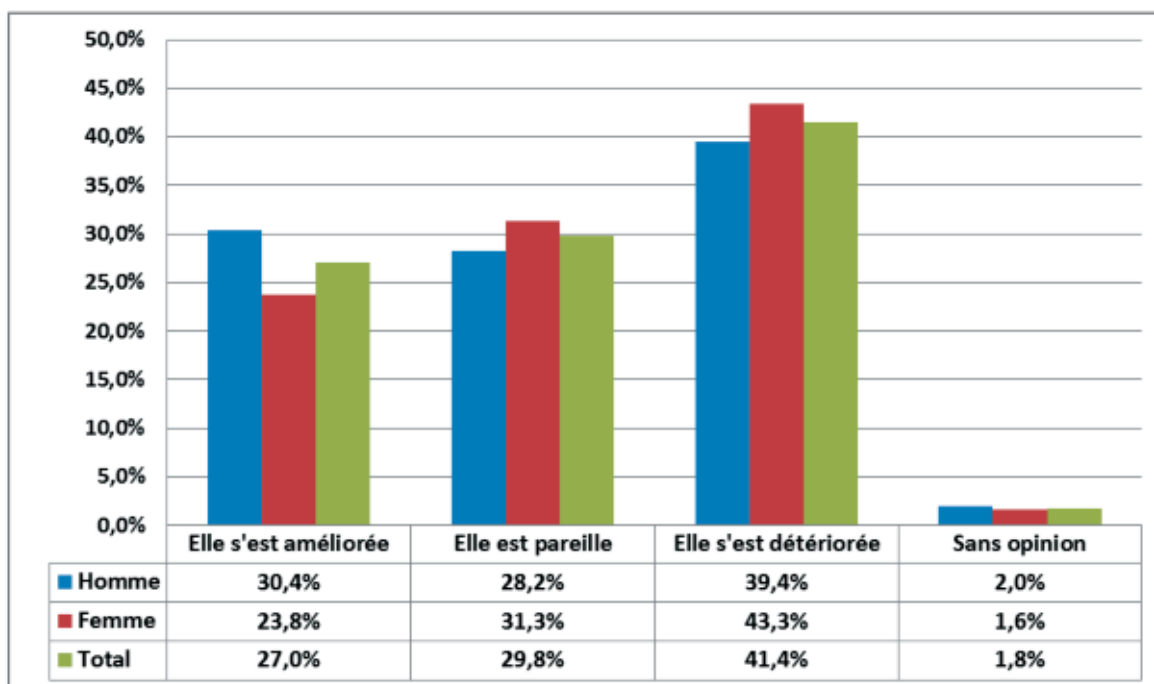
Graphique 81 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon son appréciation de la situation générale de l'économie du pays

2.8.2. Appréciation de la situation économique de cette année comparée à l'année dernière

En comparant leur situation économique actuelle à celle de l'année dernière, 41% des enquêté (e)s considèrent qu'elle s'est détériorée. 30% la trouvent identique tandis que 27% jugent que celle-ci s'est améliorée.

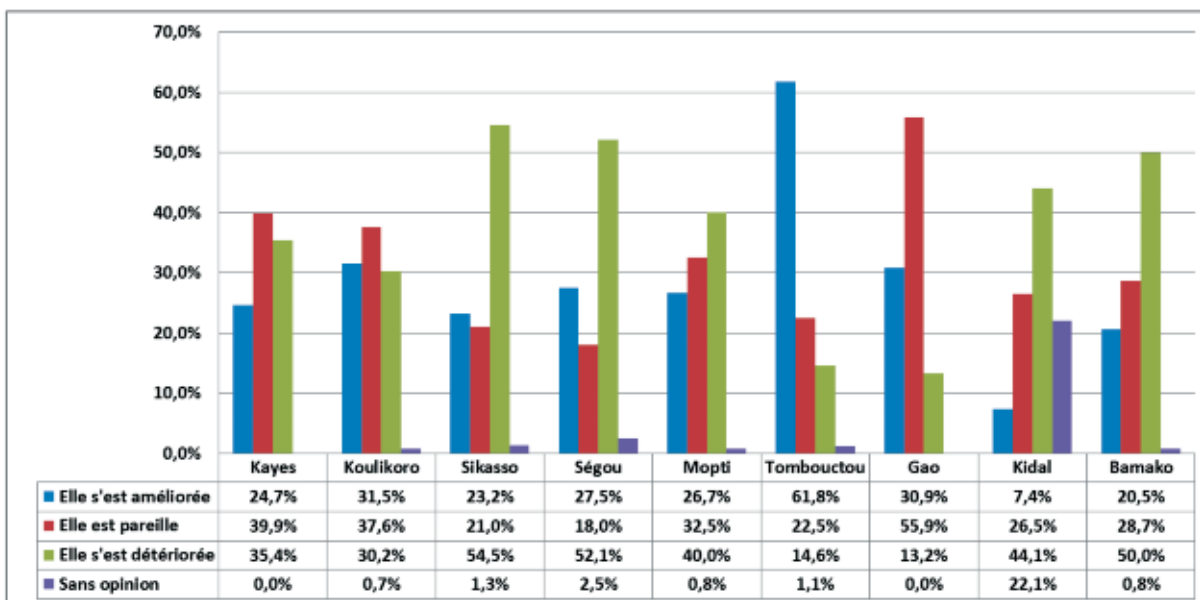
Il n'y a pas d'incidence significative selon le sexe comme indiqué dans le graphique 83.

Graphique 82 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon sa comparaison de la situation économique de cette année à celle de l'année dernière



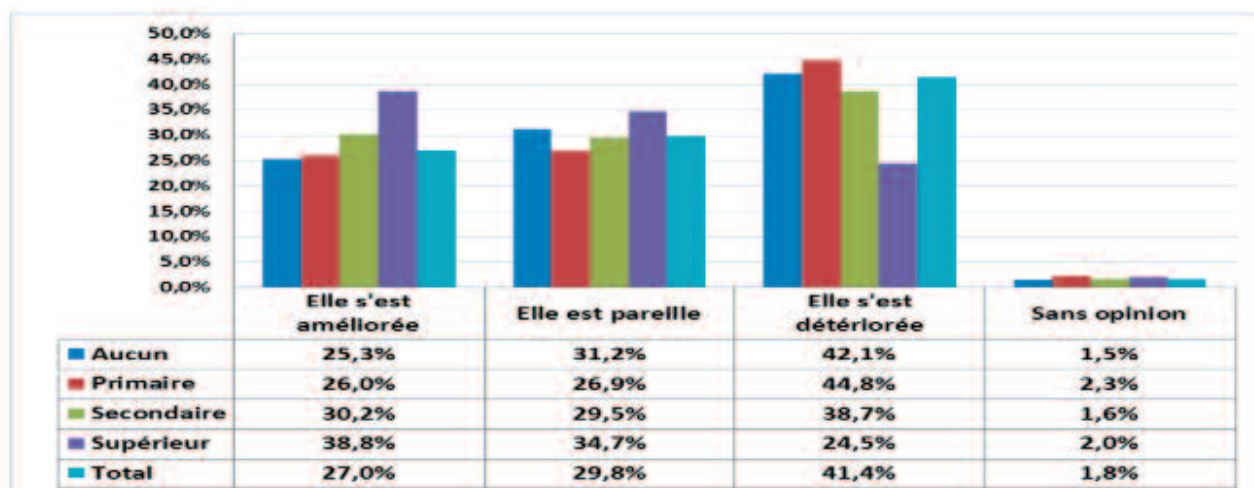
Selon les localités, les citoyen(ne)s de Sikasso (54,5%), Ségou (52,1%) et Bamako (50,0%), ont déclaré dans leur majorité que leur situation économique s'est détériorée (graphique 84).

Graphique 83 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon sa comparaison de la situation économique de cette année à celle de l'année dernière



A Tombouctou, bien qu'ayant jugé majoritairement que la situation économique générale s'est détériorée, plus de 60% des citoyen(ne)s considèrent que leur situation économique personnelle s'est améliorée cette année comparativement à l'année dernière. L'incidence de l'âge sur ces opinions est peu significative. Par contre, le niveau d'instruction, comme présenté dans le graphique 85, montre que l'augmentation de l'amélioration de la situation économique personnelle est en relation avec le niveau d'instruction.

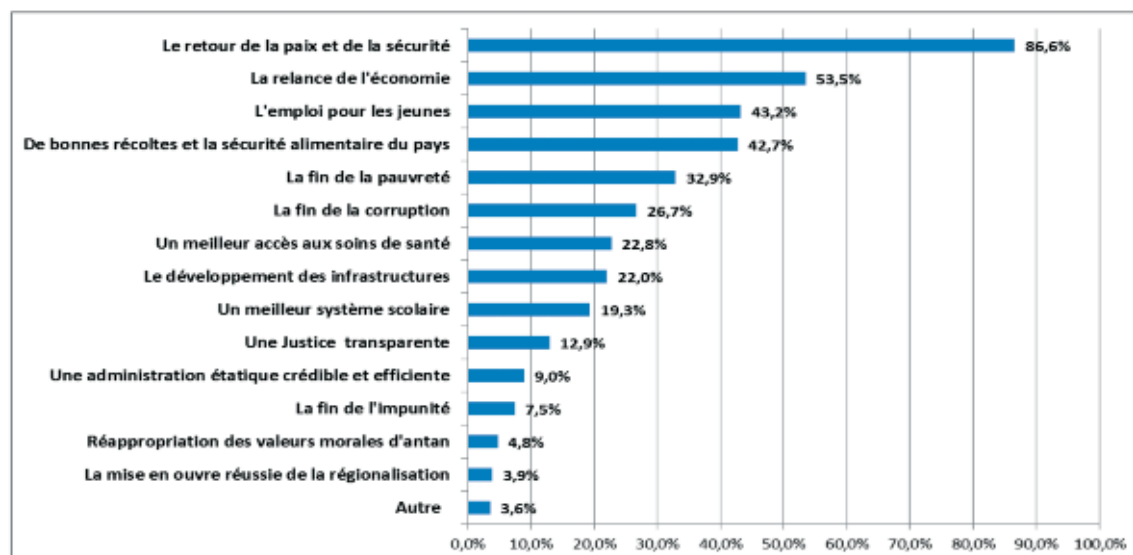
Graphique 84 : Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon sa comparaison de la situation économique de cette année à celle de l'année dernière



2.8.3. Souhaits pour le Mali à l'horizon 2020

Les Maliennes et les Maliens, pour leur grande majorité (86,6%), souhaitent que, d'ici cinq ans, le Mali retrouve la paix et la sécurité. Et, plus de la moitié (53,5%), voudrait une relance de l'économie, sans différence significative selon le sexe (graphique 86). Les autres souhaits exprimés par une proportion importante de la population sont : « l'emploi pour les jeunes » (43,2%) ; « de bonnes récoltes et la sécurité alimentaire du pays » (42,7%) ; « la fin de la pauvreté » (32,9%) ; « la fin de la corruption » (26,7%) ; « un meilleur accès aux soins de santé » (22,8%) ; « le développement des infrastructures » (22%) et « un meilleur système scolaire » (19,3%).

Graphique 85 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur souhait pour le Mali d'ici 2020

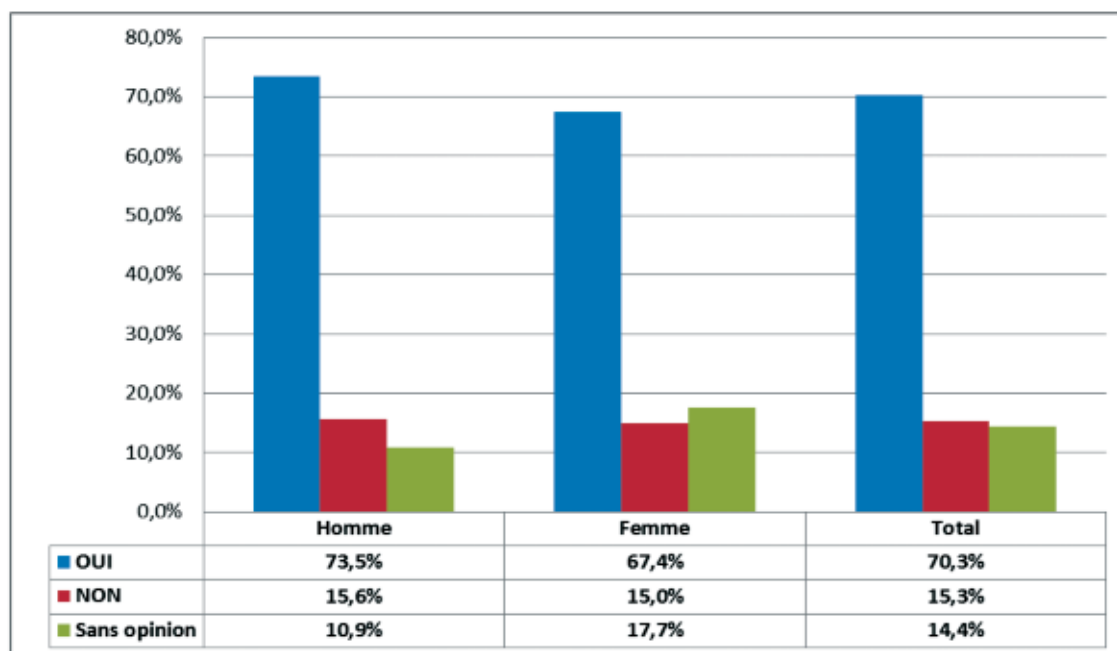


Les citoyen(ne)s enquêtés, indépendamment de la localité, réclament « le retour de la paix et la sécurité dans le pays ». Plus de 94% des citoyen(ne)s des régions de Gao (97,1%), de Tombouctou (95,5%) et de Mopti (94,5%) souhaitent voir le pays en paix et en sécurité d'ici 5 ans. Ils sont 79% à Kayes, 85% à Koulikoro, environ 86% à Sikasso et Ségou, 84% à Kidal et 82% à Bamako à exprimer ce vœu. L'âge et le niveau d'instruction ne semblent pas influer sur les souhaits des populations pour le Mali d'ici 2020.

2.8.4. Opinion sur la réforme de l'Etat ou/et la Gouvernance au Mali après la crise

A la question de savoir, s'il faudra réformer l'Etat et/ou la gouvernance au Mali après la crise, 70% des citoyen(ne)s répondent par l'affirmative contre 15% qui estiment le contraire et 14% de sans opinion, comme indiqué dans le graphique 87.

Graphique 86 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon leur appréciation de la nécessité de reformer l'Etat et/ou la gouvernance après la crise



Cette opinion est partagée par la grande majorité des citoyen(ne)s de toutes les localités, à l'exception de Kidal où moins de la moitié des enquêté(e)s (47%) pense que l'état doit être réformé 12% pensent le contraire et plus de 40% (40,9%) sont sans opinion.

Ce sont les populations des villes de Sikasso, Tombouctou, Koulikoro qui se prononcent le plus en faveur de l'idée d'une réforme de l'Etat ou/et la gouvernance après la crise avec respectivement 86,4%, 79,3% et 73,6%, et cela sans incidence d'âge et de niveau d'instruction.

ANNEXE 1 :
TERMES DE RÉFÉRENCE DE
SONDAGE D'OPINION MALI MÈTRE VII

La Friedrich Ebert Stiftung au Mali a introduit depuis 2012, dans le sillage de la crise multidimensionnelle, Mali-Mètre qui est un instrument de collecte et d'analyse des données relatives à l'opinion des Citoyens sur le contexte sociopolitique national. Cet instrument qui traite de différents sujets, mais surtout les sujets dominants l'actualité, a pour but de servir de baromètre pour l'orientation des décisions et actions des acteurs politiques, des partenaires au développement du Mali, des chercheurs et des experts. La première édition qui remonte à novembre 2012 a démarré dans la capitale Bamako. Depuis, elle s'est étendue sur Mopti et plus tard sur toutes les capitales régionales, exceptée Kidal où la situation sécuritaire n'a jusque-là pas permis d'y conduire des enquêtes. Pour autant une édition spéciale a été dédiée à l'opinion des populations de Gao, Kidal et Ménaka en début d'année 2015.

Dans l'ensemble, une moyenne de deux éditions de Mali-Mètre par an ont traité de différentes questions dominantes l'actualité sur les institutions en place, les priorités des Maliens en termes de reconstruction du pays après la crise, le rôle des élus, des partis politiques, des médias et de la société civile dans la gestion de la crise, l'unité nationale, les élections présidentielles et législatives de 2013, la présence et le rôle de la communauté internationale, etc. Pour l'essentiel, ces questions puisent toujours dans le quotidien des Citoyens et des Citoyennes, permettant ainsi d'établir un pont entre les perceptions, préoccupations et attentes des populations, des décideurs et des partenaires techniques et financiers. De ce fait, chaque édition de Mali-Mètre est comparable à un reflet de miroir des compréhensions et attentes des citoyens maliens que les décideurs et leurs partenaires se doivent d'intégrer dans leurs approches et décisions.

L'écho dans les médias, chez les décideurs et les partenaires des différentes éditions sont un témoin du succès de Mali-Mètre.

La présente édition, dans la même logique que les éditions précédentes, intègre des questions en rapport avec l'actualité. Elle aborde particulièrement des questions portant sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, en termes de défis et d'attentes pour les populations, la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) dont la composition vient d'être rendue publique et qui doit susciter de l'espoir chez les citoyens, le report des élections communales et régionales et leurs impacts attendus sur le renforcement de la Démocratie, la Gouvernance et les réformes institutionnelles envisagées dans le cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, l'insécurité persistante, malgré la présence des forces militaires étrangères, l'appui aux forces armées et de sécurité du Mali et la signature de l'Accord de paix.

Par ailleurs, les éditions précédentes, en particulier l'édition spéciale, ont fourni des indications suscitant réflexions et interpellations sur des anticipations possibles. Il a été surtout question du poids des autorités ou légitimités traditionnelles dans la sécurisation des localités, la confiance relative des populations dans les forces de sécurité, la nécessité de combattre les injustices et les inégalités sociales et de privilégier la justice dans le processus de réconciliation. Ces résultats sont autant d'indicateurs pour l'orientation des actions de l'Etat, des collectivités territoriales et des partenaires du Mali, pour la restauration de la paix et la réconciliation des Autorités avec les populations locales.

L'objectif de la présente édition de Mali-Mètre s'inscrit dans le cadre des objectifs des numéros précédents qu'il prolonge, complète et actualise. Plus spécifiquement, les Citoyens seront interrogés sur les points suivants :

Défis majeurs pour le Mali

- Lutte contre l'insécurité,
- Lutte contre le chômage,
- Rétablissement de la confiance entre l'Etat et les collectivités,
- Rétablissement de la confiance entre l'Etat et les citoyens,
- Education,
- Santé,
- Alimentation,
- Lutte contre la pauvreté,
- Lutte contre l'impunité,
- Constructions d'infrastructures routières.

Confiance dans les institutions

- Appréciation de la gestion du pays par le Président de la République,
- Appréciation de la gestion du Gouvernement des préoccupations des Maliens,
- Confiance en les députés.

Priorités pour le Gouvernement

- lutte contre le chômage des jeunes,
- lutte contre la corruption,
- lutte contre l'injustice,
- lutte contre les inégalités sociales
- lutte contre la cherté de la vie,
- lutte contre les groupes armés au Nord en cas de non-respect de l'Accord,
- lutte contre les groupes terroristes,
- relance de l'économie,
- réconciliation des maliens,
- Education,
- Santé,
- Alimentation,
- Infrastructures.

Mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et le développement

- Connaissance de l'Accord pour la paix,
- Confiance dans l'accord de paix pour garantir la stabilité, la paix et la sécurité,
- Confiance dans l'Accord pour la paix pour garantir le développement des régions du Mali,
- Confiance dans l'avenir.

Report des élections communales et régionales

- Appréciation des connaissances de la régionalisation,
- Confiance dans la régionalisation comme réponse à la crise,

Sécurisation du Mali

- Appréciation du niveau de l'insécurité,
- Appréciation de l'implication des leaders traditionnels dans la sécurisation des localités,
- Confiance dans les forces de sécurité (police, gendarmerie et garde nationale) dans la sécurisation des localités,
- Confiance dans la MINUSMA,
- Confiance en BARKHANE dans la lutte contre le terrorisme,
- Appréciation de la formation des forces armées maliennes par l'EUTM,
- Appréciation de la durée de présence des forces MINUSMA et BARKHANE après la signature de l'Accord de paix.

Vérité et Réconciliation

- Connaissance de la constitution de la Commission, Vérité, Justice et Réconciliation,
- Appréciation de la Commission, Vérité, Justice et Réconciliation,
- Appréciation des conditions de la réconciliation,
- Appréciation des actions de l'Etat pour se réconcilier avec les populations.

Justice et bonne gouvernance

- Confiance dans la justice
- Confiance dans l'administration de l'Etat et les collectivités
- Appréciation de l'impunité
- Appréciation de la corruption
- Confiance dans la justice pour lutter contre la corruption.

ANNEXE 2 : METHODOLOGIE

1. Source des données

1.1. Populations cibles

Tous les citoyen(ne)s âgés d'au moins 18 ans au moment de l'Enquête faisant partie de l'échantillon ont été interrogés dans les huit (8) capitales régionales du Mali et le District de Bamako.

1.2. Taille de l'échantillon et techniques de sondage

La taille initiale de l'échantillon a été fixée à 1802 individus répartis entre les neuf (9) localités, proportionnellement à la taille de la population de chaque zone. La taille est déterminée par la méthode des proportions, avec une précision de 2,62% et la proportion $p=0,5$.

Cependant, une discrimination positive est faite en faveur de Kidal dont la taille de l'échantillon au prorata de sa population totale est très petite (9 individus). La taille de l'échantillon est ramenée à 68 (38 hommes et 30 femmes), 30 étant la taille minimale pour éviter l'effet des petits nombres (loi des grands nombres).

La taille de l'échantillon à enquêter est de ce fait de 1870 individus répartis comme suit :

REGION	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
KAYES	115	128	243
KOULIKORO	141	154	295
SIKASSO	147	163	310
SEGOU	135	149	284
MOPTI	121	134	256
TOMBOUCTOU	43	46	88
GAO	33	35	68
BAMAKO	135	123	259
KIDAL	38	30	68
TOTAL	907	963	1870

La méthode des quotas, une méthode de choix raisonné a été utilisée pour plus de représentativité de la population. Les caractéristiques retenues sont le lieu de résidence, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction.

Un quota est un nombre d'individus à interroger correspondant à un ou plusieurs critères que l'on a retenu pour répartir la population parente. Les résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH 2009) indiquent cette population et les critères ici retenus sont la capitale régionale, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction.

Le réalisateur de l'enquête doit d'abord étudier la structure de la population parente et répartir l'échantillon par sexe et par tranche d'âge et par niveau d'instruction selon cette structure.

Donner un seuil de taille d'échantillon en deçà duquel l'utilisation des quotas est à conseiller est évidemment impossible, mais en pratique on tire volontiers par quotas les (sous) échantillons dont la taille est inférieure ou égale à 1000.

A partir des résultats définitifs du RGPH de 2009, le calcul de la population à enquêter s'effectue en fonction des proportions par lieu de résidence, par sexe et par tranche d'âge de la population de chacune des agglomérations.

Le mode de tirage des unités statistiques a été détaillé dans le manuel de l'enquêteur élaboré à cet effet.

1.3. Elaboration du questionnaire et du manuel de l'enquêteur

1.3.1. Le questionnaire

Un questionnaire qui prend en compte les préoccupations du commanditaire soulevées dans les TDR a été élaboré. Ce questionnaire comprend 12 parties :

La partie I renseigne sur l'identification de la localité de l'enquêté (e) (nom de la ville et ou de la commune)
La partie II se rapporte sur les caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté (e) (sexe, âge, niveau d'instruction).

La partie III porte sur les défis majeurs pour le Mali.

La partie IV est relative à la confiance dans les Institutions (président de la République, Gouvernement et Assemblée nationale (députés).

La partie V aborde les priorités du Gouvernement.

La partie VI renseigne sur les opinions à propos de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et le développement (connaissance du contenu de l'Accord, source d'information, impact sur l'avenir du pays, impacts des actes terroristes).

La partie VII est relative aux élections régionales et communales à venir (intentions de vote, régionalisation)

La partie VIII porte sur la sécurisation du Mali (sentiment d'insécurité, sécurisation des localités par les FAMAs, MINUSMA, Barkhane, etc.).

La partie IX est consacrée à la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (composition, réconciliation des populations.

La partie X renseigne sur la justice et la bonne gouvernance (la justice, l'impunité, la corruption)

La partie XI est dédiée à la situation socioéconomique générale du pays (situation de l'économie, souhaits, réformes).

La partie XII porte sur des informations générales sur l'enquêté.

1.3.2. Le manuel de l'enquêteur

Ce manuel est destiné aux enquêteurs et aux superviseurs et constitue un document de formation continue. Il comprend quatre (4) parties essentielles :

- une première partie consacrée aux conduites à tenir pour mener de bonnes interviews ;
- une seconde partie réservée à la définition de certains concepts : âge révolu, niveau d'instruction, etc. ;
- une troisième partie définit le mode de remplissage du questionnaire ;
- la quatrième définit le rôle des acteurs (consultant, superviseur, enquêteur) impliqués dans le sondage.

1.4. Traduction du questionnaire en langues nationales

La version finale en français du questionnaire a été traduite dans quatre (04) langues nationales - bamanan, fulfulde, sonrai et tamashek - pour la formation des enquêteurs. Cette traduction a été réalisée, par des agents spécialisés de l'Institut des Langues du Mali, sous la supervision du consultant.

1.5. Recrutement et Formation des enquêteurs, superviseurs et agents de saisie

Vingt un (21) enquêteurs et neuf (09) superviseurs d'enquête ont été recrutés et formés durant 2 jours à Bamako, sous la supervision du consultant.

2. Organisation et déroulement de la collecte des données sur le terrain

L'approche utilisée pour le recueil des opinions sur le terrain est l'interview directe des enquêté(e)s. L'organisation pratique des travaux sur le terrain exige en moyenne 3 enquêteurs par localité enquêtée. Chaque enquêteur couvre un secteur précis de la ville, de façon à ce que l'ensemble des quartiers (ou des communes du District de Bamako) soit représenté dans l'échantillon enquêté. En moyenne, 11 à 12 enquêtes sont réalisées par jour par enquêteur.

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux sur le terrain, chaque équipe d'enquêteurs est placée sous la responsabilité d'un superviseur d'enquête qui contrôle au moins une fois par jour l'enquêteur sur le terrain afin de détecter rapidement celui (ou celle) qui a (ont) le plus de problèmes et l'aider (les aider) à les surmonter. Un débriefing avec toute l'équipe est organisé en fin de journée afin de capitaliser les expériences journalières de chacun des enquêteurs.

Les superviseurs sont en contact téléphonique permanent avec le consultant pour le suivi de l'évolution des enquêtes sur le terrain. Ils lui soulignent certains problèmes rencontrés sur le terrain pour des solutions immédiates, lui font le point du nombre de questionnaires remplis par l'équipe, les difficultés rencontrées au niveau des enquêteurs et les solutions proposées pour les surmonter.

La gestion et la supervision de la totalité de l'opération sont assurées par le consultant qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

3. Information et sensibilisation des enquêté(e)

L'information et la sensibilisation des enquêté(e)s sont des éléments importants dans la réalisation des opérations d'enquête. Elles permettent particulièrement à la population enquêtée d'être informée sur l'objet et l'importance de l'enquête afin d'avoir son adhésion et sa patience. La procédure et le message d'information et de sensibilisation sont détaillés dans le manuel de l'enquêteur. Dans les grandes lignes, il s'agit de (1) l'introduction de l'enquête et de l'équipe d'enquête par le superviseur auprès des autorités communales et de (2) l'introduction de l'enquête auprès de chaque enquêté(e) et par l'enquêteur.

4. Exploitation des données

4.1. L'appui d'un statisticien informaticien

Le consultant a bénéficié de l'appui technique d'un informaticien-statisticien pour la conception du masque de saisie, le suivi et le contrôle des opérations de saisie et le traitement des données.

4.2. Déroulement de l'exploitation des données

Les questionnaires remplis et ramenés du terrain sont réceptionnés puis vérifiés par un agent de réception, sous la responsabilité de l'informaticien-statisticien. La vérification consiste essentiellement à contrôler le nombre de questionnaires renseignés par localité.

Un gestionnaire de base des données sous format de CSPRO a été mis en place par l'informaticien statisticien pour le stockage des données saisies à travers une application de saisie développée sous le même logiciel. Cette application est paramétrée pour gérer les instructions de sauts et de filtres des questionnaires. Les données saisies sont récupérées puis transportées sur SPSS. Après la saisie, l'exploitation est poursuivie avec l'apurement des données. Dans cette opération, les incohérences et les erreurs induites par les agents de collecte ou survenues lors de la saisies sont corrigées par l'informaticien-statisticien.

Les résultats de l'enquête sont donnés sous forme de tableaux de fréquences simples pour chacun des indicateurs retenus avec spécification systématique par localité, sexe, groupe d'âge et niveau d'instruction.

L'analyse des résultats a été réalisée par le consultant. Elle a consisté à décrire les résultats obtenus qui sont présentés sous forme de tableaux selon un plan de rédaction préalablement conçu et à rédiger un rapport provisoire dans lequel les principaux résultats de l'enquête sont présentés. Cette approche vise à présenter les résultats dans les plus brefs délais après la collecte des données sur le terrain.

Les résultats provisoires sont soumis à l'appréciation de la FES pour la version finale du rapport. Les résultats de cette version sont largement disséminés au niveau national et international.

ANNEXE 3 :
CARACTÉRISTIQUES
SOCIODÉMOGRAPHIQUES
DE L'ÉCHANTILLON

• REPARTITION PAR SEXE

Effectif				
Ville de l'enquête		Sexe de l'enquêté		Total
		Homme	Femme	
Région	Kayes	115	128	243
	Koulikoro	141	154	295
	Sikasso	147	163	310
	Ségou	135	149	284
	Mopti	121	134	255
	Tombouctou	43	46	89
	Gao	33	35	68
	Kidal	38	30	68
	Bamako	135	123	258
Total		135	962	1870

• REPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

		CLASSE D'ÂGE				Total
		18-24 ans	25-35 ans	36-55 ans	56 ans et plus	
Ville de l'enquête	Kayes	77	74	64	28	243
	Koulikoro	89	76	81	49	295
	Sikasso	91	87	94	38	310
	Ségou	87	89	68	40	284
	Mopti	73	73	75	34	255
	Tombouctou	23	24	27	15	89
	Gao	16	19	26	7	68
	Kidal	21	17	20	10	68
	Bamako	85	81	66	26	258
Total		562	540	521	247	1870

• REPARTITION PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

		Niveau d'instruction				Total
		Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Ville de l'enquête	Kayes	117	82	35	9	243
	Koulikoro	112	94	71	18	295
	Sikasso	169	85	44	12	310
	Ségou	125	97	49	13	284
	Mopti	143	64	37	11	255
	Tombouctou	53	23	10	3	89
	Gao	37	20	9	2	68
	Kidal	28	31	7	2	68
	Bamako	107	80	43	28	258
Total		891	576	305	98	1870

• REPARTITION PAR PROFESSION

Ville de l'enquête	Profession	Sexe de l'enquêté		Total
		Homme	Femme	
Kayes	Fonctionnaire/Salarié Etat	3%	1%	2%
	Salarié non étatique	20%	6%	13%
	Patron à son compte	29%	14%	21%
	Aide au patron (non salarié)	20%	10%	15%
	Elève et étudiant	10%	5%	7%
	Femme au foyer (ménagère)	1%	44%	23%
	Aide ménagère	0	11%	6%
	Sans emploi	6%	5%	6%
	Retraité	5%	2%	3%
	Autre (précisez)	5%	2%	4%
Total		100%	100%	100%
Koulikoro	Fonctionnaire/Salarié Etat	6%	3%	5%
	Salarié non étatique	11%	5%	8%
	Patron à son compte	43%	21%	31%
	Aide au patron (non salarié)	11%	6%	9%
	Elève et étudiant	10%	13%	12%
	Femme au foyer (ménagère)	0	35%	18%
	Aide ménagère	1%	5%	3%
	Sans emploi	11%	7%	9%
	Retraité	2%	2%	2%
	Autre (précisez)	6%	2%	4%
Total		100%	100%	100%

Sikasso	Fonctionnaire/Salarié Etat	1%	2%	1%
	Salarié non étatique	12%	2%	6%
	Patron à son compte	44%	51%	48%
	Aide au patron (non salarié)	7%	7%	7%
	Elève et étudiant	14%	10%	12%
	Femme au foyer (ménagère)	0	24%	13%
	Aide ménagère	1%	0	1%
	Sans emploi	16%	3%	9%
	Retraité	5%	1%	3%
Total		100%	100%	100%
Ségou	Fonctionnaire/Salarié Etat	6%	1%	4%
	Salarié non étatique	10%	2%	6%
	Patron à son compte	50%	12%	30%
	Aide au patron (non salarié)	14%	1%	7%
	Elève et étudiant	4%	4%	4%
	Femme au foyer (ménagère)	0	63%	33%
	Aide ménagère	0	7%	4%
	Sans emploi	7%	6%	6%
	Retraité	4%	1%	2%
Autre (précisez)	5%	3%	4%	
Total		100%	100%	100%
Mopti	Fonctionnaire/Salarié Etat	6%	2%	4%
	Salarié non étatique	17%	3%	10%
	Patron à son compte	20%	24%	22%
	Aide au patron (non salarié)	13%	2%	8%
	Elève et étudiant	8%	3%	6%
	Femme au foyer (ménagère)	2%	41%	22%
	Aide ménagère	0	3%	2%
	Sans emploi	13%	12%	12%
	Autre (précisez)	21%	11%	16%
Total		100%	100%	100%
Tombouctou	Fonctionnaire/Salarié Etat	7%	2%	4%
	Salarié non étatique	21%	0	10%
	Patron à son compte	40%	28%	34%
	Aide au patron (non salarié)	12%	2%	7%
	Elève et étudiant	9%	11%	10%
	Femme au foyer (ménagère)	0	41%	21%
	Aide ménagère	0	4%	2%
	Sans emploi	9%	11%	10%
	Retraité	2%	0	1%
Total		100%	100%	100%

Gao	Fonctionnaire/Salarié Etat	6%	9%	7%
	Salarié non étatique	18%	3%	10%
	Patron à son compte	52%	17%	34%
	Aide au patron (non salarié)	0	3%	1%
	Elève et étudiant	6%	3%	4%
	Femme au foyer (ménagère)	3%	57%	31%
	Sans emploi	15%	9%	12%
Total		100%	100%	100%
Kidal	Salarié non étatique	11%	14%	12%
	Patron à son compte	13%	17%	15%
	Aide au patron (non salarié)	13%	14%	13%
	Elève et étudiant	16%	0	9%
	Femme au foyer (ménagère)	11%	31%	19%
	Aide ménagère	8%	3%	6%
	Sans emploi	16%	17%	16%
	Retraité	11%	3%	7%
	Autre (précisez)	3%	0	1%
Total		100%	100%	100%
Bamako	Fonctionnaire/Salarié Etat	2%	2%	2%
	Salarié non étatique	20%	6%	13%
	Patron à son compte	33%	25%	29%
	Aide au patron (non salarié)	18%	4%	11%
	Elève et étudiant	11%	7%	9%
	Femme au foyer (ménagère)	0	39%	18%
	Aide ménagère	1%	6%	3%
	Sans emploi	14%	8%	11%
	Retraité	1%	1%	1%
	Autre (précisez)	1%	2%	2%
Total		100%	100%	100%

• POSSESSION DE BIENS D'EQUIPEMENT : TELEPHONE PORTABLE

Ville de l'enquête			Sexe de l'enquêté		Total
			Homme	Femme	
Kayes	Téléphone portable	OUI	95%	91%	93%
		NON	5%	9%	7%
	Total		100%	100%	100%
Koulikoro	Téléphone portable	OUI	97%	90%	94%
		NON	3%	10%	6%
	Total		100%	100%	100%
Sikasso	Téléphone portable	OUI	95%	77%	86%
		NON	5%	23%	14%
	Total		100%	100%	100%
Ségou	Téléphone portable	OUI	97%	82%	89%
		NON	3%	18%	11%
	Total		100%	100%	100%
Mopti	Téléphone portable	OUI	98%	92%	95%
		NON	2%	8%	5%
	Total		100%	100%	100%
Tombouctou	Téléphone portable	OUI	90%	93%	92%
		NON	10%	7%	8%
	Total		100%	100%	100%
Gao	Téléphone portable	OUI	91%	71%	81%
		NON	9%	29%	19%
	Total		100%	100%	100%
Kidal	Téléphone portable	OUI	51%	62%	56%
		NON	49%	38%	44%
	Total		100%	100%	100%
Bamako	Téléphone portable	OUI	95%	92%	94%
		NON	5%	8%	6%
	Total		100%	100%	100%

• POSSESSION DE BIENS D'EQUIPEMENT : ROBINET DANS LE DOMICILE

Ville de l'enquête			Sexe de l'enquêté		Total
			Homme	Femme	
Kayes	Robinet dans le domicile	OUI	42%	45%	43%
		NON	58%	55%	57%
	Total		100%	100%	100%
Koulikoro	Robinet dans le domicile	OUI	65%	80%	72%
		NON	35%	20%	28%
	Total		100%	100%	100%
Sikasso	Robinet dans le domicile	OUI	41%	18%	29%
		NON	59%	82%	71%
	Total		100%	100%	100%
Ségou	Robinet dans le domicile	OUI	34%	29%	31%
		NON	66%	71%	69%
	Total		100%	100%	100%
Mopti	Robinet dans le domicile	OUI	42%	41%	42%
		NON	58%	59%	58%
	Total		100%	100%	100%
Tombouctou	Robinet dans le domicile	OUI	74%	58%	66%
		NON	26%	42%	34%
	Total		100%	100%	100%
Gao	Robinet dans le domicile	OUI	70%	79%	75%
		NON	30%	21%	25%
	Total		100%	100%	100%
Kidal	Robinet dans le domicile	OUI	19%	48%	32%
		NON	81%	52%	68%
	Total		100%	100%	100%
Bamako	Robinet dans le domicile	OUI	72%	58%	65%
		NON	28%	42%	35%
	Total		100%	100%	100%

ISSN 1987-0884

IMPRIM COLOR